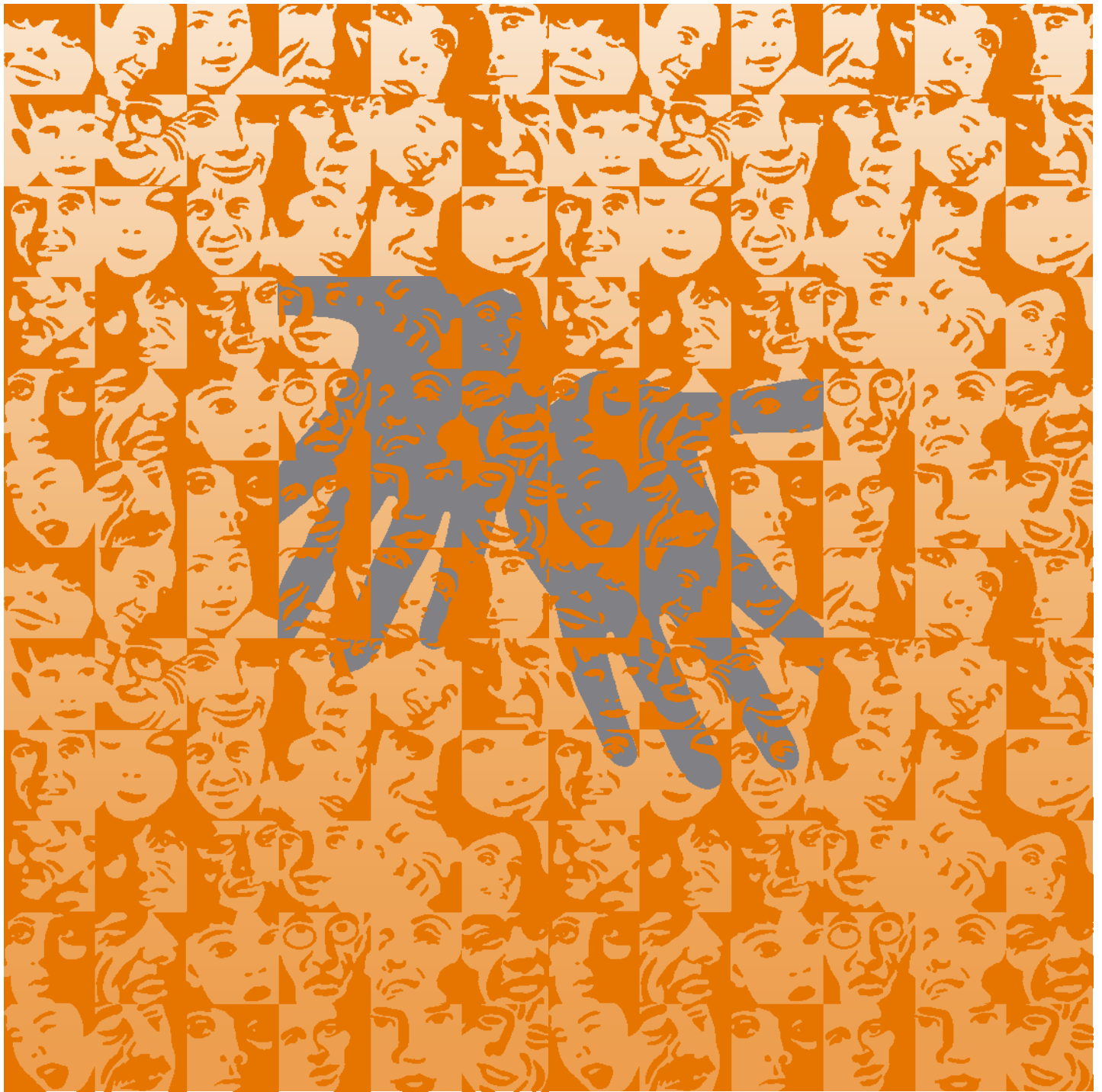


Données sociales – Suisse

Du travail, mais pas de salaire

Le temps consacré aux tâches domestiques et familiales, aux activités honorifiques et bénévoles et aux activités d'entraide



Die vom Bundesamt für Statistik (BFS) herausgegebene Reihe «Statistik der Schweiz» gliedert sich in folgende Fachbereiche:

La série «Statistique de la Suisse» publiée par l'Office fédéral de la statistique (OFS) couvre les domaines suivants:

0 Bereichsübergreifende Themen	0 Thèmes généraux
1 Bevölkerung	1 Population
2 Raum und Umwelt	2 Espace et environnement
3 Erwerbsleben	3 Emploi et vie active
4 Volkswirtschaftliche Gesamtrechnungen	4 Comptes nationaux
5 Preise	5 Prix
6 Produktion, Handel und Verbrauch	6 Production, commerce et consommation
7 Land- und Forstwirtschaft	7 Agriculture et sylviculture
8 Energie	8 Energie
9 Bau- und Wohnungswesen	9 Construction et logement
10 Tourismus	10 Tourisme
11 Verkehr und Nachrichtenwesen	11 Transports et communications
12 Geldmenge, Finanzmärkte und Banken	12 Masse monétaire, marchés financiers et banques
13 Soziale Sicherheit und Versicherungen	13 Sécurité sociale et assurances
14 Gesundheit	14 Santé
15 Bildung und Wissenschaft	15 Education et science
16 Kultur und Lebensbedingungen	16 Culture et conditions de vie
17 Politik	17 Politique
18 Öffentliche Finanzen	18 Finances publiques
19 Rechtspflege	19 Droit et justice

Du travail, mais pas de salaire

Le temps consacré aux tâches domestiques et familiales, aux activités honorifiques et bénévoles et aux activités d'entraide

Réalisation

Jacqueline Bühlmann
Beat Schmid

Office fédéral de la statistique

Editeur

Office fédéral de la statistique

Editeur: Office fédéral de la statistique (OFS)
Complément d'information: Jacqueline Bühlmann, OFS, tél. 032 713 64 18
Beat Schmid, OFS, tél. 032 713 62 95
Auteurs: Jacqueline Bühlmann, OFS
Beat Schmid, OFS
Diffusion: Office fédéral de la statistique
CH-2010 Neuchâtel
Tél. 032 713 60 60 / Fax 032 713 60 61
Numéro de commande: 303-9900
Prix: 9 francs
Série: Office fédéral de la statistique
Domaine: 16 Culture et conditions de vie
Langue du texte original: Allemand
Traduction: Service de traduction de l'OFS
Graphisme/Layout: OFS
Copyright: OFS, Neuchâtel 1999
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée.
ISBN: 3-303-16054-6

Table des matières

Avant-propos	5	3 Les activités honorifiques et bénévoles	39
L'essentiel en bref	7	3.1 Nombre d'activités	40
1 Introduction	9	3.2 Profil socio-démographique	42
1.1 Principaux déterminants	12	3.3 Participation par type d'organisation	44
2 Les tâches domestiques et familiales	15	3.4 Temps consacré par mois	46
2.1 Répartition des rôles dans les couples	16	3.5 Tâches dirigeantes	48
2.2 Temps consacré par semaine: vue d'ensemble	18	4 Les travaux non rémunérés informels	51
2.3 Temps consacré par semaine selon la situation familiale	20	4.1 Taux de participation	52
2.4 Charge totale occasionnée par l'activité professionnelle et les tâches domestiques et familiales	22	4.2 Profil socio-démographique	54
2.5 Jours de la semaine et week-end	24	4.3 Types de travaux	56
2.6 Temps consacré selon l'activité	26	4.4 Temps consacré par mois	58
2.7 Mères de famille	28	5 Annexe méthodologique	61
2.8 Fils, filles et pères	30	5.1 A propos de l'enquête	61
2.9 Personnes élevant seules des enfants	32	5.2 Conception	61
2.10 Personnes seules	34	5.3 Opérationnalisation	61
2.11 Personnes retraitées (62/65 ans et plus)	36	5.4 Temps consacré au travail non rémunéré ...	61
		5.5 Limites du projet	62
		5.6 Structure du questionnaire	63
		Bibliographie	64

Avant-propos

Le travail non rémunéré, qui comprend les tâches domestiques et familiales indispensables au fonctionnement d'une collectivité publique et les activités honorifiques ou bénévoles de même que l'entraide entre parents et connaissances, joue un rôle essentiel dans notre société. Il occupe d'ailleurs depuis quelque temps une place de choix dans les programmes et les débats politiques.

L'intérêt croissant qui est porté au travail non rémunéré est étroitement lié au débat actuel sur la redistribution du travail rétribué. Face aux problèmes d'aujourd'hui tels que le chômage, le vieillissement de la population ou l'égalité entre femmes et hommes, de nouveaux modèles de vie et de travail (temps de travail annuel, durée de la vie professionnelle) sont à l'étude. Ces modèles sont liés directement ou indirectement aux autres domaines de la vie: la formation devient une entreprise à vie, les loisirs sont évalués du point de vue qualitatif. Par ailleurs, la redistribution du travail non rémunéré s'apparente étroitement à la question de l'égalité entre les sexes dans la société.

Ces processus de redistribution représentent également de nouveaux défis pour le système de la sécurité sociale, qui s'inspire toujours largement du principe du gagne-pain, lié à l'activité professionnelle. L'engagement unilatéral dans le domaine des tâches domestiques et familiales implique des risques accrus pour les personnes qui les exercent, d'autant que les taux de divorce sont en hausse et les formes traditionnelles de vie commune en perte de vitesse.

Les interventions parlementaires sur le sujet se sont multipliées ces derniers temps. Il a donc fallu fournir des informations statistiques sur le travail non rémunéré effectué par les femmes ainsi que les hommes et procéder, dans le cadre de la comptabilité nationale, à l'évaluation monétaire de la charge temporelle qu'il représente. Alors que certains pays menaient déjà des études sur le travail non rémunéré depuis des années au moyen d'enquêtes budget-temps, on ne disposait jusqu'à présent en Suisse d'aucune base de données sur le sujet permettant une analyse globale. C'est notamment pour combler cette lacune que l'Office fédéral de la statistique a intégré dans l'Enquête suisse sur la population active de 1997 un module sur le travail non rémunéré, qui sera repris tous les trois ans.

Les données ainsi recueillies ont trouvé deux utilisations principales. D'une part, elles ont permis de présenter, à l'aide d'indicateurs statistiques, une vue d'ensemble du travail non rémunéré. D'autre part, elles ont servi à procéder, au moyen de différentes méthodes, à l'évaluation monétaire de ce travail, laquelle devrait faire partie à l'avenir d'un compte satellite pour la Suisse (cf. «Evaluation monétaire du travail non rémunéré», OFS, 1999). A l'inverse de cette étude macro-économique, le présent rapport décrit la répartition des différents types d'activités non rémunérées effectuées par la population résidante de la Suisse. Il porte une attention toute particulière au temps consacré à ces travaux en fonction des situations personnelles, familiales et professionnelles.

Heinz Gilomen
Vice-directeur

L'essentiel en bref

La *répartition traditionnelle des rôles* entre l'homme et la femme prévaut toujours dans les couples. Dans sept couples sur dix et dans neuf familles comptant des enfants de moins de 15 ans sur dix, c'est la partenaire qui assume principalement les tâches domestiques et familiales.

Cette répartition inégale se reflète dans *le temps consacré* à ces travaux: les femmes travaillent en moyenne deux fois plus pour le ménage et la famille que les hommes. Si cette différence apparaît déjà clairement chez les jeunes, elle ne disparaît pas pour autant à l'âge de la retraite. Elle est la plus marquée, comme on pouvait s'y attendre, dans les familles comprenant des enfants de moins de 15 ans: les femmes y investissent en moyenne environ 52 heures par semaine, contre 22 heures pour les hommes. Ces valeurs, qui peuvent paraître élevées, correspondent à une semaine de 7 jours et ne permettent donc pas de comparaisons directes avec la semaine de travail d'une personne exerçant une activité professionnelle. Malgré les différences considérables entre le temps investi par les deux sexes, signalons tout de même que les hommes vivant en famille avec des enfants de moins de 15 ans consacrent nettement plus de temps aux tâches domestiques et familiales que ceux qui ne vivent qu'avec leur partenaire ou dans des familles ne comptant que des enfants de plus de 14 ans ou d'autres adultes (environ 15 heures hebdomadaires dans les deux derniers cas).

Ces écarts se traduisent également de manière indirecte par *la charge de travail totale* que représentent les tâches domestiques, familiales et professionnelles. Dans les familles comptant des enfants de moins de 15 ans, les hommes exercent généralement une activité professionnelle à plein temps, tandis que les femmes sont souvent sans emploi ou employées à temps partiel, surtout lorsque les enfants sont en bas âge. La charge totale incombant à chacun des deux partenaires est donc comparable: elle représente 62 heures par semaine en moyenne. Si la charge temporelle est aussi importante pour les hommes que pour les femmes dans ce type de ménage, les tâches domestiques et professionnelles sont en revanche réparties de manière absolument inégale.

Le temps consacré aux différentes activités varie considérablement d'un type de ménage et de situation familiale à l'autre. Si l'on considère par exemple le temps investi par les *femmes au foyer* dans les tâches domestiques et familiales, il faut tenir compte des différentes situations possibles: les mères d'enfants de moins de 7 ans sans activité rémunérée investissent en moyenne environ 62 heures par semaine dans ces travaux. Cette moyenne ne diminue pas de manière conséquente si elles exercent une activité professionnelle: elle atteint toujours 53 heures par semaine en tout cas pour un emploi de 50 à 100%. Avec un total de 43 heures par se-

maine, la charge temporelle incombant aux mères (exerçant ou non une activité professionnelle) dont le plus jeune des enfants a entre 7 et 14 ans est nettement moins importante, même si elle reste conséquente. Lorsque les enfants ont entre 15 et 24 ans, les mères qui exercent une activité professionnelle consacrent encore entre 35 et 38 heures par semaine à ce genre de travaux, contre 41 heures pour celles n'ayant pas d'emploi.

Les *personnes élevant seules leurs enfants* investissent en moyenne 45 heures par semaine dans les tâches domestiques et familiales, soit seulement 8 heures de moins que les mères vivant en famille. Elles ont souvent par ailleurs des responsabilités professionnelles à assumer: sept d'entre elles sur dix exercent en effet une activité lucrative à un taux d'occupation de 50 à 100%. Par ailleurs, ces personnes ont souvent des enfants plus âgés à élever que les mères de famille vivant en couple. Ces deux catégories de personnes travaillent donc autant l'une que l'autre pour le ménage et la famille lorsque leur taux d'occupation et l'âge de leurs enfants sont comparables.

Une personne sur quatre en tout cas exerce au moins une *activité honorifique ou bénévole* au sein d'une association, d'une institution ou d'une organisation. Cette proportion remarquable s'explique notamment par le système de milice qui s'est développé au fil du temps en Suisse. Les hommes s'engagent davantage dans ce domaine du travail non rémunéré que les femmes. La personne-type exerçant ce genre d'activité a entre 40 et 54 ans, un niveau de formation élevé, vit en famille avec des enfants et exerce une activité professionnelle ou s'occupe du ménage. Ce profil s'applique aussi bien aux hommes qu'aux femmes, celles-ci étant tout de même nettement moins actives dans ce domaine. Les hommes ayant une activité honorifique ou bénévole investissent en moyenne environ un demi-jour de travail par semaine dans ce type de travaux non rémunérés (15 heures par mois), les femmes légèrement moins (12 heures en moyenne).

Quant aux *travaux non rémunérés informels*, tels que l'aide entre voisins, la garde d'enfants de tiers, ils sont le fait d'une femme sur trois et d'un homme sur quatre. Ce sont avant tout les personnes à la retraite (âgées de 62/65 à 74 ans), les femmes au foyer ainsi que les personnes qui vivent avec des enfants de moins de 15 ans qui aident le plus souvent leurs voisins, gardent des enfants de tiers ou rendent d'autres services à des connaissances ou à des parents. Sur le plan structurel, le domaine des travaux non rémunérés informels représente donc un réseau d'entraide dans l'entourage personnel. Les femmes actives dans ce domaine investissent en moyenne 16 heures par mois dans ce genre d'activités, tandis que les hommes n'y consacrent que 9 heures.

1 Introduction

Contrairement aux activités professionnelles rétribuées, le travail non rémunéré, qui n'a été que peu étudié jusqu'à présent, est mal couvert par la statistique, malgré son importance centrale pour la vie en famille et en société. Le travail non rémunéré demande souvent autant, voire davantage, de temps qu'une activité professionnelle. Dans certains cas, les tâches domestiques et familiales non rémunérées constituent même l'activité principale, notamment chez les femmes. La répartition inégale de ces tâches et des activités rémunérées entre hommes et femmes soulève différents problèmes. Tout d'abord, le manque de reconnaissance, sur le plan économique, des travaux non rétribués fait que les femmes sont désavantagées dans le système des assurances sociales.¹ Ces travaux ne sont d'ailleurs que peu reconnus également sur le plan des compétences impliquées. Dans de rares cas seulement, les tâches domestiques et familiales sont en effet considérées comme une expérience professionnelle pour les femmes qui veulent réintégrer la vie active. Quant aux conditions de travail, elles ne sont pas non plus comparables dans le cas des activités professionnelles et dans celui des tâches domestiques et familiales. Ces dernières ne se limitent pas à un nombre d'heures fixe par semaine, ni à une semaine de 5 jours. Il n'existe pas non plus dans ce cas de dispositions réglant le droit aux vacances, l'indemnisation de la perte de gain en cas de maladie, etc.² Ces problèmes concernent en particulier les tâches domestiques et familiales ainsi que l'aide fournie gratuitement à la parenté ou à des connaissances. Les activités honorifiques et bénévoles, en revanche, sont souvent davantage liées à l'activité professionnelle tant du point de vue structurel que sur le plan du contenu. Elles s'accompagnent souvent d'un certain prestige et valent généralement à la personne concernée une reconnaissance sur le plan professionnel.

Les données disponibles jusqu'à présent ne permettaient pas de brosser un tableau statistique représentatif de cet important domaine pour l'ensemble du terri-

toire suisse. La méthode utilisée habituellement à l'étranger pour recueillir de telles données statistiques est celle des enquêtes budget-temps.³ Une telle étude a été menée pour la première et dernière fois en Suisse en 1979. Il ressort du Programme pluriannuel de la statistique fédérale pour les années 1995-1999 que l'enquête budget-temps prévue à l'époque a été reportée à une date ultérieure pour des raisons d'économies. Le Conseil fédéral a toutefois souligné son engagement dans ce domaine à l'occasion de différentes interpellations parlementaires:

Le Conseil fédéral estime comme l'interpellante que les tâches familiales et domestiques doivent être mieux prises en compte dans la statistique officielle. Dans ses réponses aux diverses interventions parlementaires déposées à ce sujet⁴ (...), le Conseil fédéral a affirmé sa volonté de combler ces lacunes et de satisfaire ainsi à des revendications déjà anciennes du mouvement des femmes, exprimées notamment aussi au plan international à l'occasion de la Conférence mondiale sur les femmes de Beijing et du Sommet mondial pour le développement social de Copenhague (réponse du Conseil fédéral à l'interpellation Roth-Bernasconi du 3 octobre 1996).

L'Office fédéral de la statistique a intégré pour la première fois en 1997 un module spécial sur le travail non rémunéré dans l'Enquête suisse sur la population active (ESPA). Ce module, qui sera réutilisé tous les trois ans, fournit une base de données minimale pour l'établissement de rapports réguliers sur le travail non rémunéré.

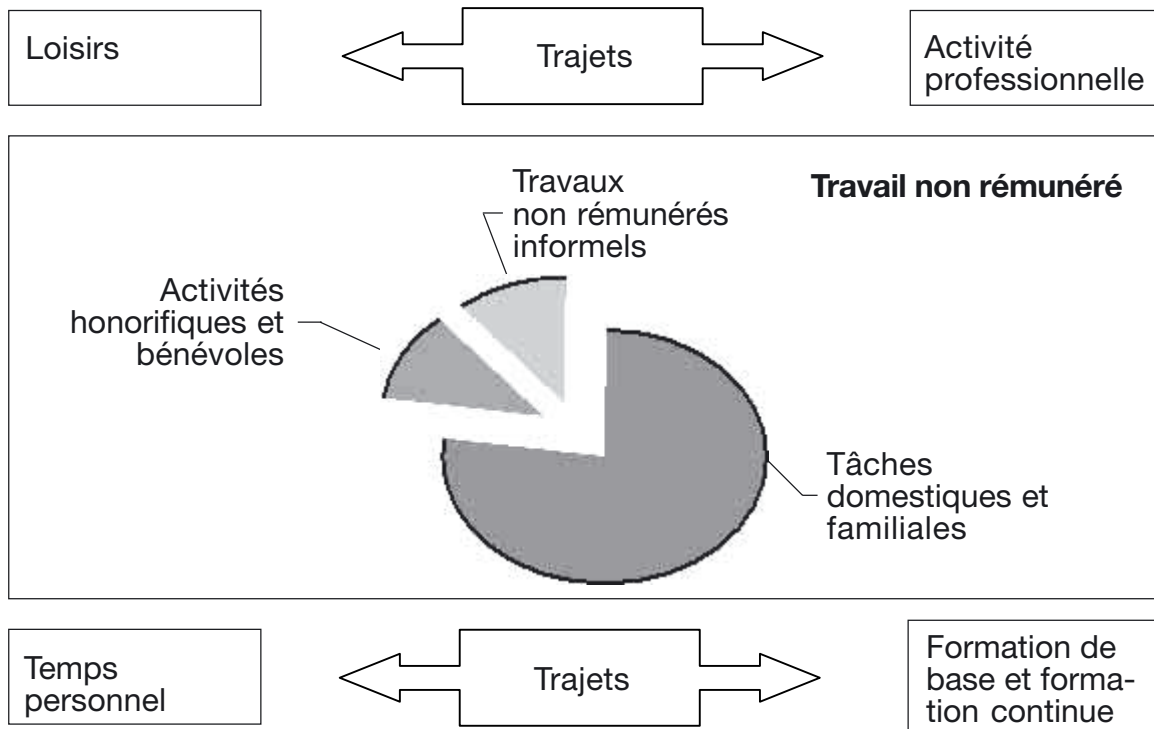
Sur le plan conceptuel, l'intégration de ce thème dans une enquête existante sur la population active nécessite certaines précisions. Qu'entend-on exactement par travail non rémunéré ? Il s'agit non seulement des tâches domestiques et familiales, mais aussi des activités honorifiques et de bénévolat ainsi que des travaux non rétribués informels tels que l'aide entre voisins par exemple. Le travail non rémunéré constitue donc un

¹ Les bonifications pour tâches éducatives et pour tâches d'assistance qui viennent s'ajouter désormais aux rentes AVS sont certes positives, mais elles ne compensent guère la perte de gain des femmes au foyer.

² Les femmes au foyer peuvent toutefois conclure des assurances spéciales leur permettant de toucher des indemnités journalières en cas d'accident ou de maladie. Il s'agit dans la plupart des cas d'une couverture minimale seulement, qui ne leur permet d'engager une aide ménagère que pour les tâches domestiques essentielles.

³ Ces enquêtes budget-temps (Time Use Surveys) permettent de recueillir des données exhaustives qui vont bien au-delà du domaine du travail non rémunéré. Ces analyses se basent sur les carnets journaliers tenus quotidiennement par les personnes interrogées et représentant une journée de 24 heures choisie au hasard.

⁴ Principales interventions: postulat et question ordinaire Bacciarini du 18 mars 1981 et du 31 janvier 1983 *Le travail de la ménagère et la statistique*; postulat Stamm du 19 mars 1993 *Importance économique des soins voués au ménage et aux enfants*; postulat Fankhauser du 1er juin 1994 *Prise en compte des activités bénévoles*; motion Goll du 17 juin 1995 *Activités sociales. Statistiques par sexe*; motion du parti radical-démocratique suisse du 2 février 1995 *Egalité des sexes. Recherches sociologiques*; postulat Aepli Wartmann du 13 juin 1996 *Travail rémunéré et travail non rémunéré. Rapport sur la répartition actuelle et mesures en vue d'une nouvelle répartition*. Interpellation Roth-Bernasconi du 3 octobre 1996 *Evaluation et reconnaissance des tâches familiales et domestiques*. Un plan d'action, contenant des objectifs statistiques, a été élaboré suite à la 4e Conférence mondiale sur les femmes de Pékin; il s'agit entre autres de fournir des données statistiques portant sur le travail non rémunéré et sur l'emploi.



domaine complexe, dont la délimitation par rapport aux autres domaines de la vie n'est pas toujours évidente. Le diagramme ci-dessus présente justement la structure du travail non rémunéré et sa délimitation par rapport aux autres domaines d'activités.

La principale différence avec l'activité professionnelle réside dans le fait que le travail en question n'est pas rétribué.⁵ Pour établir la limite entre les loisirs ou le temps personnel et le travail non rémunéré, on utilise souvent le critère de la tierce personne, qui consiste à déterminer si l'activité ou la tâche en question pourrait être accomplie par une tierce personne contre rétribution. Ce critère exclut automatiquement les domaines de la formation de base et de la formation continue, étant donné qu'il n'est pas possible de déléguer sa propre formation. Par temps personnel, on entend le temps passé, par exemple, chez le coiffeur, à dormir, à manger ou pour des soins corporels. La pratique d'un sport, l'utilisation des médias, les discussions et les visites privées font partie en revanche des loisirs. Le fait de se promener avec les enfants et de les emmener sur une place de jeu représente un travail non rémunéré qui pourrait

être confié à une tierce personne contre rétribution (une jeune fille au pair, par exemple). Il en va de même des soins aux animaux et aux plantes de même que des travaux de jardinage. En revanche, les trajets constituent une catégorie à part. Ils peuvent théoriquement être considérés comme un domaine particulier ou être attribués en fonction de l'objectif qu'ils servent à atteindre. Dans ce cas, le temps requis pour se rendre à son lieu de travail serait attribué à la charge temporelle liée à l'activité professionnelle, celui pris pour les achats au travail non rémunéré et le trajet scolaire à la formation⁶ (voir aussi la conception et les définitions de l'annexe méthodologique).

Le domaine du travail non rémunéré se répartit en trois grandes catégories: les tâches domestiques et familiales, les activités honorifiques et bénévoles dans des associations et des organisations ainsi que l'aide aux connaissances et à la parenté (travaux non rémunérés informels). On a recueilli des données portant sur 12 groupes d'activités effectuées dans les ménages: ces activités vont de la cuisine et du nettoyage aux soins et à l'assistance dispensés aux enfants ainsi qu'aux adultes

⁵ Ne sont pas considérés comme du travail non rémunéré les domaines de la production agricole et commerciale destinée à l'usage personnel étant donné qu'ils sont déjà définis comme des activités productives au sens de la comptabilité nationale. Malgré les indemnités de séance, l'indemnisation des frais et d'autres formes de dédommagements alloués dans le domaine des activités honorifiques et bénévoles, celles-ci font partie des travaux non rémunérés.

⁶ Nous n'avons toutefois pas pu recenser les trajets correspondants dans le cadre de notre sondage téléphonique.

du ménage qui en ont besoin,⁷ en passant par les travaux manuels et administratifs. Les activités honorifiques et bénévoles de même que les travaux non rémunérés informels effectués en dehors d'un cadre organisé ne sont certes pas comparables aux tâches domestiques et familiales du point de vue de la charge temporelle, mais revêtent une importance indéniable pour la communauté.

La présente publication donne une vue d'ensemble du travail non rémunéré d'un point de vue statistique. Elle présente les principaux résultats concernant les trois catégories de travail non rémunéré. En ce qui concerne les tâches domestiques et familiales, notre attention s'est portée en premier lieu sur la répartition des rôles dans les couples et sur le temps consacré en moyenne aux différents groupes d'activités. On s'est donc penché sur la charge temporelle en fonction des différentes situations familiales et activités principales (cf. 1.1: Principaux déterminants du travail non rémunéré). Le deuxième chapitre contient des indicateurs généraux et

des analyses sur diverses situations particulières (mères de famille, personnes élevant seules des enfants, personnes retraitées, etc.).

Le troisième chapitre est consacré aux activités honorifiques et bénévoles exercées au sein d'associations ou d'organisations. Il traite, en plus de la charge temporelle liée à ces activités, du taux de participation selon le type d'organisation, définit le profil de la personne-type active dans ce domaine et s'intéresse à sa position dans la fonction qu'elle exerce.

On a également calculé les taux de participation aux travaux non rémunérés informels (chapitre 4). Ceux-ci sont par ailleurs ventilés selon les différents types d'activités, le temps consacré et le profil de la personne-type active dans ce domaine.

L'annexe méthodologique en fin de publication contient des indications sur la conception, les définitions, l'enquête et les questions posées.

⁷ Voir aussi l'annexe méthodologique.

Principaux déterminants du travail non rémunéré

Même si les conditions et les mécanismes de répartition définissant la structure du travail non rémunéré sont très complexes, quelques caractéristiques suffisent pour expliquer les principales différences. En plus de la ventilation par sexe, les données sont analysées dans le présent rapport en fonction avant tout de la situation familiale et de l'activité principale.

Les paragraphes suivants donnent une vue d'ensemble des principaux groupes pris en compte dans ce rapport. Les pourcentages se réfèrent aux parts correspondantes dans la population résidente âgée d'au moins 15 ans. Selon la question qui est abordée, ces groupes sont encore subdivisés et analysés plus en détail dans les prochains chapitres. Outre les questions de contenu, les limites empiriques jouent également toujours un rôle important à ce niveau (nombre suffisamment élevé de cas par groupe).

Il existe des liens particulièrement étroits entre le travail non rémunéré et la *situation familiale*. Les facteurs tels que la taille du ménage, le nombre et l'âge des enfants ont une influence directe sur le type de tâches domestiques et le temps qui leur est consacré. Dans les familles, les tâches sont réparties en fonction des liens de parenté et surtout du sexe.

Les femmes et les hommes vivent pour la plupart avec leur partenaire: un peu moins de 30% vivent en couple, 23% ont au moins un enfant n'ayant pas plus de 14 ans et 11% vivent dans un ménage comprenant des enfants d'au moins 15 ans ou d'autres adultes que leur partenaire. 18% de la population vivent dans des ménages formés d'une seule personne, les femmes étant nettement plus nombreuses à être dans ce cas (22%) que les hommes (14%). Les enfants de 15 à 24 ans qui habitent chez leurs parents représentent quelque 11% de la population. Si les femmes élevant seules des enfants représentent environ 2% de la population féminine, la proportion des hommes dans cette situation est par contre infiniment petite. Les personnes n'étant attribuables à aucune de ces catégories forment 7% de la population. Nous les avons classées sous «Autre situation».

La situation professionnelle constitue également un facteur important. Il est en effet difficile de concilier un poste à plein temps avec la tenue d'un ménage familial. D'autres facteurs peuvent par ailleurs influencer considé-

ablement sur le temps à disposition pour les travaux non rémunérés. Le concept utilisé dans la présente publication classe les individus en fonction de leur *activité principale*. En plus de leur position sur le marché du travail, il tient également compte de leur niveau de formation et de leur situation familiale.

L'activité professionnelle est considérée comme une activité principale si elle est exercée à raison d'au moins 50% ou lorsque la personne concernée travaille à moins de 50%, sans pour autant suivre une formation ou tenir un ménage de plusieurs personnes en parallèle. 68% des hommes et 37% des femmes entrent dans cette catégorie.

Sont principalement à la recherche d'un emploi les personnes qui n'ont pas d'activité professionnelle malgré leur disponibilité, mais qui en cherchent une (soit environ 3% de la population résidente âgée de plus de 14 ans).

Indépendamment de leurs éventuelles activités au niveau de la formation ou sur le plan professionnel, les personnes ayant atteint l'âge de la retraite constituent un groupe en tant que tel. Elles représentent dans l'ensemble un cinquième de la population résidente, soit 15% des hommes et 25% des femmes.

Est considérée comme une activité principale toute formation qui n'est pas combinée à un emploi de 50 à 100%. C'est le cas pour 9% de la population résidente masculine et féminine.

Enfin, 24% des femmes s'occupent principalement de tâches domestiques et familiales, sans exercer en parallèle d'activité professionnelle à raison d'au moins 50% ni suivre de formation. La part correspondante chez les hommes se situe à la limite des valeurs déterminables du point de vue statistique.

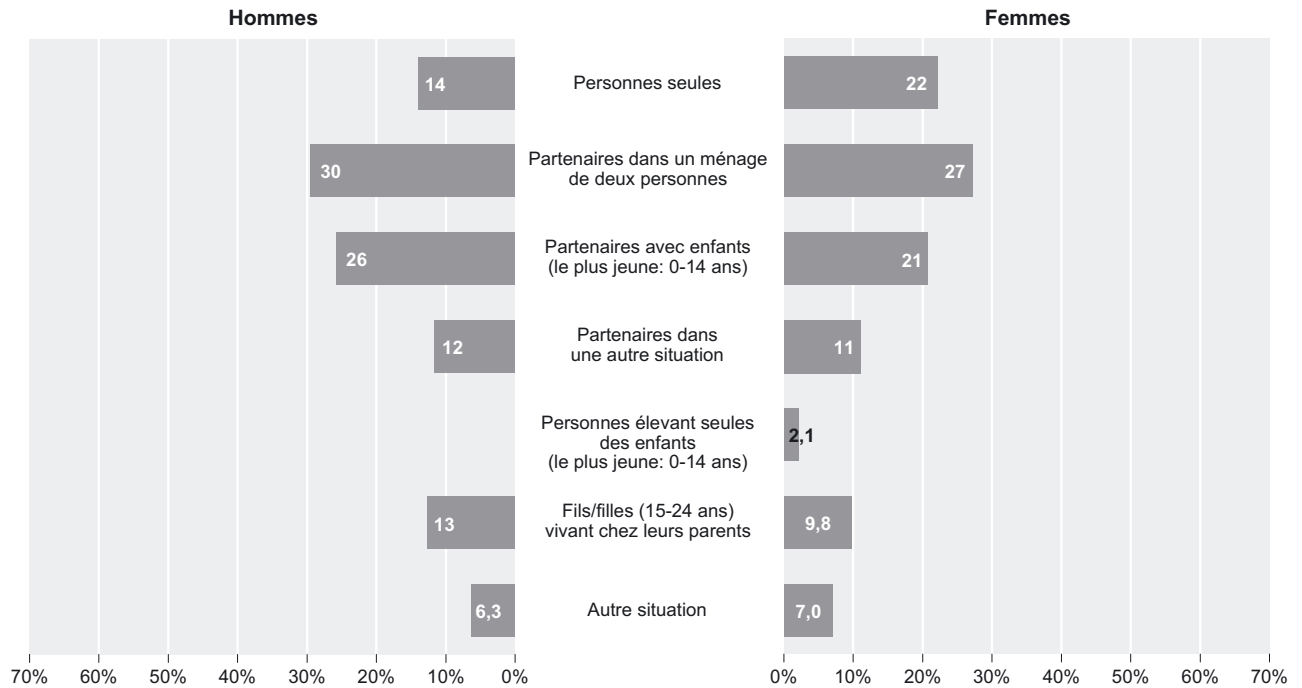
Définitions et calculs

Il n'est question d'activité principale pour une formation que lorsque celle-ci comprend plusieurs branches, s'étale sur une année ou plus et comprend en tout au moins 150 leçons. Dans le cas des personnes en apprentissage, la formation est considérée comme l'activité principale.

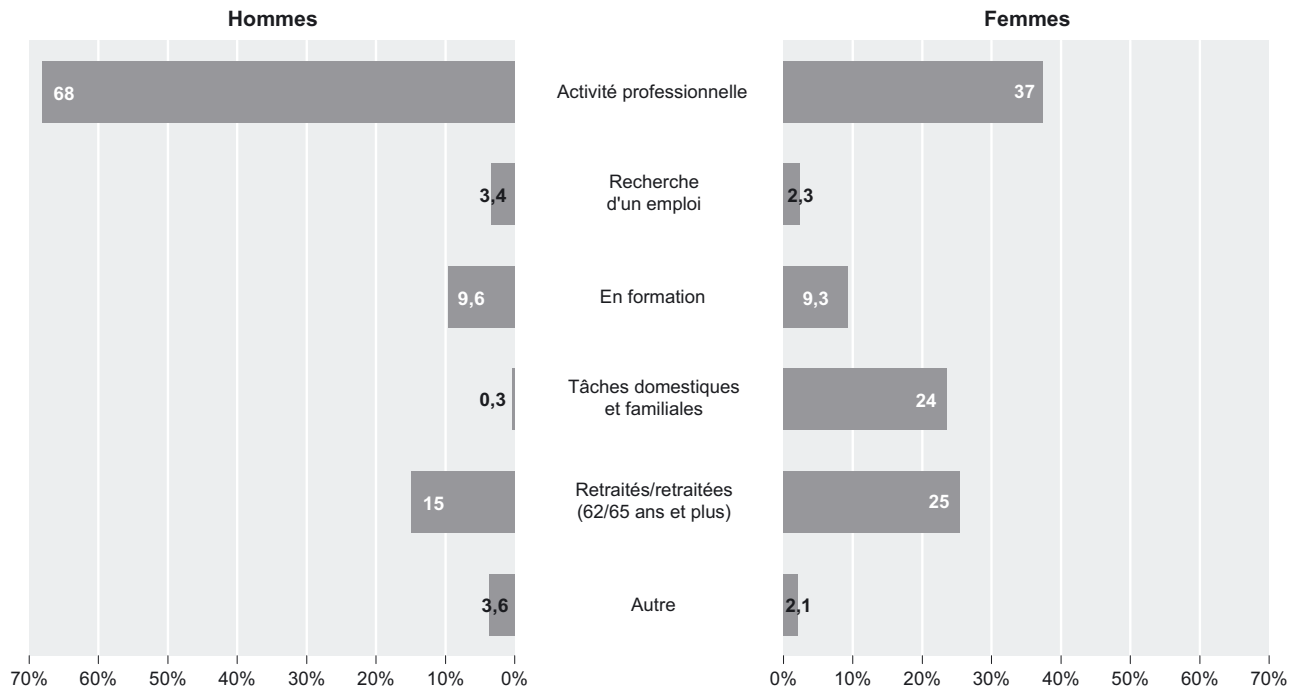
La part des personnes à la recherche d'un emploi (activité principale) ne correspond pas au taux de chômage, celui-ci ne se référant pas à la population résidente de plus de 14 ans, mais à l'ensemble des personnes actives occupées ou au chômage.

Source: Enquête suisse sur la population active (ESPA), 1997: Le travail non rémunéré

Situation familiale selon le sexe



Activité principale par sexe



© Office fédéral de la statistique

2 Les tâches domestiques et familiales

Les tâches domestiques et familiales constituent la majeure partie des travaux non rémunérés. Tout ménage a un minimum de tâches domestiques à effectuer telles que le nettoyage, la lessive, les travaux administratifs et manuels ou les soins aux animaux domestiques et aux plantes ainsi que le jardinage. Sans oublier les tâches liées à l'alimentation quotidienne (les courses, la cuisine, la vaisselle) qui sont également accomplies, du moins en partie, au sein du ménage. Parmi les nombreuses activités qui peuvent leur incomber, les ménages consacrent toujours un minimum de temps aux tâches domestiques. En principe, chaque membre d'un ménage privé effectue de tels travaux non rémunérés. Même la plupart des enfants y participent, à partir d'un certain âge.

En plus des tâches domestiques à proprement parler, les familles ont d'autres obligations à remplir : garder les enfants en bas âge, jouer avec eux, aider les plus grands à faire leurs devoirs ou les emmener à l'école, sur une place de jeux, chez les grands-parents, etc. Des ménages ont également des soins spéciaux à donner à certains de leurs membres adultes.

Le temps requis par ces travaux est difficile à évaluer pour différentes raisons. D'une part, un certain nombre de tâches peuvent être accomplies en parallèle, telles que la lessive, la cuisine, le fait d'aider les enfants pour leurs devoirs. D'autre part, il n'est pas toujours évident de délimiter les tâches domestiques et familiales des loisirs. Le fait de jouer avec les enfants peut être ressenti comme une activité de loisirs, mais compte en principe parmi les tâches incombant aux parents pour l'éducation des enfants et les soins dont ils ont besoin. De même, le fait de nourrir le chat constitue une tâche domestique nécessaire au même titre que les travaux de

jardinage, bien que ces activités puissent être assimilées par la personne qui les accomplit à des moments de loisir et de détente. La satisfaction que peut donner ce genre d'activités ne joue donc aucun rôle lorsqu'il s'agit de déterminer si telle tâche domestique ou familiale peut être considérée comme un travail non rémunéré. L'activité professionnelle peut également être source de plaisir ou de satisfaction, sans pour autant que l'on remette en question sa rémunération. La délimitation du travail non rémunéré par rapport aux loisirs et au temps personnel est déterminée par le critère de la tierce personne. Celui-ci signifie que l'on considère comme du travail non rémunéré toutes les activités qu'il serait possible de faire exécuter contre rémunération par des tiers.

Autre facteur ne facilitant pas l'estimation du temps requis par ces travaux: le nombre considérable de types de ménages différents. Certains sont formés d'une seule personne, d'autres d'un couple, d'une famille avec des enfants en bas âge ou des enfants plus grands, d'une famille monoparentale, de plusieurs générations ou de personnes vivant en communauté. La taille du logement et son emplacement jouent par ailleurs un rôle important dans la détermination du temps requis. D'autres facteurs tels que la situation financière du ménage et l'état de santé de ses membres entrent également en ligne de compte.

Le présent chapitre présente la charge temporelle et les structures des tâches domestiques et familiales au moyen d'une série d'indicateurs illustrés par des graphiques. Nous partons de situations de vie et de types de ménages spécifiques pour déterminer le temps consacré à ces tâches par certains groupes de population.

Le partage des tâches dans le couple: toujours une exception

L'homme au foyer est une espèce rare, qui ne se trouve que dans 2% environ des couples ou familles faisant ménage commun. En règle générale, c'est la partenaire qui assume le rôle de la personne au foyer. Dans de rares cas seulement, les deux partenaires se partagent les tâches domestiques.

C'est la répartition traditionnelle des rôles entre les hommes et les femmes qui prévaut dans la majorité des couples. Dans 72% des ménages composés d'un couple uniquement et même dans 90% de ceux comprenant un couple avec des enfants de moins de 15 ans, c'est la partenaire qui accomplit la plupart des tâches domestiques et familiales.

Les ménages dans lesquels ces tâches sont réparties à parts égales entre l'homme et la femme représentent toujours des exceptions. Ce n'est le cas que de 14% de ceux formés d'un couple ou d'une famille. Les différences sont considérables, comme on pouvait s'y attendre, d'une situation professionnelle et familiale à l'autre.

Toutefois, seul un quart environ des femmes qui exercent une activité professionnelle à plein temps peuvent compter sur une contribution équitable de leur partenaire. Plus les travaux domestiques prennent de temps et plus ils semblent laissés à la seule responsabilité de la partenaire. C'est ce qu'illustre le fait que seuls 7% des couples ayant des enfants de moins de 15 ans se répartissent les tâches domestiques à parts égales entre les deux partenaires. Dans les ménages formés d'un couple uniquement, cette proportion est environ trois fois plus importante. Il apparaît à ce propos que le ménage est nettement moins souvent tenu par les deux partenaires dans les couples d'âge moyen que dans les classes d'âges inférieures et supérieures.

Définitions et calculs

On tiendra compte du caractère subjectif des résultats pour leur interprétation, d'autant plus que seule une personne par ménage a été interrogée. Ainsi, la proportion des hommes accomplissant des travaux domestiques dans une même mesure que leur partenaire est nettement supérieure, selon les indications de ceux-ci, à l'estimation des femmes interrogées (19% selon les hommes, contre 12% selon les femmes).

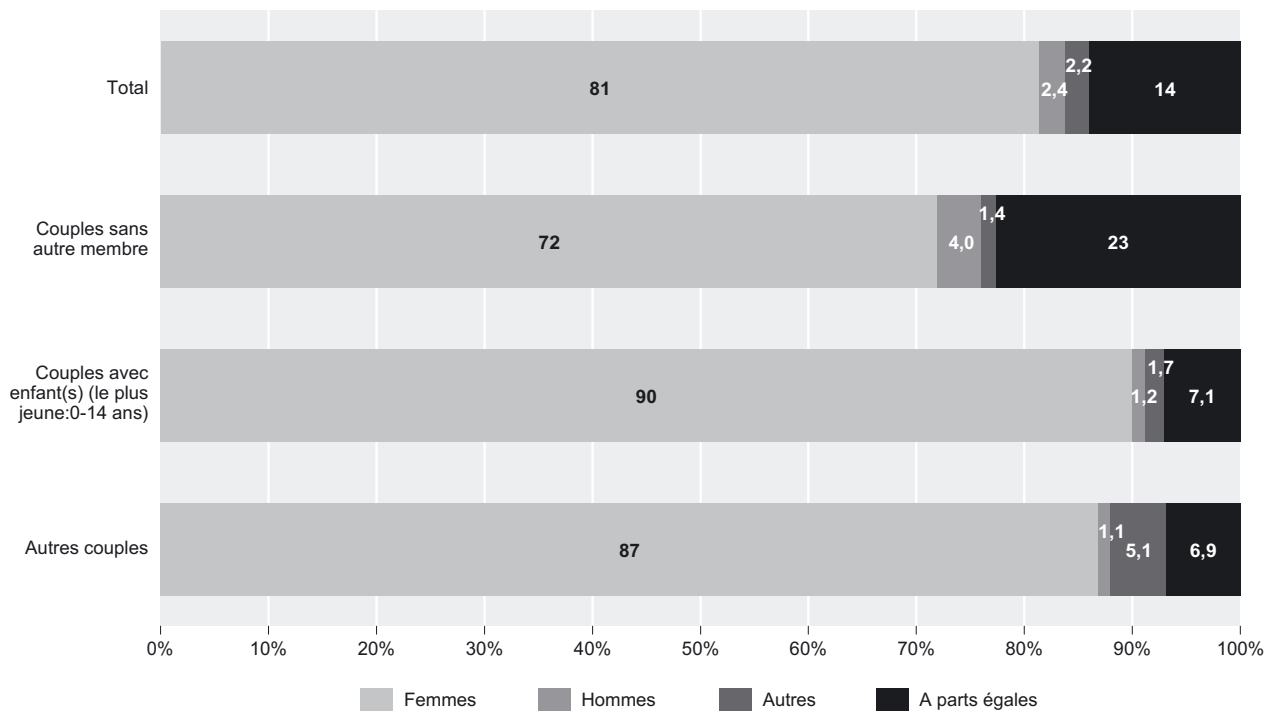
Question posée

Les résultats reposent sur les réponses obtenues à la question suivante: «*Qui s'occupe principalement des tâches ménagères chez vous?*». Plusieurs personnes pouvaient être mentionnées dans la réponse à condition qu'elles effectuent les travaux domestiques à part égales. La possibilité d'indiquer une personne externe au ménage n'a été utilisée que très rarement (cf. graphique sous «Autre»).

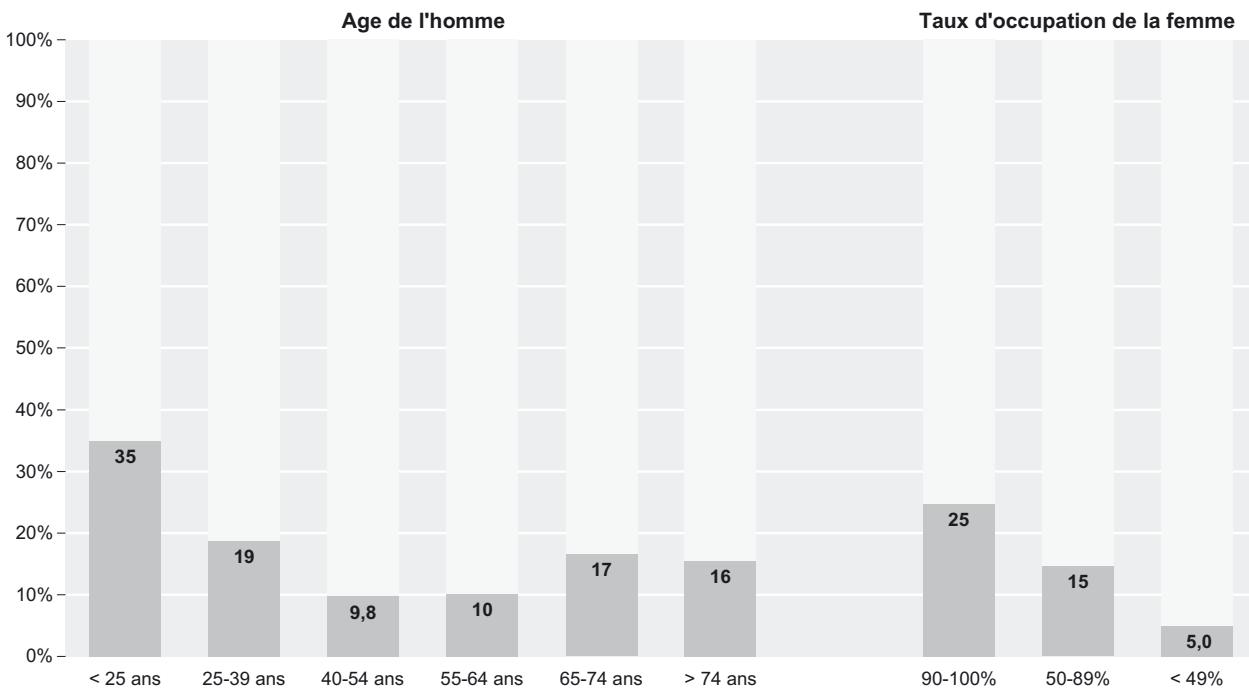
Source: Enquête suisse sur la population active (ESPA), 1997: Le travail non rémunéré

2.1 Répartition des rôles dans les couples

Responsabilité principale des tâches domestiques



Part des couples se partageant la responsabilité des tâches domestiques



© Office fédéral de la statistique

Les femmes consacrent deux fois plus de temps au ménage et à la famille que les hommes

En Suisse, quelque 24 heures par personne sont investies en moyenne chaque semaine dans les tâches domestiques et familiales non rétribuées. La majeure partie de ces travaux est effectuée par des femmes, qui y consacrent en moyenne 31 heures par semaine, contre 16 heures hebdomadaires pour les hommes. Ces tâches prennent toutefois plus ou moins de temps selon la situation familiale. Elles nécessitent bien entendu le plus de temps dans les ménages comptant des enfants.

Quels que soient les caractères socio-démographiques considérés, les hommes n'investissent dans aucun cas davantage de temps dans les tâches domestiques et familiales que les femmes.

Pour ce qui est des groupes d'âges, ce sont les femmes de 25 à 39 ans, celles qui sont donc le plus susceptibles de s'occuper d'enfants en bas âge, qui investissent en moyenne le plus de temps dans les tâches domestiques et familiales (39 heures par semaine). Si les hommes de la même tranche d'âge y consacrent davantage de temps (18 heures par semaine en moyenne) que leurs homologues plus et moins âgés, leur participation à ce genre de travaux n'atteint toutefois pas la moitié du temps consacré par leurs contemporaines. Toujours chez les hommes, ce sont les retraités n'ayant pas plus de 74 ans qui prennent le plus de temps pour ces travaux (19 heures par semaine). Du côté des femmes, le nombre d'heures investies dans les tâches domestiques et familiales diminue progressivement à partir de 40 ans pour descendre jusqu'à 22 heures hebdomadaires chez les plus de 74 ans. On constate déjà des différences importantes selon le sexe parmi les jeunes: les jeunes femmes de 15 à 24 ans consacrent en moyenne 17 heures par semaine à ces travaux, contre 9 heures chez les jeunes hommes du même âge.

Avec une moyenne de 18 heures par semaine, les hommes au bénéfice d'une formation tertiaire passent 5

bonnes heures de plus à effectuer des tâches domestiques et familiales que ceux n'ayant pas suivi de formation postobligatoire. Chez les femmes, celles sans formation postobligatoire y consacrent également le moins de temps (28 heures par semaine), tandis que les femmes au bénéfice d'une formation de degré secondaire II arrivent en tête (33 heures). Dans l'ensemble, le niveau de formation a toutefois peu d'influence sur le temps investi dans les tâches domestiques et familiales.

Les femmes au foyer consacrent évidemment beaucoup de temps à ces travaux, soit 48 heures tout juste par semaine en moyenne. Si les valeurs en question peuvent paraître relativement importantes, il faut garder à l'esprit qu'elles se rapportent à une semaine de 7 jours et ne sont donc pas directement comparables à celles d'une personne active occupée. Rares sont les hommes dont l'activité principale réside dans les tâches domestiques et familiales (cf. 1.1). Les personnes retraitées et celles exerçant une activité professionnelle y consacrent plus ou moins autant de temps: entre 16 et 17 heures par semaine pour les hommes et entre 26 et 27 heures pour les femmes. Celles qui investissent le moins de temps dans ces travaux sont les personnes en formation, c'est-à-dire en général les plus jeunes: 15 heures en moyenne pour les femmes en formation, contre 9 heures pour les hommes dans la même situation.

Définitions et calculs

Douze groupes d'activités dans le ménage ont été recensés au total. Des valeurs nulles ont été attribuées lorsque les personnes interrogées n'avaient accompli aucune de ces tâches le jour de référence. Quant aux valeurs moyennes, elles se basent sur la somme des tâches domestiques et familiales accomplies lors d'un jour de référence choisi au hasard, multipliée par 7 pour la moyenne hebdomadaire (voir aussi l'annexe méthodologique). Une seule personne a été interrogée par ménage, de sorte que nous ne disposons d'aucune donnée sur le temps consacré au total par l'ensemble des membres du ménage. Les données prises en compte lors de l'analyse d'un groupe particulier, tel que le ou la partenaire d'un ménage avec enfants, sont donc toujours celles de personnes issues de ménages différents.

Les quelques hommes au foyer ne sont pas indiqués séparément (cf. 1.1).

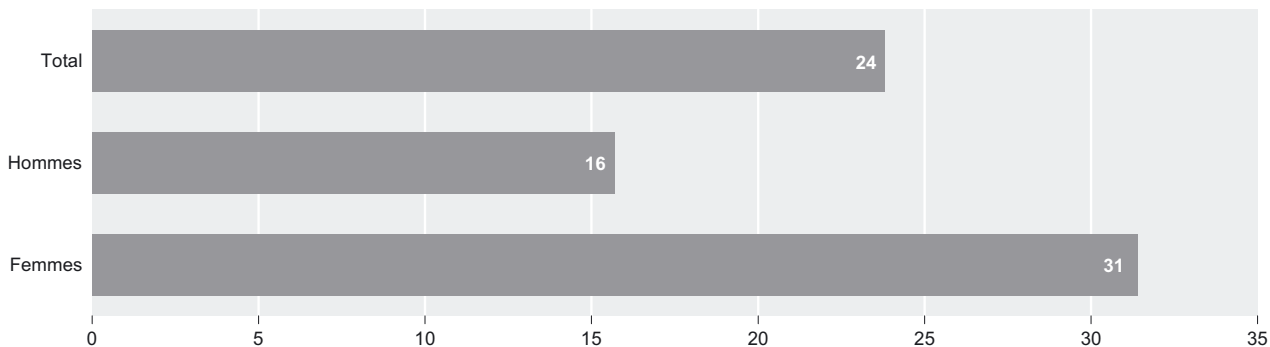
Question posée

Combien de temps avez-vous consacré hier (avant-hier) à l'activité xy? (12 activités énumérées: cf. Annexe méthodologique)

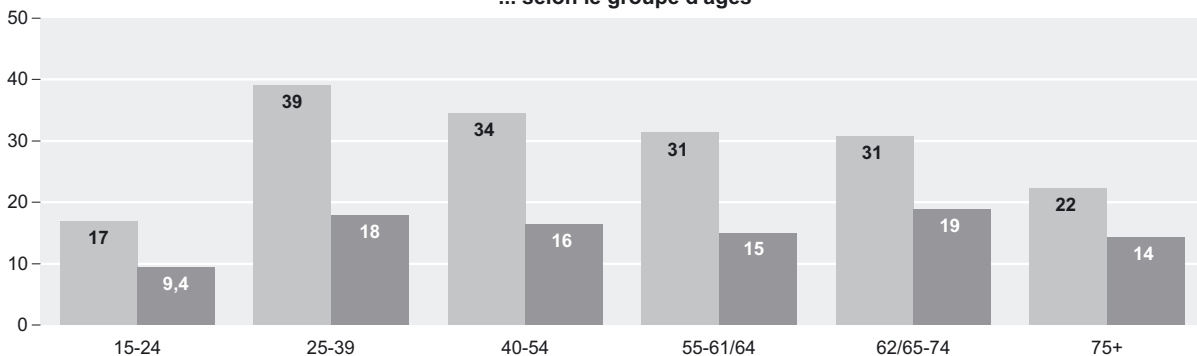
Source: Enquête suisse sur la population active (ESPA), 1997: Le travail non rémunéré

Nombre d'heures consacrées en moyenne aux tâches domestiques et familiales par semaine

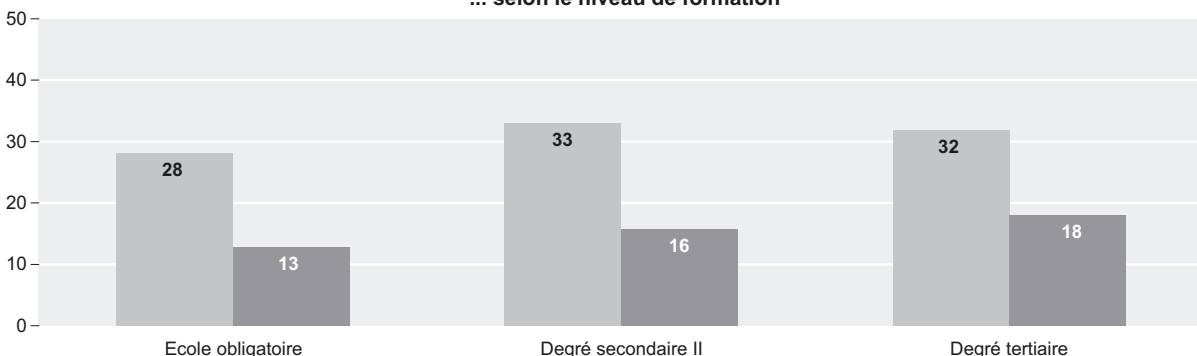
... selon le sexe



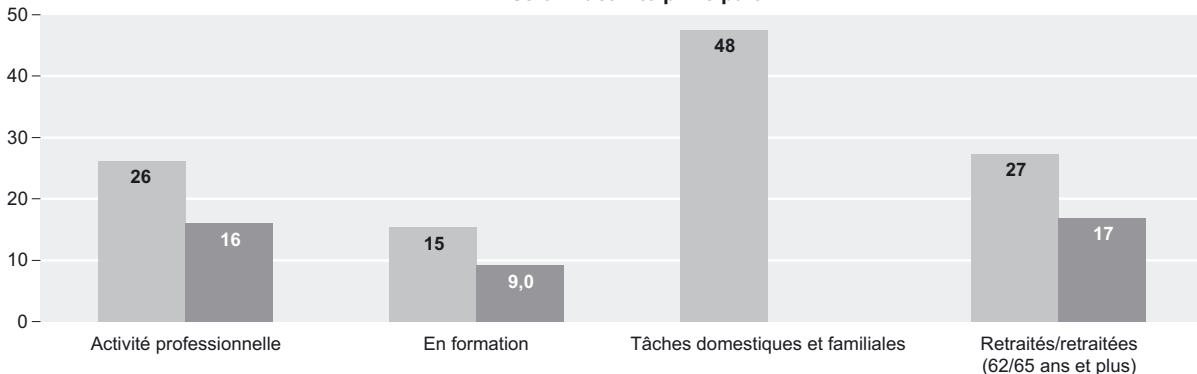
... selon le groupe d'âges



... selon le niveau de formation



... selon l'activité principale



■ Femmes ■ Hommes

© Office fédéral de la statistique

Les femmes avec enfants accomplissent le plus de tâches domestiques et familiales

Atteignant en moyenne 52 heures par semaine, le temps que les femmes dans les couples ayant des enfants de moins de 15 ans consacrent aux tâches domestiques et familiales dépasse largement le nombre ordinaire d'heures de travail hebdomadaire d'une personne exerçant une activité professionnelle. Dans cette catégorie de ménages, les hommes participent également à ces tâches avec une moyenne remarquable de 22 heures par semaine en plus de leur activité professionnelle. Quant aux femmes élevant seules des enfants, elles investissent aussi énormément de temps dans ces travaux (46 heures par semaine). Les personnes qui vivent seules ainsi que les jeunes membres d'un ménage familial consacrent, en revanche, nettement moins de temps à ce genre d'activités.

Si l'on analyse les données en fonction de la situation familiale, les valeurs les plus élevées sont celles des femmes vivant avec leur partenaire et des enfants de moins de 15 ans : elles passent en moyenne 52 heures par semaine à accomplir des tâches domestiques et familiales. Dans la même catégorie de ménages, les hommes investissent tout de même en moyenne 22 heures par semaine de leur temps dans de tels travaux, ce qui représente la valeur la plus haute pour eux. Les femmes élevant seules des enfants consacrent également beaucoup de temps à ces activités (46 heures par semaine).

Dans les couples sans enfant, les hommes accordent en moyenne 15 heures par semaine au ménage et à la famille, indépendamment du nombre d'adultes supplémentaires compris dans le ménage. Du côté des femmes, en revanche, la taille du ménage joue un rôle considérable: dans le cas des couples seuls, les femmes ef-

fectuent 28 heures de tâches domestiques et familiales par semaine, contre 36 heures lorsque d'autres adultes font partie du ménage. Les jeunes de 15 à 24 ans qui vivent dans un ménage familial sont ceux qui consacrent le moins de temps à ce genre d'activités. On constate toutefois des différences à ce niveau d'un sexe à l'autre: les fils participent à ces travaux à raison de 8 heures par semaine en moyenne, contre 13 heures pour les filles.

Ces différences se retrouvent également dans le cas des personnes qui vivent seules. En effet, les femmes dans cette situation consacrent en moyenne 22 heures par semaine aux tâches domestiques, contre 16 heures pour les hommes. Cet écart s'explique notamment par la composition hétérogène du groupe des personnes seules. A partir d'un certain âge, les femmes sont en effet plus nombreuses à vivre seules que les hommes, de sorte que l'âge joue ici un rôle important (cf. 2.11).

Définitions et calculs (cf. 2.2)

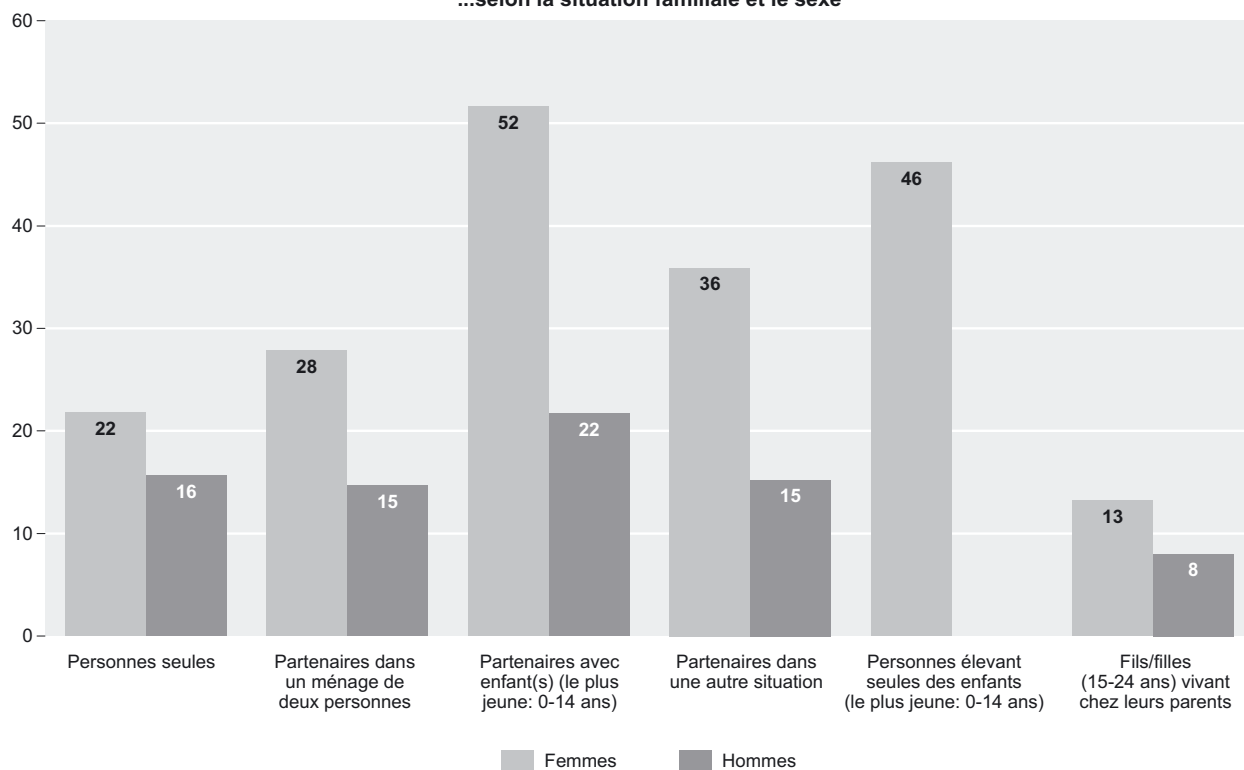
Les quelques hommes figurant parmi les personnes élevant seules des enfants de moins de 15 ans n'ont pas été pris en compte (cf. 2.9).

Question posée: cf. 2.2

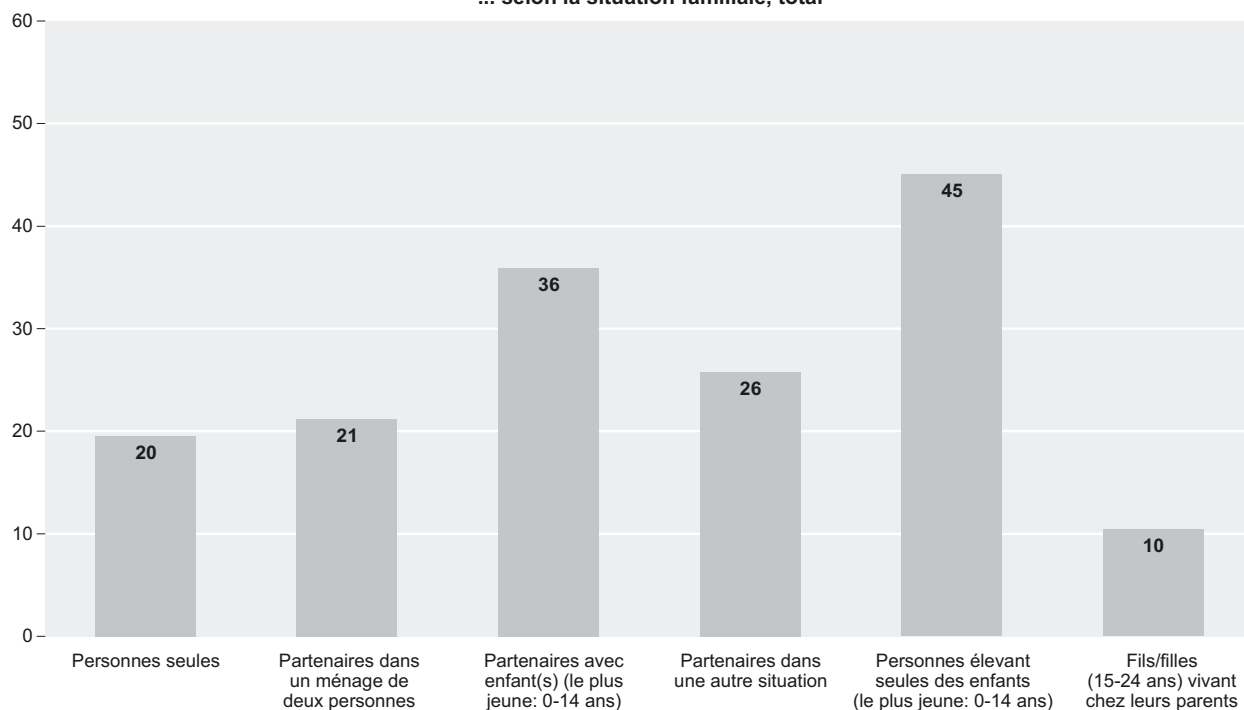
Source: Enquête suisse sur la population active (ESPA), 1997: Le travail non rémunéré

Nombre d'heures consacrées en moyenne par semaine aux tâches domestiques et familiales

...selon la situation familiale et le sexe



... selon la situation familiale, total



© Office fédéral de la statistique

Dans l'ensemble, les hommes et les femmes travaillent autant

Malgré une répartition peu équitable du travail domestique et de l'activité professionnelle, les hommes et les femmes vivant une situation comparable travaillent en fin de compte quasiment autant. Les personnes élevant seules des enfants sont celles qui doivent assumer le plus de charges. Les jeunes sont, en revanche, les moins mis à contribution, ce qui leur permet de se concentrer principalement sur leur formation.

L'activité professionnelle de même que les tâches domestiques et familiales prennent une bonne partie de notre temps. Selon les cas, il nous reste plus ou moins de temps pour d'autres activités et pour nous épanouir dans d'autres domaines importants de la vie. Des déséquilibres à ce niveau peuvent donc influencer sur les possibilités pour une personne de se former ou de profiter de son temps libre. Par conséquent, le temps consacré par différents groupes sociaux aux activités professionnelles ainsi qu'aux tâches domestiques et familiales constitue un bon indicateur du temps à disposition de ces groupes. Il s'agit de garder à l'esprit lors de l'interprétation des données que les valeurs indiquées pour chaque groupe ne sont pas forcément représentatives de tous les membres de celui-ci. On constate en effet des écarts importants au sein des groupes considérés (voir le prochain chapitre).

Bien que les rôles soient répartis de manière unilatérale dans notre société, en termes de profession et de famille, la charge de travail incombant aux hommes et aux femmes dans des situations familiales comparables est dans l'ensemble quasiment la même. Chacun des partenaires, dans un couple élevant des enfants de moins de 15 ans, travaille en moyenne au total 62 heures par semaine. Cette moyenne n'est plus élevée que dans le cas des femmes élevant seules des enfants (67

heures). Dans les ménages formés d'une seule personne, les hommes consacrent en moyenne 44 heures et les femmes 36 heures à leur activité professionnelle et au ménage. Cette différence s'explique en premier lieu par le fait que les femmes sont plus nombreuses à vivre seules à l'âge de la retraite que les hommes.

Outre la situation familiale, l'activité principale joue également un rôle indéniable sur la charge de travail totale. Les personnes occupées principalement par une activité professionnelle travaillent en tout et pour tout en moyenne tout juste moins de 60 heures par semaine. Si le temps consacré à l'activité lucrative domine chez les hommes, le rapport entre le travail rémunéré et le travail non rémunéré est plutôt équilibré chez les femmes actives occupées. Les femmes au foyer, elles, travaillent au total 52 heures par semaine, dont 48 pour le ménage et la famille. Les personnes en formation n'investissent que peu de temps dans les activités professionnelles et domestiques (12 heures par semaine pour les hommes, contre 20 pour les femmes). Le cas des apprentis est particulier, ceux-ci combinant activité professionnelle et formation. Finalement, la charge de travail incombant en moyenne aux personnes à la retraite est de 21 heures par semaine pour les hommes et de 28 heures pour les femmes.

Définitions et calculs

On a attribué 0 heure de travail rémunéré aux personnes sans activité professionnelle et à celles exerçant une telle activité en temps normal, mais qui ne travaillaient pas durant la semaine de référence.

Le calcul du temps consacré en moyenne aux tâches domestiques et familiales repose sur un concept analogue: cf. Question posée et définitions, 2.2.

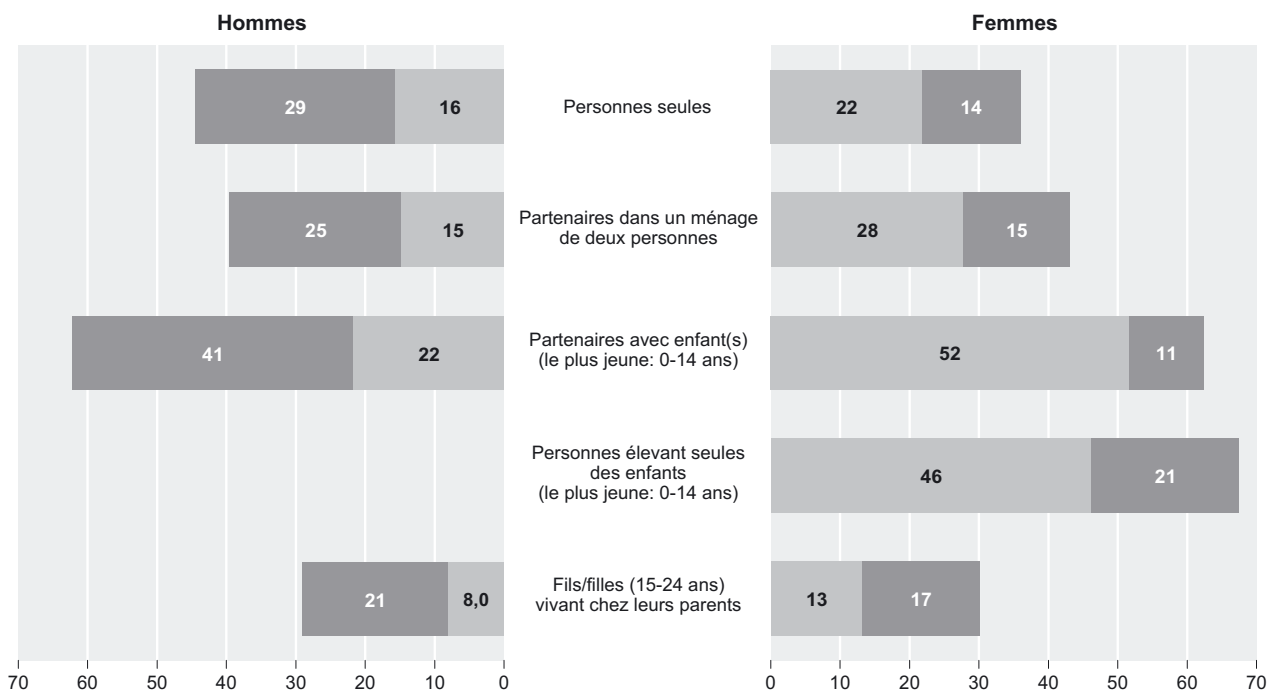
Question posée

La détermination du temps moyen consacré aux activités professionnelles se base sur la question suivante, qui a été posée à l'ensemble des personnes actives occupées à plein temps ou à temps partiel, concernant les activités professionnelles principales et annexes: *Combien d'heures avez-vous EFFECTIVEMENT travaillé la semaine dernière, y compris les pauses-café et le travail professionnel à domicile?*

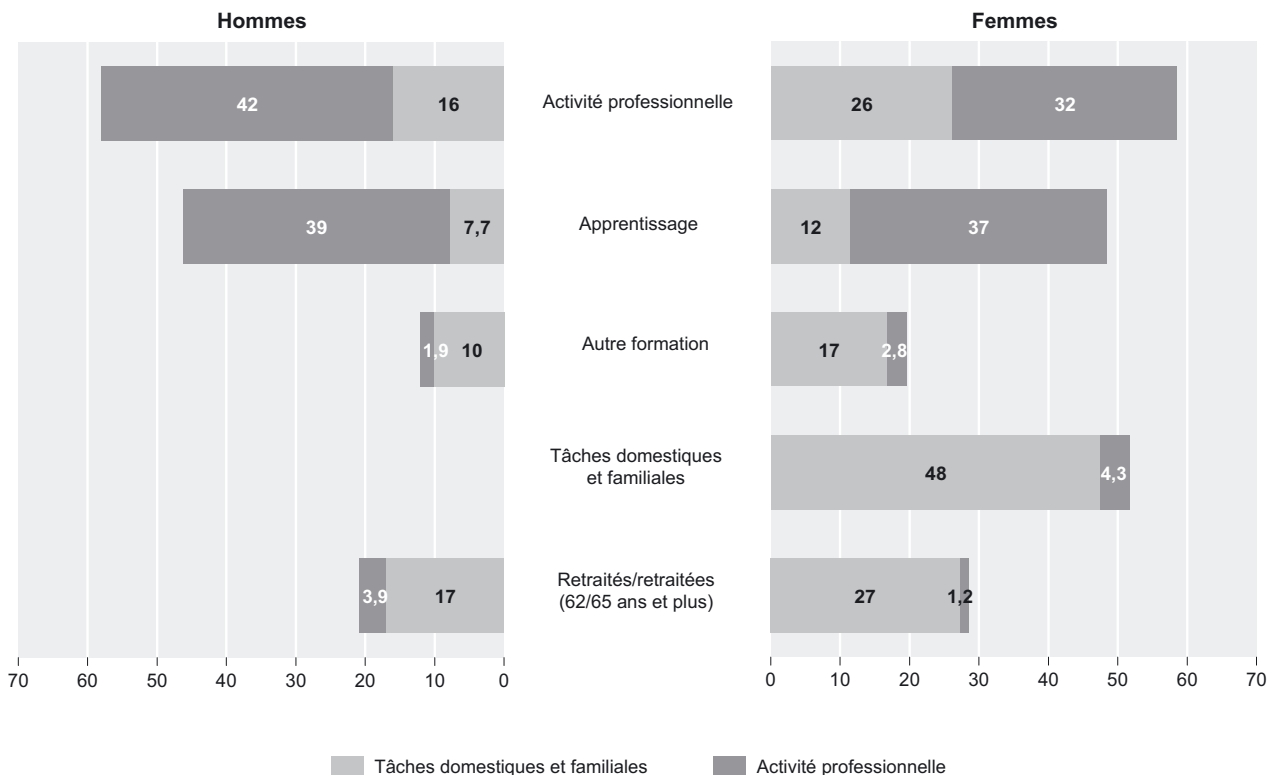
Source: Enquête suisse sur la population active (ESPA), 1997: Le travail non rémunéré

Nombre d'heures consacrées en moyenne par semaine à l'activité professionnelle et aux tâches domestiques et familiales

... selon la situation familiale



... selon l'activité principale



© Office fédéral de la statistique

Les femmes au foyer n'ont pas congé le week-end

Les hommes ont plutôt tendance à remettre au week-end l'accomplissement de leurs tâches domestiques et familiales, du moins tant qu'ils sont en âge d'exercer une activité professionnelle. Les personnes en formation et les actifs occupés également passent davantage de temps à effectuer ces travaux durant le week-end qu'en semaine. En revanche, dans les couples ayant des enfants de moins de 15 ans, les femmes investissent moins de temps dans ces activités le samedi et le dimanche que les autres jours; il n'en demeure pas moins qu'elles y consacrent toujours nettement plus d'heures en fin de compte que leur partenaire. Les femmes dont l'activité principale réside dans les tâches domestiques et familiales n'ont pas congé le week-end.

Comment ces tâches sont-elles réparties sur les jours de la semaine? Les personnes exerçant une activité professionnelle les accomplissent-elles durant le week-end, et les femmes au foyer ont-elles congé le week-end?

A l'exception des plus jeunes, toutes les femmes consacrent davantage de temps par jour aux activités domestiques et familiales en semaine que le week-end, contrairement aux hommes n'ayant pas encore atteint l'âge de la retraite (64 ans).

Si l'on considère les résultats selon la principale activité exercée, les femmes au foyer, les personnes à l'âge de la retraite ainsi que celles qui cherchent du travail, passent moins de temps à effectuer des tâches domestiques et familiales durant le week-end. A l'inverse, les personnes en formation et celles exerçant une activité professionnelle y consacrent un peu plus de temps le samedi et le dimanche qu'en semaine. Mais les femmes au foyer et les mères de famille n'ont pas congé le week-end: elles passent quand même en moyenne 5,5 heures de leur samedi et de leur dimanche à accomplir de tels travaux, soit toujours plus que les personnes ayant une autre activité principale.

L'analyse des résultats selon la situation familiale des personnes interrogées révèle que les hommes vivant dans des ménages familiaux avec des enfants de moins de 15 ans participent davantage à ce genre d'activités durant le week-end. Ils y passent en effet presque le double de temps par jour que durant la semaine. Tandis que les femmes dans la même situation réduisent leur contribution le samedi et le dimanche, elles investissent toujours davantage de temps dans les tâches domestiques et familiales que leur partenaire: les hommes dont les enfants n'ont pas 15 ans consacrent en moyenne 4,6 heures à ces tâches aussi bien le samedi que le dimanche, contre 6,4 heures pour leur partenaire. Dans les ménages de couples sans enfant, les hommes n'augmentent pratiquement pas leur participation à ce genre d'activités durant le week-end, tandis que les femmes la réduisent légèrement. Ce n'est que dans le cas des 15-24 ans que les deux sexes effectuent plus de tâches domestiques et familiales durant le week-end que pendant la semaine; les femmes y passent tout de même environ 1 heure de plus par jour que les hommes.

Définitions et calculs

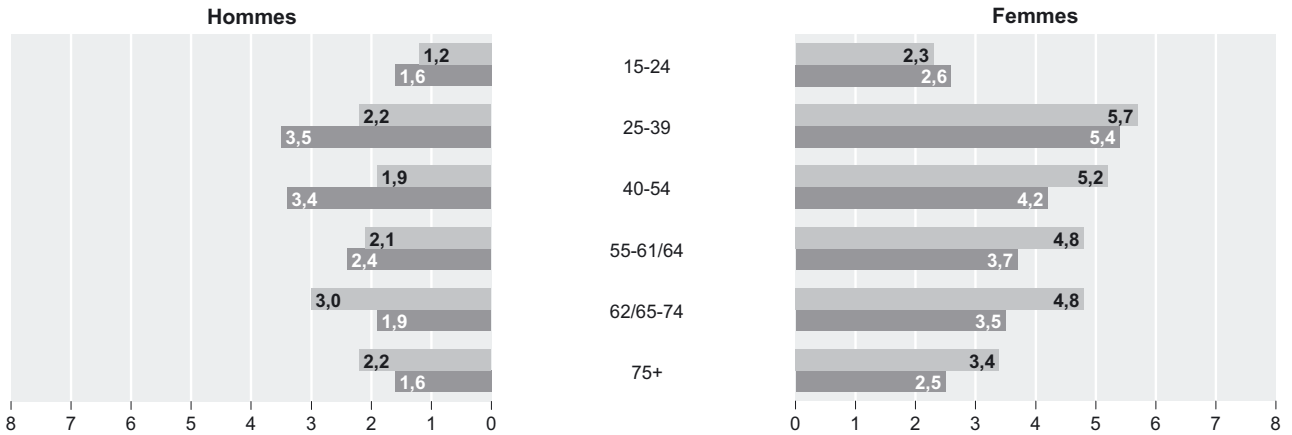
On a calculé le temps consacré en moyenne par jour pendant la semaine et pendant le week-end sur la base d'un jour de référence choisi au hasard.

Question posée: cf. 2.2

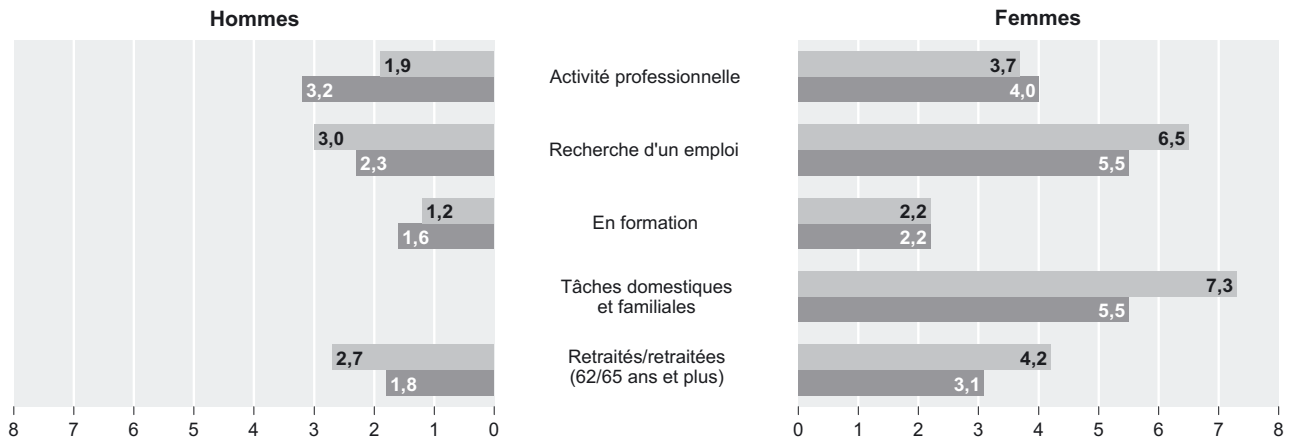
Source: Enquête suisse sur la population active (ESPA), 1997: Le travail non rémunéré

Nombre d'heures consacrées en moyenne par jour aux tâches domestiques et familiales en semaine et le week-end

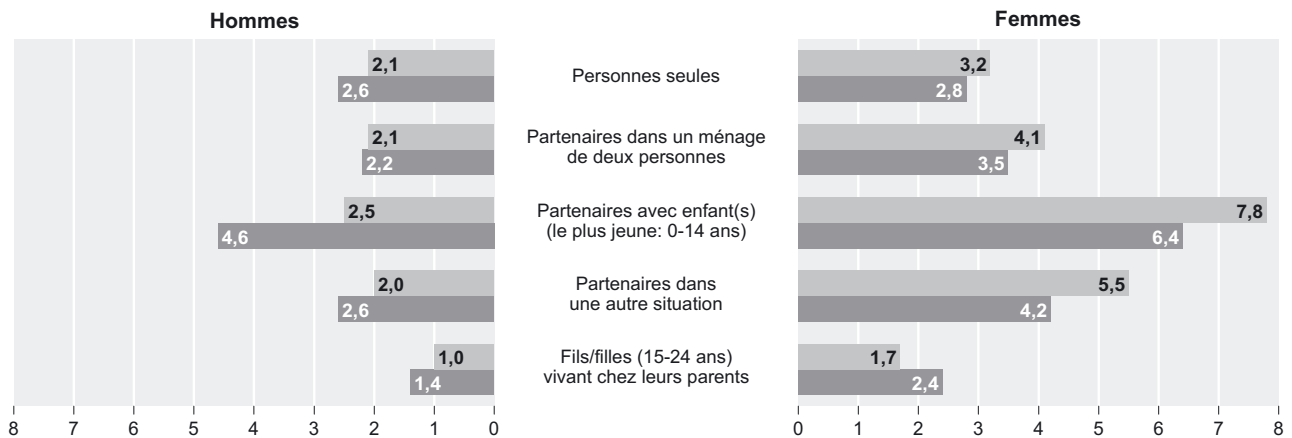
... selon le groupe d'âges



... selon l'activité principale



... selon la situation familiale



■ Lun - ven ■ Sam - dim

© Office fédéral de la statistique

L'assistance et les soins prennent le plus de temps

De tous les travaux non rémunérés, l'éducation et les soins aux enfants ainsi que les soins dispensés à d'autres membres du ménage sont ceux qui prennent le plus de temps. Viennent ensuite les activités culinaires et le nettoyage, suivis des soins dispensés aux animaux domestiques et aux plantes ainsi que les travaux de jardinage. Les courses, la lessive et les travaux manuels demandent quelque peu moins de temps. Les tâches administratives arrivent en dernière place. Si les hommes passent relativement beaucoup de temps à s'occuper des enfants ou des adultes qui en ont besoin, ils consacrent en général moins de temps aux travaux domestiques que les femmes.

Dans les ménages comptant d'autres adultes nécessitant des soins particuliers, les hommes participent activement à ces soins. Ils y consacrent en moyenne 6 heures par semaine. Les hommes passent également près de 6 heures par semaine à jouer avec les enfants ou à les aider à faire leurs devoirs. En revanche, ils n'investissent que 2 heures hebdomadaires en moyenne dans les soins aux enfants. Vient ensuite, dans l'ordre décroissant, le temps qu'ils consacrent aux animaux et aux plantes ainsi qu'aux travaux de jardinage, à la cuisine et finalement aux travaux manuels. La lessive et le repassage arrivent en dernière position (environ 20 minutes par semaine).

Avec une moyenne de 7,6 heures par semaine, les femmes consacrent le plus de temps à la préparation des repas (faire la cuisine). Suivent chez elles les tâches d'encadrement: il leur faut en moyenne 7 heures par semaine

pour s'occuper des adultes qui en ont besoin ainsi que pour jouer avec les enfants ou les aider à faire leurs devoirs. Quant aux soins aux enfants (les nourrir, les laver, etc.), ils leur prennent autant de temps que le nettoyage, soit en moyenne près de 6 heures par semaine. Elles investissent environ 3 heures hebdomadaires dans chacune des activités suivantes: faire les courses, la vaisselle, la lessive et le repassage ainsi que s'occuper des animaux domestiques et des travaux de jardinage. Les femmes consacrent en revanche nettement moins de temps aux travaux manuels et administratifs (1 heure à 1 heure et demie par semaine).

Les différences les plus marquées entre les deux sexes concernent des travaux tels que la cuisine, le nettoyage, la lessive, la garde d'enfants en bas âge. Seuls les travaux manuels et administratifs «coûtent» en moyenne davantage de temps aux hommes qu'aux femmes.

Définitions et calculs (cf. 2.2)

Le temps indiqué pour les soins et l'assistance aux enfants et aux adultes se base uniquement sur les ménages ayant des enfants ou des adultes nécessitant de tels soins et ne correspond pas à une valeur moyenne calculée sur l'ensemble de la population.

Questions posées

Lesquelles des tâches ménagères suivantes avez-vous effectuées le jour x (hier ou avant-hier), ne serait-ce que 5 minutes? (8 activités, cf. annexe méthodologique)

Combien de temps avez-vous consacré le jour x (hier ou avant-hier) à l'activité y? (activité 1-8)

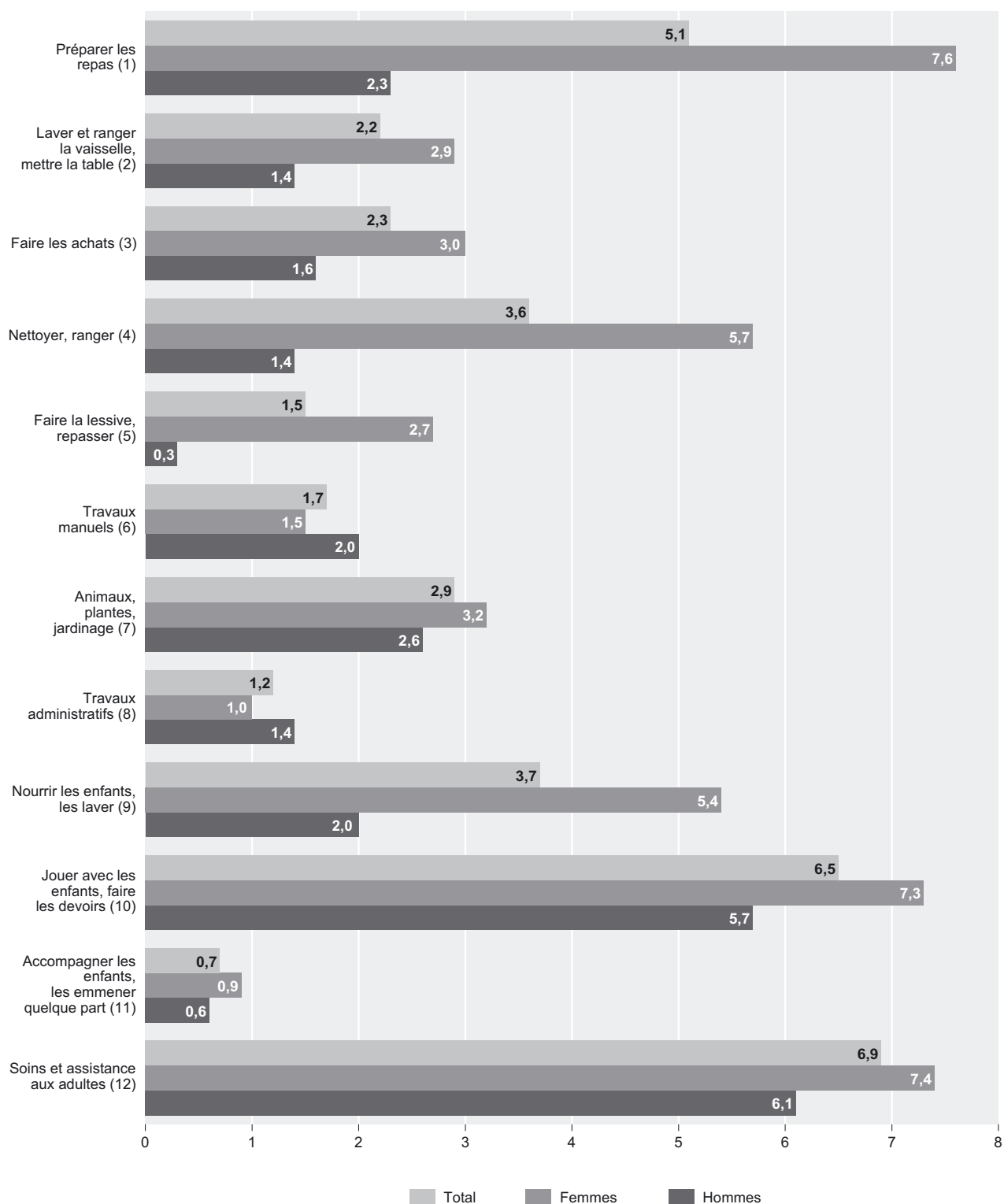
Lesquelles des tâches suivantes avez-vous accomplies le jour x (hier ou avant-hier) pour z (nom du/des enfant(s) du ménage), ne serait-ce que 5 minutes? (3 activités)

Combien de temps avez-vous consacré le jour x (hier ou avant-hier) à y? (activité 9-11)

Combien de temps avez-vous mis le jour x (hier ou avant-hier) pour les soins et l'assistance ou le transport de z (nom de l'adulte nécessitant des soins dans le ménage)? (activité 12)

Source: Enquête suisse sur la population active (ESPA), 1997: Le travail non rémunéré

Nombre d'heures consacrées en moyenne par semaine aux différentes tâches domestiques et familiales



© Office fédéral de la statistique

La mère de famille: une travailleuse à domicile qui fait des heures supplémentaires

Ce sont les femmes qui accomplissent la majeure partie des tâches qui incombent aux couples avec enfant(s). Et elles ne bénéficient que de peu de soutien lorsqu'elles exercent une activité professionnelle.

Les mères de famille ont un taux d'occupation à la maison qui dépasse en général de loin les 40 heures imposées d'ordinaire aux personnes exerçant une activité professionnelle. Les mères d'enfants de moins de 7 ans sont les plus sollicitées. Elles consacrent en moyenne environ 60 heures par semaine au ménage et à la famille. Dès que les enfants atteignent l'âge de scolarité, cette moyenne diminue de manière considérable pour atteindre toutefois toujours 43 heures par semaine. Les mères dont les enfants ont entre 15 et 24 ans investissent encore 37 heures dans le ménage par semaine.

De telles charges sont difficilement conciliables avec un engagement professionnel. C'est une des raisons pour lesquelles une bonne moitié des mères d'enfants en bas âge n'exerce aucune activité lucrative, tandis qu'un quart travaille à moins de 50%. Seul un bon cinquième concilie les tâches domestiques avec un emploi à plein temps ou à plus de 50%. Si la part des personnes exerçant une activité professionnelle est plus élevée chez les mères dont les enfants sont plus âgés, les chiffres illustrent tout de même le problème du retour à la vie ac-

tive: même les mères d'enfants de 15 à 24 ans sont pour la plupart employées à moins de 50% ou sont sans emploi.

Dans ce contexte, il convient de déterminer dans quelle mesure les mères de famille exerçant une activité professionnelle bénéficient d'un soutien pour l'accomplissement des tâches domestiques et familiales. Si elles consacrent en moyenne légèrement moins de temps à ce genre de travaux que les mères de famille sans emploi, elles n'en sont pas pour autant moins chargées, étant donné les heures additionnelles qu'elles sont amenées à accomplir du fait de leur activité professionnelle. Elles ne peuvent pas non plus compter sur une aide importante de la part des hommes ou de l'extérieur. Quel que soit leur taux d'occupation professionnelle, les mères d'enfants en bas âge investissent en moyenne environ 22 heures dans l'éducation de leurs enfants et les soins à leur dispenser. Par rapport aux mères sans emploi, elles ne consacrent en fin de compte que quelques heures de moins aux activités ménagères telles que la cuisine, la vaisselle, les courses ou le nettoyage.

Définitions et calculs

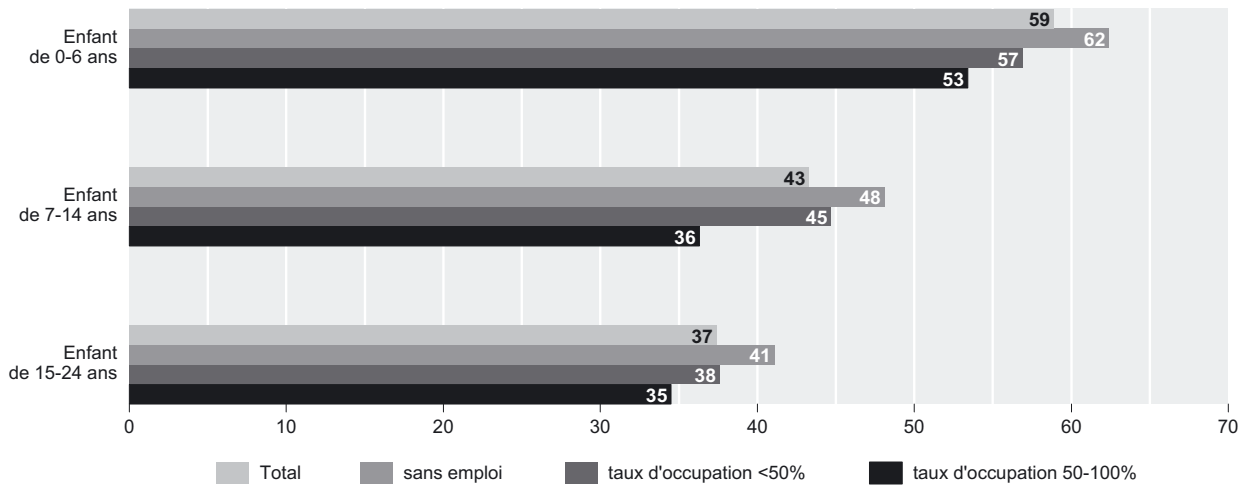
Par mères de famille, on entend les personnes qui, dans les couples avec enfant(s), disent exercer principalement des tâches domestiques et familiales. Si les hommes ne sont pas exclus explicitement, cette catégorie se compose presque exclusivement de femmes, ce qui explique l'utilisation du terme féminin.

Les données ne contiennent pas d'informations directes sur le soutien apporté aux mères de famille par d'autres membres du ménage ou des personnes externes à celui-ci.

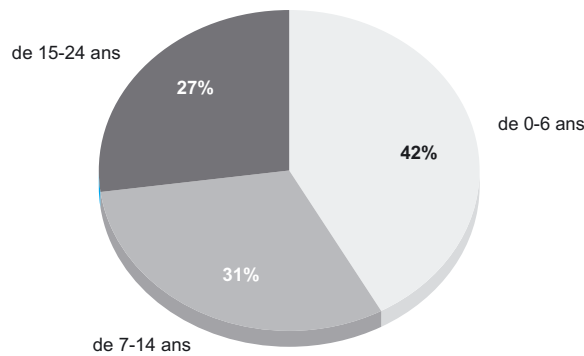
Question posée: cf. 2.2

Source: Enquête suisse sur la population active (ESPA), 1997: Le travail non rémunéré

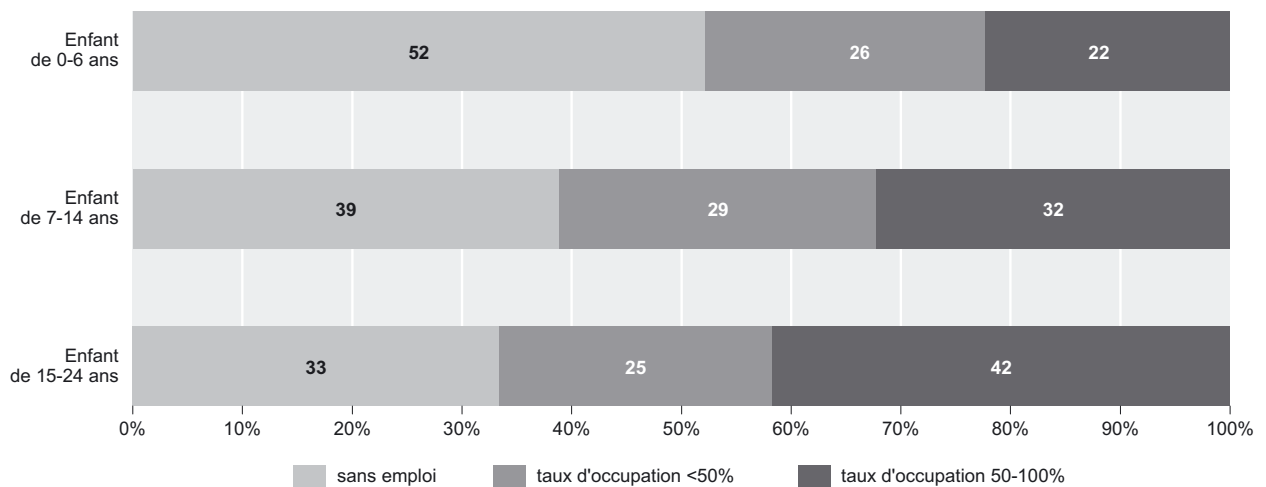
Nombre d'heures consacrées en moyenne par les mères de familles aux tâches domestiques et familiales selon l'âge du plus jeune des enfants et le taux d'occupation professionnelle, par semaine



Mères de famille selon l'âge du plus jeune des enfants



Mères de famille selon l'âge du plus jeune des enfants et le taux d'occupation professionnelle



© Office fédéral de la statistique

Des fils, des filles et des pères maternés

Les jeunes qui vivent chez leurs parents prennent relativement peu part aux tâches domestiques. La majeure partie de celles-ci est effectuée par les mères qui y consacrent en moyenne 38 heures par semaine, soit près de quatre fois plus de temps que les enfants de 15 à 24 ans et environ deux fois et demie le temps investi par les pères.

Si les jeunes participent dans l'ensemble peu aux tâches domestiques, leur contribution varie d'un sexe à l'autre, conformément au schéma traditionnel de la répartition des rôles. Les jeunes filles de 15 à 24 ans participent tout de même à raison de 13 heures par semaine à la tenue du ménage, soit seulement 2 heures de moins que les pères. Cette différence s'explique par l'engagement accru de ces derniers durant le week-end. Quant aux fils, ils ne consacrent que 8 heures par semaine à ce genre d'activités.

Il est intéressant de noter que la participation des enfants aux tâches domestiques n'augmente que de manière insignifiante avec l'âge. Les jeunes de 18 à 24 ans n'aident en moyenne pas davantage au ménage que ceux de 15 à 17 ans. Le temps qu'ils consacrent à ces travaux ne varie pas considérablement selon qu'ils suivent une formation ou exercent déjà un métier. Les jeu-

nes semblent jouer dans les tâches domestiques et familiales un rôle secondaire, mais stable tant qu'ils vivent chez leurs parents.

Les jeunes filles aident leurs mères avant tout à la cuisine (préparation des repas, vaisselle, etc.) et pour le nettoyage et les rangements. Ces travaux représentent bien la moitié de leur contribution hebdomadaire. Aucune activité ne semble prévaloir en revanche chez les fils. Les 8 heures qu'ils consacrent au ménage chaque semaine se répartissent presque à parts égales sur les différentes catégories de travaux domestiques. Les pères se rendent surtout utiles pour les activités manuelles et s'occupent plutôt du jardin, des plantes et des animaux. Ils consacrent toutefois proportionnellement beaucoup de temps à leurs enfants (jouer avec eux, les aider à faire leurs devoirs, etc.). En revanche, ils participent moins souvent que leurs filles à la cuisine et au nettoyage.

Définitions et calculs

On a choisi pour ces analyses des ménages composés du père et/ou de la mère et des enfants, dont au moins un a entre 15 et 24 ans.

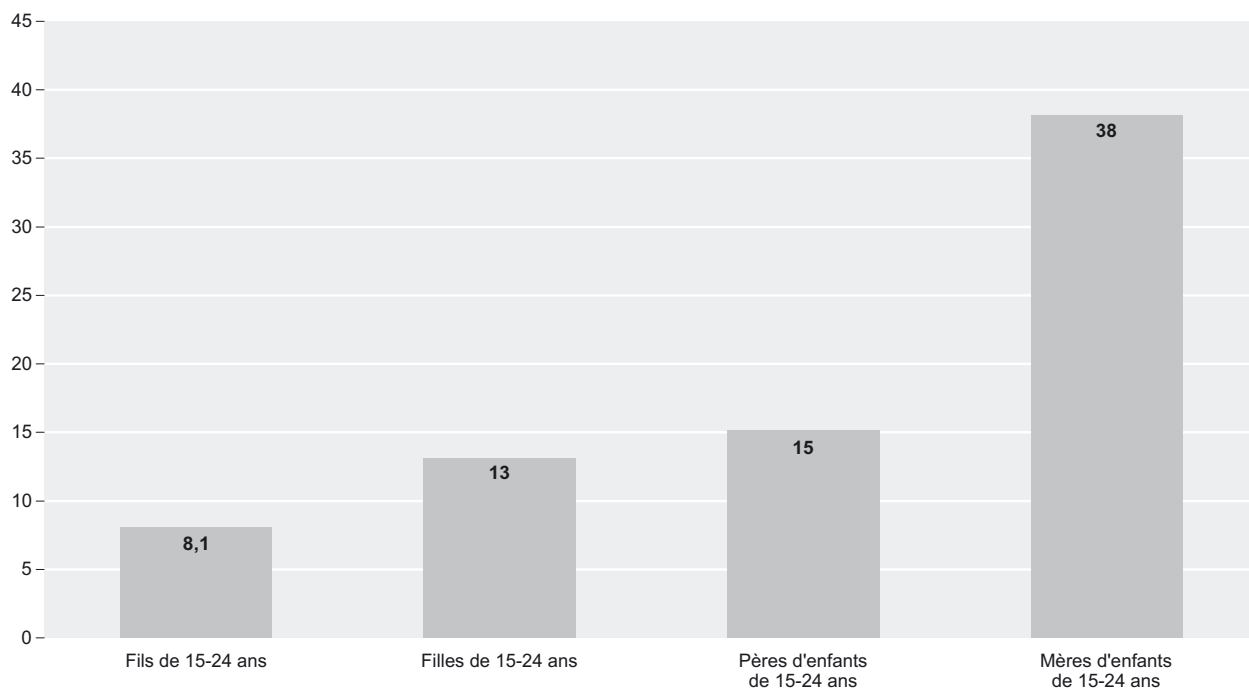
Une seule personne a été interrogée par ménage. Les fils, les filles, les pères et les mères dont il est question ici sont donc issus de ménages différents.

Les indications quant au temps consacré aux trois différents types d'activités liées à la garde d'enfants ne concernent que les personnes vivant avec au minimum un enfant de moins de 15 ans.

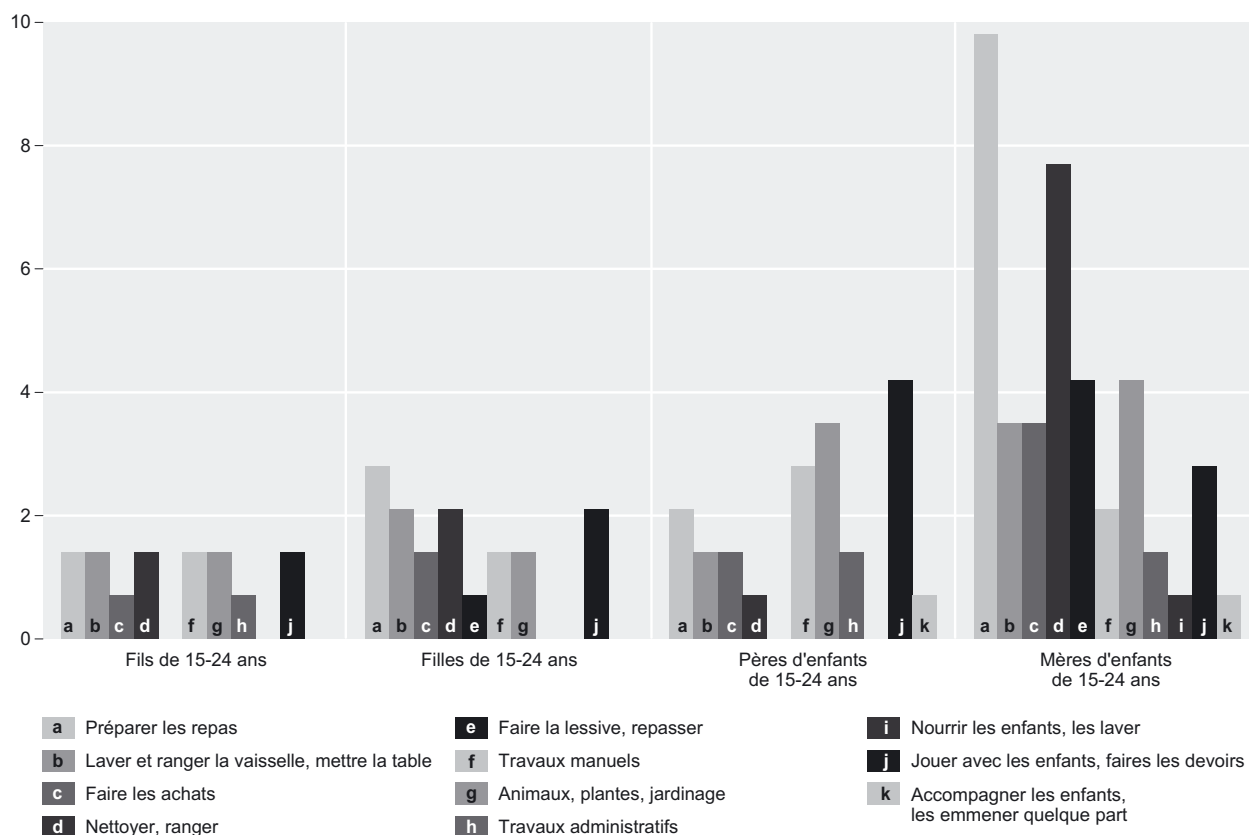
Question posée: cf. 2.2 et 2.6

Source: Enquête suisse sur la population active (ESPA), 1997: Le travail non rémunéré

Nombre d'heures consacrées en moyenne par semaine aux tâches domestiques et familiales



Nombre d'heures consacrées en moyenne par semaine aux différentes tâches domestiques et familiales



- a** Préparer les repas
- b** Laver et ranger la vaisselle, mettre la table
- c** Faire les achats
- d** Nettoyer, ranger
- e** Faire la lessive, repasser
- f** Travaux manuels
- g** Animaux, plantes, jardinage
- h** Travaux administratifs
- i** Nourrir les enfants, les laver
- j** Jouer avec les enfants, faire les devoirs
- k** Accompagner les enfants, les emmener quelque part

© Office fédéral de la statistique

Elever seul(e) des enfants : du travail pour deux

Les personnes qui sont seules à élever des enfants comptent parmi celles qui consacrent le plus de temps aux tâches domestiques et familiales. S'ajoute souvent à cela un certain nombre de responsabilités professionnelles, qui augmentent encore la charge de travail qui leur incombe.

Les personnes élevant seules des enfants consacrent en moyenne 45 heures par semaine aux tâches domestiques et à leur progéniture, soit seulement 8 heures de moins que les femmes vivant avec leur partenaire. Ce résultat est d'autant plus remarquable que les femmes seules avec enfant(s) doivent la plupart du temps concilier leurs devoirs professionnels et leur vie de famille. Sept d'entre elles sur dix exercent une activité lucrative à raison de 50 à 100%. Dans la plupart des couples avec enfant(s), les rôles sont répartis entre l'homme et la femme selon le schéma traditionnel (voir aussi le chapitre 2.1). Près de la moitié des partenaires féminins n'exercent aucune activité professionnelle et seul un quart pratique un métier à un taux d'occupation d'au moins 50%. Dans le cas des personnes élevant seules des enfants comme dans celui des femmes vivant avec leur partenaire, le temps consacré aux tâches domestiques et familiales diminue de manière inversement proportionnelle au taux d'occupation professionnelle.

L'âge des enfants joue également un rôle important. La charge temporelle est particulièrement considérable pour les parents durant les premières années suivant la naissance. D'ailleurs, plus de 70% des parents seuls ont des enfants d'au moins 7 ans. A l'inverse, les mères vi-

vant en couple ont pour la plupart des enfants en âge préscolaire et doivent par conséquent leur consacrer un nombre d'heures supérieur à la moyenne.

La situation professionnelle ainsi que l'âge des enfants sont responsables d'une grande partie des différences quant au temps requis pour les tâches domestiques et familiales, que ce soit au sein du groupe des personnes élevant seules des enfants ou par rapport à celui des mères de famille vivant en couple. Ces tâches prennent autant de temps dans chacun de ces groupes lorsque le taux d'occupation et l'âge des enfants sont comparables.

Les personnes élevant seules des enfants en âge de scolarité passent un peu plus de temps à s'occuper de ceux-ci que les mères vivant en couple avec enfant(s) en âge de scolarité. Elles ont toutefois tendance à investir moins d'heures dans les tâches domestiques typiques, telles que la cuisine, la vaisselle et le nettoyage. Ce «gain de temps» s'explique principalement par la taille en moyenne plus petite de leurs ménages. Elles ont généralement moins d'enfants que les mères vivant en couple, habitent des logements plus petits et n'ont pas d'homme à la maison pour augmenter encore le volume des tâches domestiques.

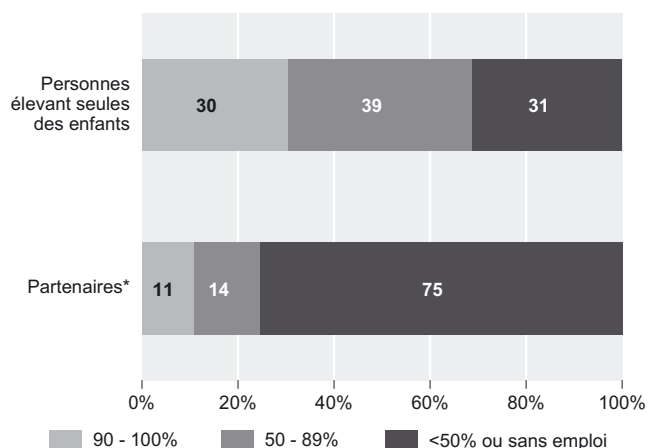
Définitions et calculs

Par *personnes élevant seules des enfants* on entend ici celles qui vivent sans partenaire ou sans autre adulte, mais avec au moins un enfant de moins de 15 ans. A titre de comparaison, on s'est penché sur les *partenaires (homme ou femme) dans des couples ayant des enfants de moins de 15 ans* également et qui s'occupent principalement de ceux-ci. Etant donné que les hommes sont très faiblement représentés dans ces deux groupes (8% des personnes élevant seules des enfants et 2% des partenaires), nous avons préféré par souci de simplicité n'utiliser que la forme féminine. Compte tenu du nombre relativement bas de personnes élevant seules des enfants faisant partie de l'échantillon, il n'est possible de procéder à des analyses détaillées que dans une mesure limitée. C'est également en raison de leur faible représentation que les données concernant la situation professionnelle et l'activité principale des personnes élevant seules des enfants de 0 à 6 ans ne sont pas présentées séparément.

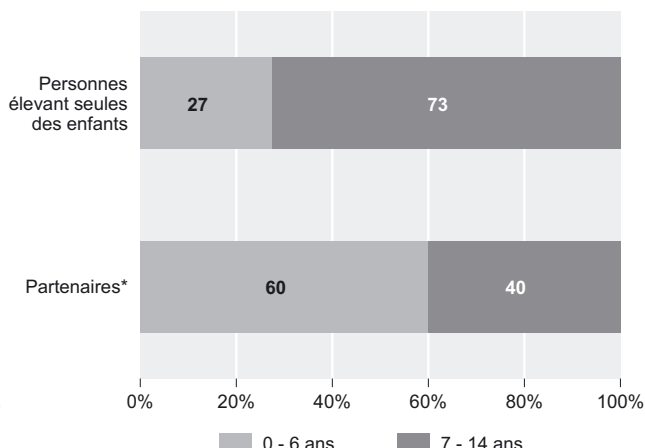
Question posée: cf. 2.2 et 2.6

Source: Enquête suisse sur la population active (ESPA), 1997: Le travail non rémunéré

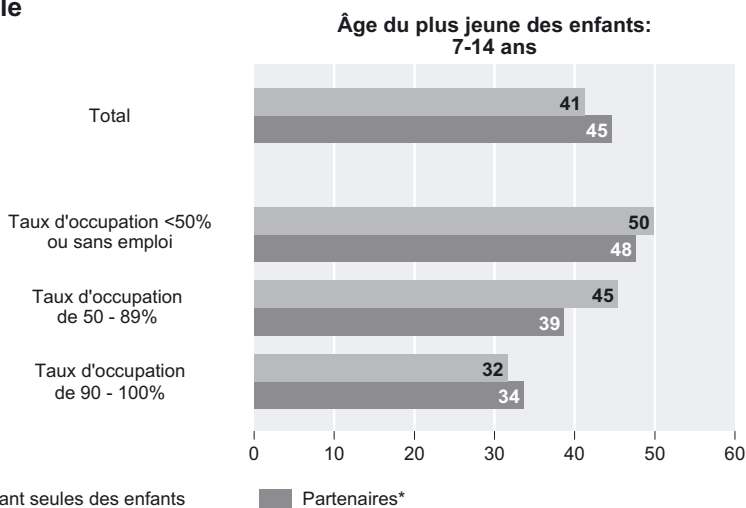
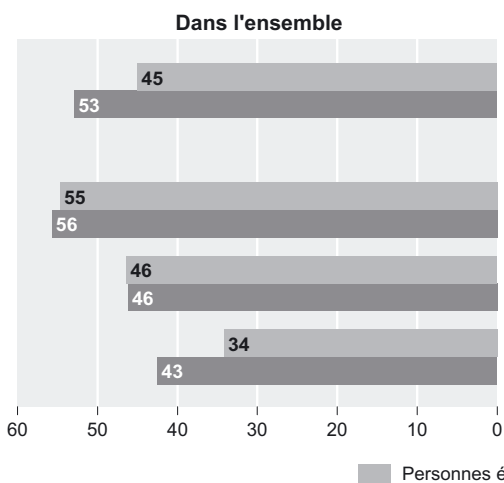
Ventilation selon le taux d'occupation professionnelle



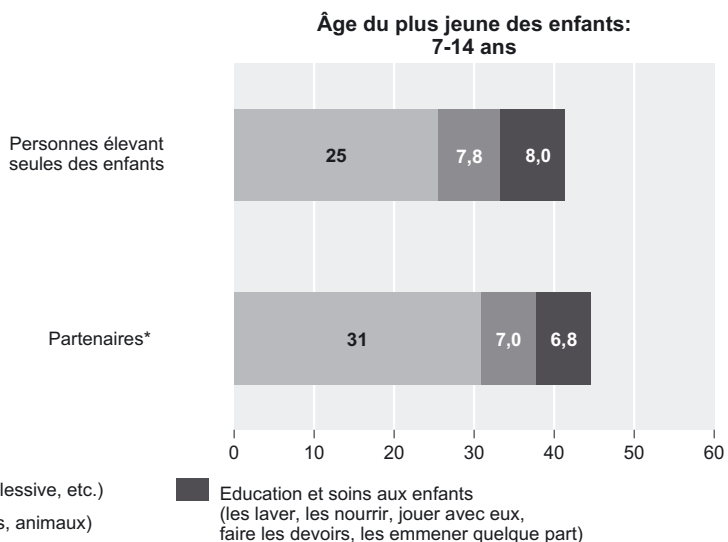
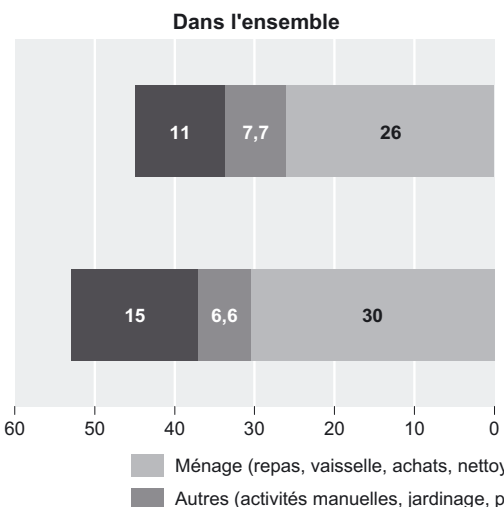
Ventilation selon l'âge du plus jeune des enfants



Nombre d'heures consacrées en moyenne par semaine aux tâches domestiques et familiales selon le taux d'occupation professionnelle



Nombre d'heures consacrées en moyenne par semaine aux tâches domestiques et familiales par domaine principal



*Principalement responsable de l'éducation et des soins aux enfants de moins de 15 ans

Les tâches domestiques demandent aussi un certain temps aux personnes vivant seules

Jusqu'à l'âge de la retraite, les femmes qui vivent seules investissent en moyenne davantage de temps (un tiers de plus) dans les travaux domestiques que les hommes dans la même situation. Ce n'est que parmi les 15-24 ans que les hommes et les femmes seuls se consacrent autant à ces travaux. L'activité professionnelle et le taux d'occupation influencent le temps accordé à ces activités.

Si l'on ne considère que les personnes de 15 à 62/65 ans (âge de la retraite), on s'aperçoit qu'un quart des ménages privés sont formés d'une seule personne. Les hommes et les femmes de ces groupes d'âges sont quasiment aussi nombreux à vivre seuls. Si la plupart exercent une activité professionnelle, on dénombre également des personnes en formation ou à la recherche d'un emploi parmi les gens qui vivent seuls.

En moyenne, les personnes vivant seules consacrent 17 bonnes heures par semaine aux travaux domestiques. Cela n'est pas rien, d'autant que la plupart d'entre elles exercent une activité professionnelle. Les femmes investissent environ 20 heures dans ces travaux, c'est-à-dire nettement plus que les hommes (15 heures). En admettant qu'un ménage occasionne toujours pratiquement le même travail selon sa composition et sa taille, nous ne devrions pas trouver d'écarts importants entre les deux sexes chez les personnes vivant seules. Ceci ne se vérifie pourtant que chez les jeunes de 15 à 24 ans et chez les personnes en formation. Avec l'âge, les femmes consacrent toujours plus de temps à ces travaux. Quant aux hommes de 25 à 39 ans, ils passent le moins de temps à ce genre d'activités avec 14 heures par semaine. Les plus âgés ont besoin d'un peu plus de temps.

Les hommes dont le niveau de formation est élevé ont tendance à consacrer moins de temps aux travaux domestiques. Une meilleure formation implique en général un salaire plus élevé, ce qui leur permet de déléguer certaines de ces tâches. Dans ce sens, le revenu serait plus déterminant que le niveau de formation. Ce rapport n'est pas aussi évident chez les femmes qui vivent seules. Celles qui n'ont pas suivi de formation postobligatoire investissent également le plus de temps dans ces tâches (23 heures par semaine), tandis que les fem-

mes au bénéfice d'une formation de degré secondaire II y consacrent autant de temps que celles ayant suivi une formation tertiaire (19 heures par semaine).

Le temps investi dans les tâches domestiques varie en fonction de l'activité principale: les personnes en formation, qui vivent seules, y consacrent le moins de temps (16 heures par semaine). Celles qui cherchent un emploi prennent en revanche nettement plus de temps pour ces activités: 20 heures pour les hommes, contre 27 heures pour les femmes. Le fait que ces personnes disposent de davantage de temps y est certainement pour quelque chose, mais les restrictions qui leur sont imposées sur le plan financier jouent également un rôle important. Avec une moyenne de tout juste 15 heures par semaine, les hommes actifs occupés vivant seuls sont ceux qui consacrent le moins de temps aux tâches domestiques. Quant aux femmes qui exercent une activité professionnelle, elles comptabilisent 19 heures par semaine. A taux d'occupation égal, celles-ci consacrent également plus de temps à ces activités que les hommes.

Les personnes employées à moins de 50% passent plus de temps à accomplir leurs tâches domestiques: en moyenne 25 heures par semaine pour les femmes, contre 18 pour les hommes. Ce chiffre décroît chez les femmes à mesure que leur taux d'occupation augmente, tandis qu'il ne varie presque pas chez les hommes, qu'ils exercent une activité professionnelle entre 50 et 89% ou de 90 à 100%. Les hommes employés à plein temps qui vivent seuls consacrent tout de même 15 heures par semaine aux travaux domestiques, ce qui n'est pas négligeable, contre 18 heures chez les femmes dans la même situation.

Définitions et calculs

Les personnes vivant seules sans les retraités : les femmes de 15 à 61 ans et les hommes de 15 à 64 ans formant chacun leur propre ménage.

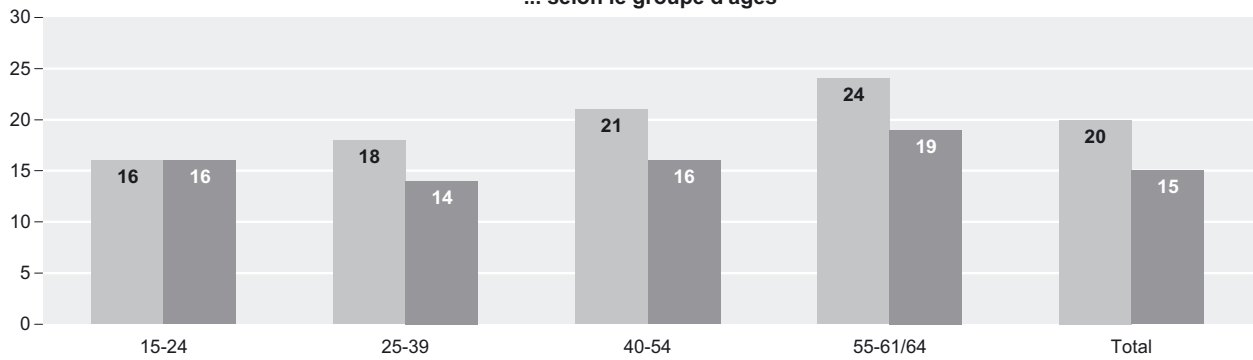
L'éducation et les soins aux enfants de même que les soins dispensés à d'autres membres du ménage n'interviennent évidemment pas ici.

Question posée: cf. 2.2

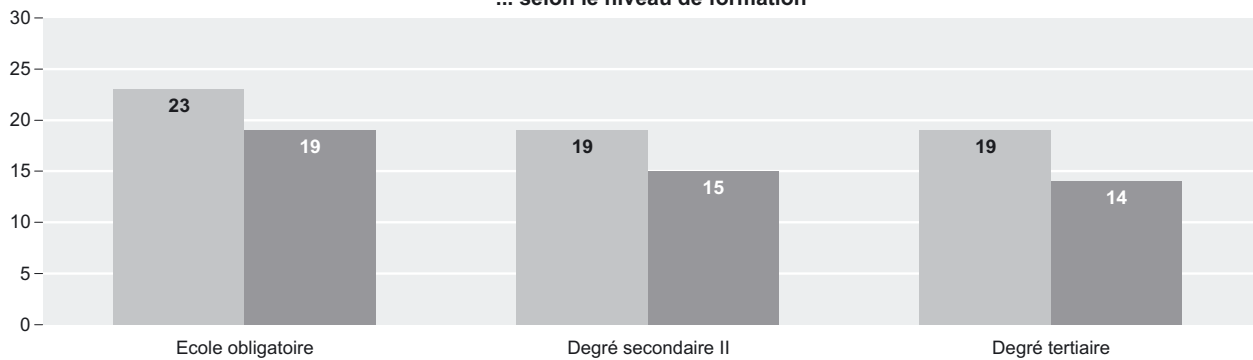
Source: Enquête suisse sur la population active (ESPA), 1997: Le travail non rémunéré

Nombre d'heures consacrées en moyenne par les personnes vivant seules aux tâches domestiques et familiales, par semaine

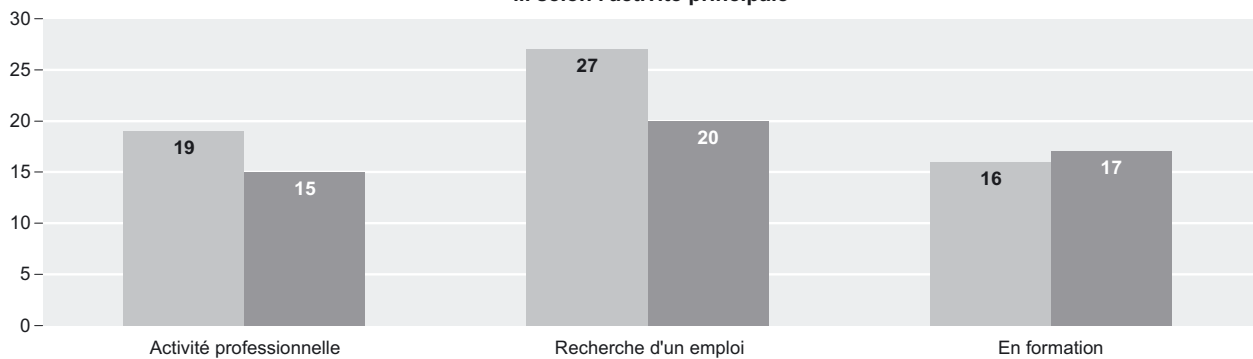
... selon le groupe d'âges



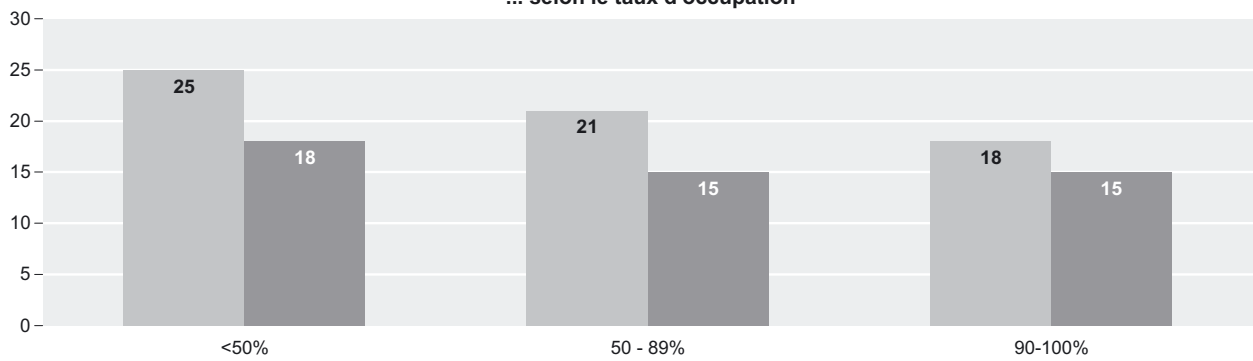
... selon le niveau de formation



... selon l'activité principale



... selon le taux d'occupation



■ Femmes ■ Hommes

© Office fédéral de la statistique

Dès l'âge de la retraite, les soins dispensés aux autres adultes prennent plus de temps

Les hommes à la retraite investissent plutôt davantage de temps dans les tâches domestiques et familiales que les plus jeunes. Ils passent surtout plus de temps à s'occuper des animaux domestiques, des plantes, du jardin. Les femmes en revanche consacrent légèrement moins de temps au ménage avec l'âge. Dans les deux cas, davantage de temps est investi dans les soins et l'assistance requis par d'autres membres du ménage. Les différences sont relativement importantes entre les personnes retraitées des groupes d'âges inférieurs et supérieurs concernant le volume et le type de tâches effectuées.

En Suisse, les personnes retraitées représentent environ 20% de la population résidante vivant dans des ménages privés (12% de ces personnes ont entre 62/65 et 74 ans ; 8% ont plus de 74 ans). Il s'agit dans deux tiers des cas de femmes. 54% des personnes retraitées vivent seules et 42% en couple, ce rapport passant plutôt à 2/3:1/3 chez les personnes de 75 ans et plus.¹

Les femmes de 62 à 74 ans consacrent en moyenne 31 heures par semaine aux tâches domestiques et familiales; les hommes de ce même groupe d'âges comptabilisent le plus de temps à cet effet (19 heures par semaine). La moyenne diminue à partir de 75 ans: elle passe à 22 heures chez les femmes et à 14 heures par semaine chez les hommes. D'une part, les personnes âgées accomplissent moins de ces tâches et d'autre part, elles font plus facilement appel à une aide de l'extérieur.

Les personnes qui vivent seules ont besoin de davantage de temps pour effectuer les tâches domestiques et familiales dès l'âge de la retraite qu'en étant plus jeunes (les femmes mettent environ 24 heures, les hommes 18 heures par semaine). Une femme de ce groupe d'âges qui vit en couple investit près du double de temps qu'un homme dans la même situation (31 heures contre 16). Dans les ménages qui comptent encore d'autres adultes, les retraitées ne consacrent pas beaucoup plus de temps à ces travaux que lorsqu'elles vivent en couple; les

hommes en revanche y participent à raison de 20 heures par semaine, soit 4 heures de plus environ que dans un couple.

Les personnes âgées consacrent-elles plus de temps à certaines activités ou sont-elles plus lentes dans l'accomplissement des tâches domestiques? Les résultats ne permettent pas de répondre directement à cette question, mais l'analyse du temps consacré à chaque groupe d'activités révèle toutefois certaines tendances. Les hommes d'un certain âge prennent apparemment plus de temps que la moyenne générale pour faire les courses, la vaisselle, la cuisine et pour s'occuper des animaux domestiques et du jardin (cf. 2.6). Ceux qui vivent avec une personne adulte nécessitant des soins particuliers consacrent beaucoup de temps à s'en occuper. Les femmes âgées passent moins de temps à nettoyer et à faire la lessive, leur ménage étant aussi souvent plus petit qu'avant. Elles prennent un peu plus de temps pour faire la cuisine et effectuer des activités manuelles que la moyenne générale. Comme les hommes, elles ont besoin de plus de temps pour s'occuper d'autres adultes membres du ménage nécessitant des soins.

Par rapport aux jeunes retraités (hommes et femmes), les plus âgés (à partir de 75 ans) consacrent nettement moins de temps à toutes ces activités, à l'exception des soins et de l'assistance à autrui.²

Définitions et calculs

Par retraitées et retraités, on entend ici les femmes à partir de 62 ans et les hommes à partir de 65 ans (cf. 2.2). La somme des différentes activités ne correspond pas à la moyenne générale, seuls les ménages concernés ayant été pris en compte pour les soins aux autres adultes du ménage qui en ont besoin.

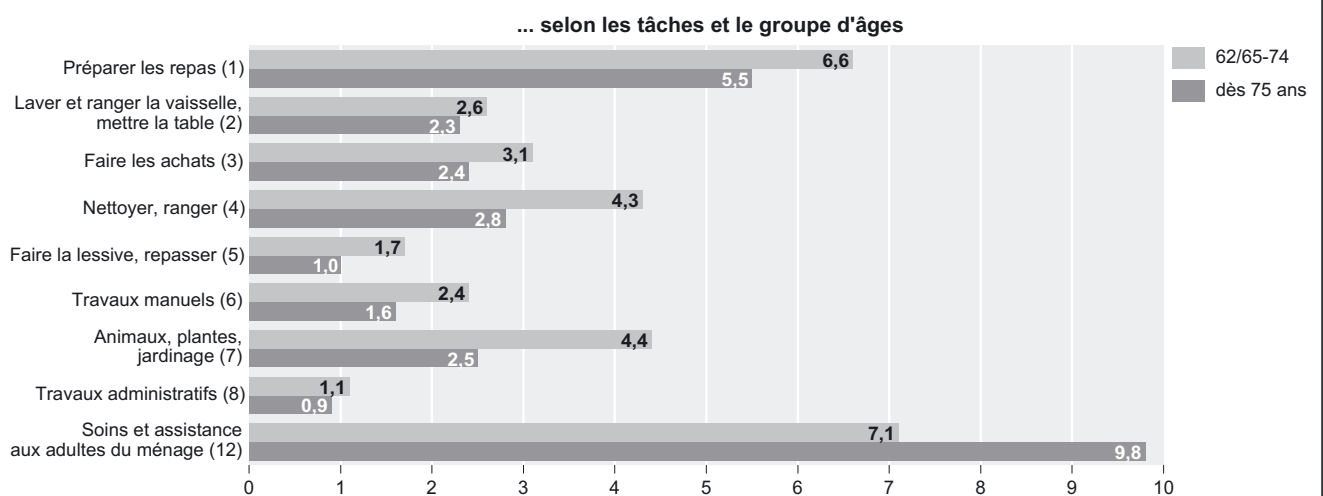
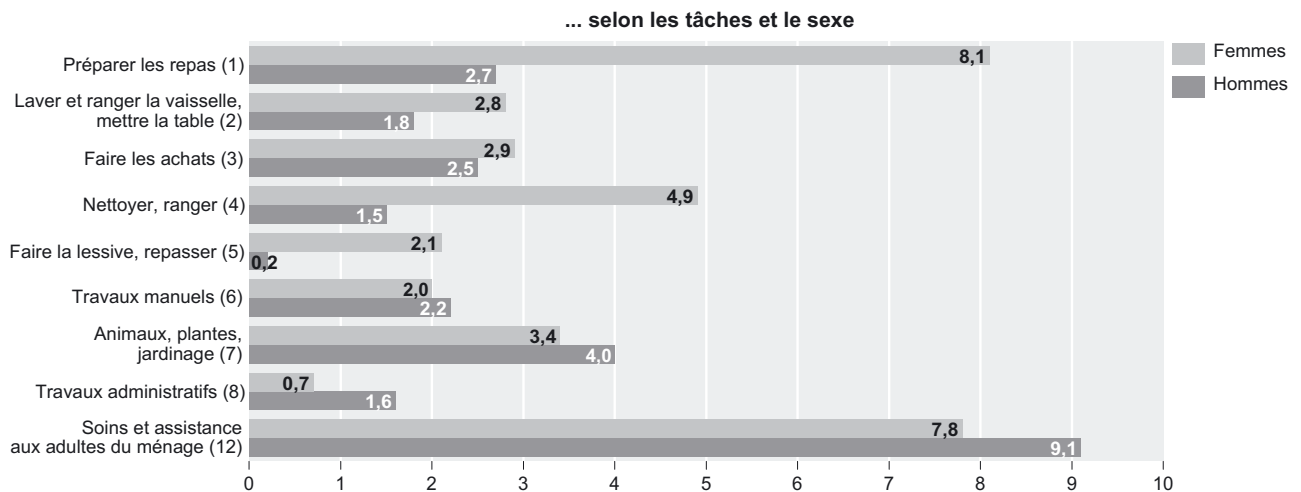
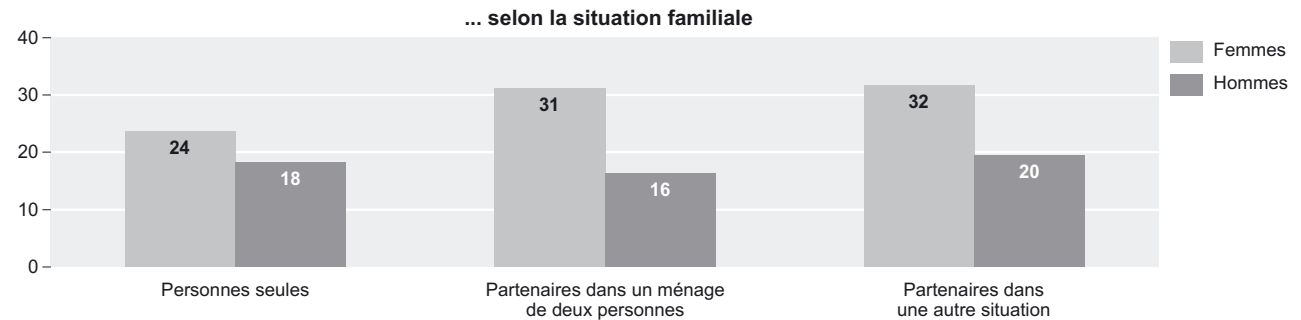
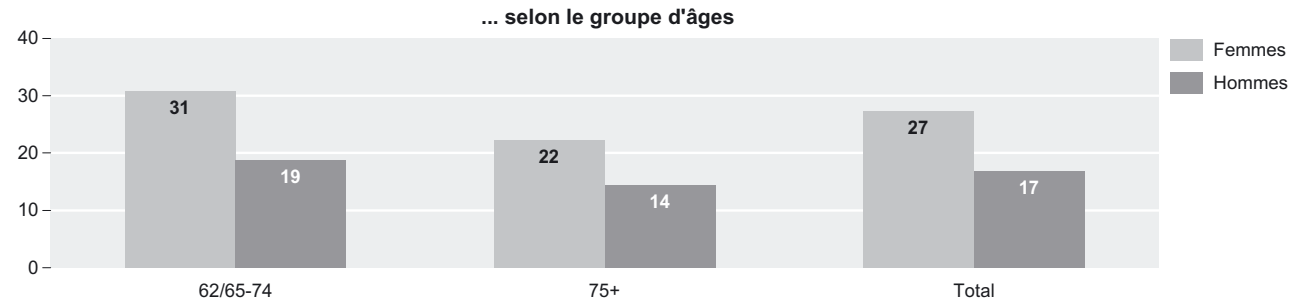
¹ Nous n'avons pris en compte que des personnes vivant dans des ménages privés. Selon les résultats du recensement fédéral de 1990, 4% environ des personnes de 65 à 79 ans vivent dans des ménages collectifs tels que les homes pour personnes âgées; c'est aussi le cas de 22% des plus de 79 ans.

² Peu de cas ayant été observés dans ce groupe de personnes, les données disponibles ne permettent pas de procéder à des analyses plus détaillées.

Question posée: cf. 2.2

Source: Enquête suisse sur la population active (ESPA), 1997: Le travail non rémunéré

Nombre d'heures consacrées en moyenne par les personnes retraitées aux tâches domestiques et familiales, par semaine



© Office fédéral de la statistique

3 Les activités honorifiques et bénévoles

Les activités honorifiques et bénévoles exercées dans le cadre d'associations et d'institutions occupent une place de choix en Suisse. Une personne sur quatre est active en effet dans ce domaine. Cet engagement important s'explique notamment par le système de milice qui s'est développé au fil du temps dans notre pays. En plus des activités politiques liées au système parlementaire, bon nombre de fonctions officielles sont remplies avant tout au niveau communal à titre honorifique ou bénévole. Certaines personnes exercent par ailleurs des activités honorifiques et bénévoles au sein de commissions scolaires, auprès des pompiers, dans le domaine des tutelles, mais aussi dans le cadre d'associations sportives ou culturelles et d'institutions religieuses. Des travaux de base sont également assumés sous cette forme au niveau social et politique, notamment au sein de sociétés féminines, d'organisations de protection de l'environnement, d'associations de défense d'intérêts et de partis politiques. A côté de celles assumant des fonctions dirigeantes, des milliers de personnes offrent une aide concrète à de telles organisations et institutions, en rendant visite, par exemple, à des personnes âgées, en fournissant des services de transports, en participant à

l'organisation de manifestations annuelles importantes dans les sociétés, en proposant leurs conseils et leur assistance, etc. Quant aux autres activités non rémunérées exercées en dehors du ménage, telles que les activités d'entraide informelles, qui partent d'une initiative personnelle, elles sont traitées au chapitre 4.

Il ne faut pas sous-estimer le potentiel social et économique que représentent ces travaux non rémunérés, aussi bien pour les bénéficiaires que pour ceux qui les accomplissent. Toutes ces activités ont en effet une fonction d'intégration sociale. Quant à savoir si ce «facteur d'intégration» porte effectivement ses fruits, notamment pour les groupes marginalisés, la question reste ouverte. Les taux de participation à ce genre d'activités sont particulièrement bas justement chez les jeunes et les personnes âgées, mais aussi chez les personnes dont le niveau de formation n'est pas élevé et chez celles qui cherchent un emploi. Si les activités honorifiques et bénévoles exercées dans le cadre de sociétés, d'organisations et d'institutions peuvent donc représenter une possibilité d'intégration, celle-ci n'est toutefois pas utilisée dans tous les cas.

Les hommes sont plus présents dans ce genre d'activités que les femmes

Une personne sur quatre en tout cas exerce au moins une activité honorifique ou bénévole au sein d'une association, d'une institution ou d'une organisation. Cette proportion remarquable s'explique notamment par le système de milice, qui s'est développé au fil des ans en Suisse. Les hommes s'engagent nettement plus souvent dans ce domaine du travail non rétribué que les femmes.

26% de la population résidante de la Suisse exercent au moins une activité non rémunérée honorifique ou bénévole; 7% en cumulent au moins deux et 1,6% trois ou plus.

Les hommes sont les plus présents dans tous les groupes: ils représentent largement plus de la moitié des personnes ayant une telle activité et même deux tiers de celles en exerçant au moins deux.

Le cumul d'activités non rémunérées honorifiques ou bénévoles dépend des mêmes facteurs que ceux qui déterminent le profil socio-démographique des personnes-types actives dans ce domaine (cf. 3.2).

Définitions et calculs

Taux de participation = proportion de personnes dans la population résidante permanente de 15 ans et plus, qui exercent au moins une, au moins deux ou au moins trois activités honorifiques ou bénévoles auprès d'une association, d'une organisation ou d'une institution. Ces taux ne correspondent pas à l'affiliation en tant que membre, mais à l'activité non rémunérée qui est exercée.

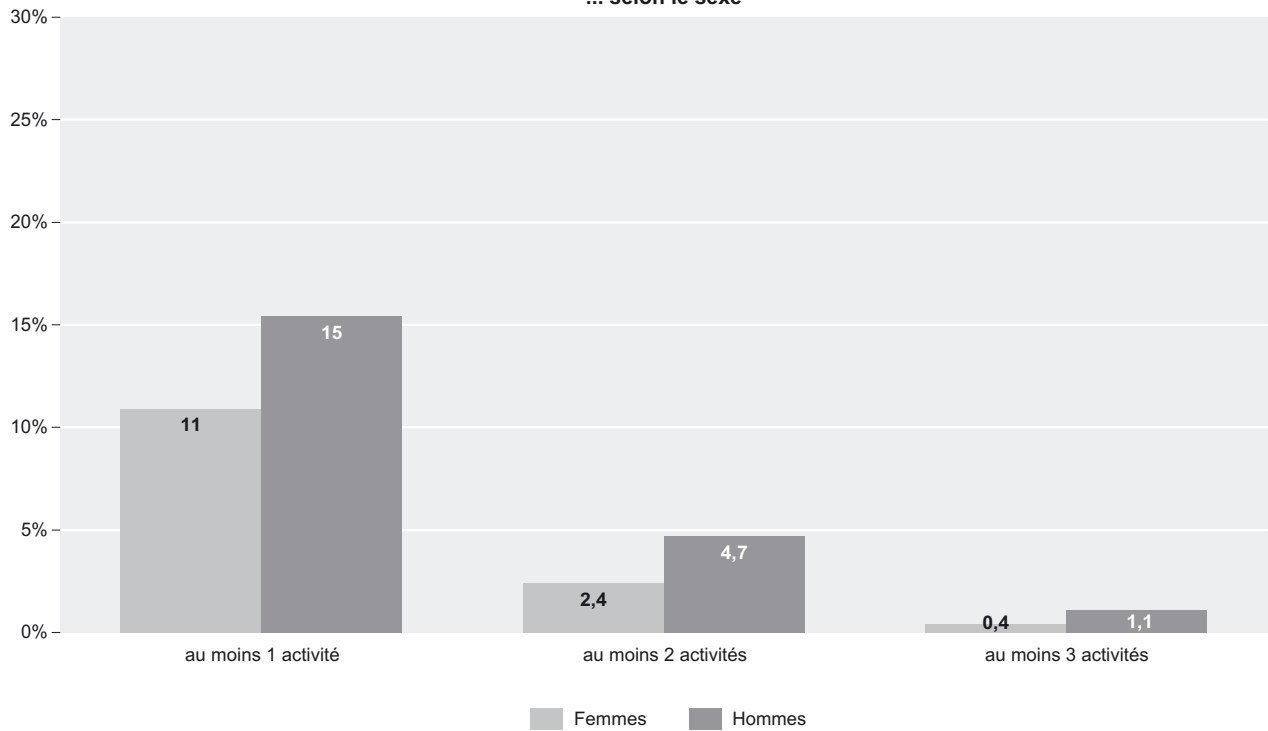
Question posée

Nous nous intéressons maintenant à toutes les activités honorifiques ou de bénévolat que vous exercez au sein d'une association, d'une organisation ou d'une institution publique. Exercez-vous une ou plusieurs activités de ce type, aucune activité de ce type? (les indemnités de séance, l'indemnisation des frais ou le versement de montants symboliques ne sont pas considérés comme une forme de rémunération).

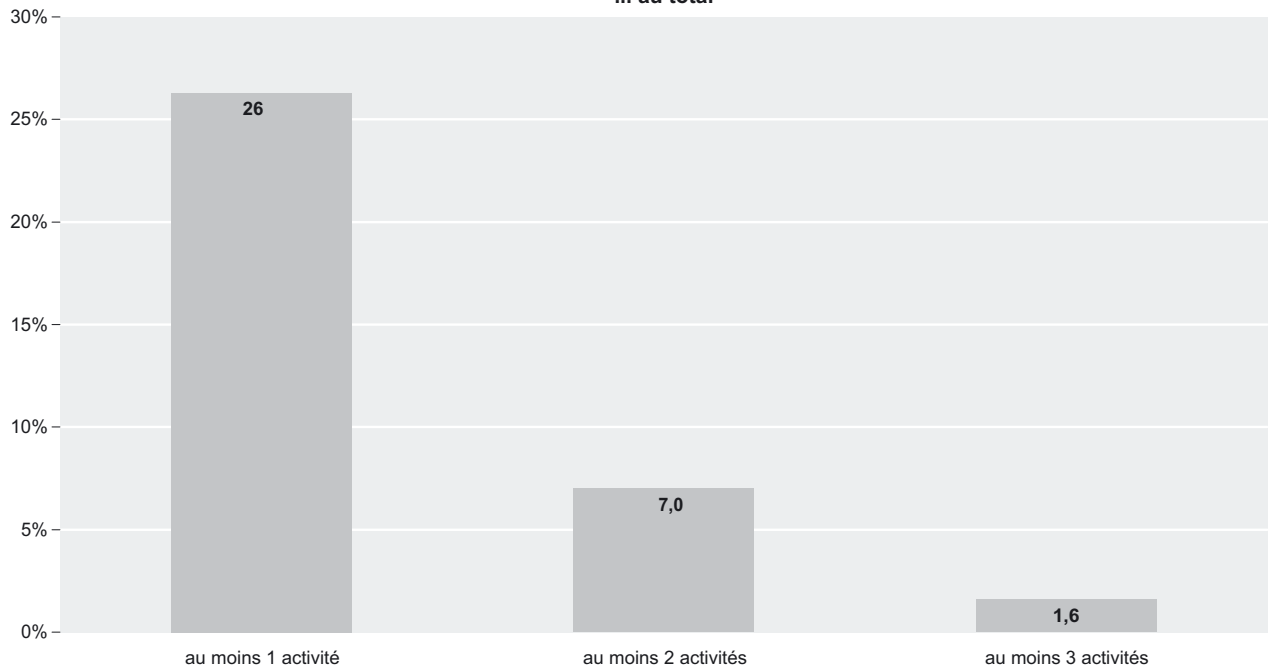
Source: Enquête suisse sur la population active (ESPA), 1997: Le travail non rémunéré

Taux de participation en % de la population résidente

... selon le sexe



... au total



© Office fédéral de la statistique

Profil socio-démographique d'une personne exerçant des activités honorifiques ou bénévoles

Ce sont avant tout les personnes de 40 à 54 ans d'un niveau de formation élevé qui vivent en couples avec des enfants ainsi que celles exerçant une activité professionnelle et les femmes au foyer qui s'engagent dans des travaux honorifiques ou de bénévolat. Si ce profil s'applique aussi bien aux hommes qu'aux femmes, les taux de participation de celles-ci à ce type d'activités sont tous moins élevés.

Qui exerce au moins une activité honorifique ou bénévole? Ou en d'autres termes: quelles sont les personnes-types qui s'engagent dans ce domaine?

Les taux de participation à ce genre de travaux non rémunérés sont nettement plus bas chez les jeunes et chez les personnes âgées que dans les groupes d'âges intermédiaires. Les plus engagés dans ce domaine sont les 40-54 ans: une personne sur trois de ce groupe d'âges exerce au moins une activité honorifique ou bénévole. La participation est nettement moins importante chez les retraités: seule une personne de 62/65 à 74 ans sur cinq accomplit en effet de telles tâches. Cette proportion passe même à une personne sur dix à partir de 75 ans.

Le niveau de formation constitue un autre facteur important. Les personnes qui n'ont pas été au-delà de l'école obligatoire sont celles dont le taux de participation est le plus bas (16%). Environ 28% des personnes interrogées ayant achevé une formation professionnelle ou une maturité sont actives dans le domaine des travaux honorifiques ou bénévoles. C'est le cas, en revanche, de 41% de celles au bénéfice d'une formation professionnelle de degré tertiaire. Leurs connaissances professionnelles sont certainement très sollicitées par les organisations et les institutions.

Si l'on considère les résultats selon l'activité principale, ce sont les personnes actives occupées ainsi que les femmes au foyer qui font état des plus hauts taux de participation (environ 30%). Ces taux sont nettement inférieurs notamment chez les jeunes en formation (25%). Quant aux personnes à la retraite, ainsi qu'à celles qui cherchent un emploi, leur participation à ces activités non rétribuées est encore moins importante (respectivement de 17% et de 16%).

Les hommes et les femmes vivant dans des ménages familiaux sont plus actifs que la moyenne dans ce domaine, leur taux de participation dépassant même 30%. A l'inverse, ce sont les personnes élevant seules des enfants qui s'engagent le moins dans ces travaux (15%), suivies de celles vivant seules (21%).

Les activités honorifiques et bénévoles ne sont donc pas le fait en premier lieu des personnes qui disposent de plus de temps libre, à savoir les jeunes, les personnes en formation, à la retraite ou en quête d'un emploi. Bien au contraire, celles qui s'engagent dans ce domaine sont avant tout des personnes qui, en raison de leur âge, de leur formation ou de leurs situations familiale et professionnelle, disposent de bonnes qualifications et sont intégrées sur le plan social.

Définitions et calculs

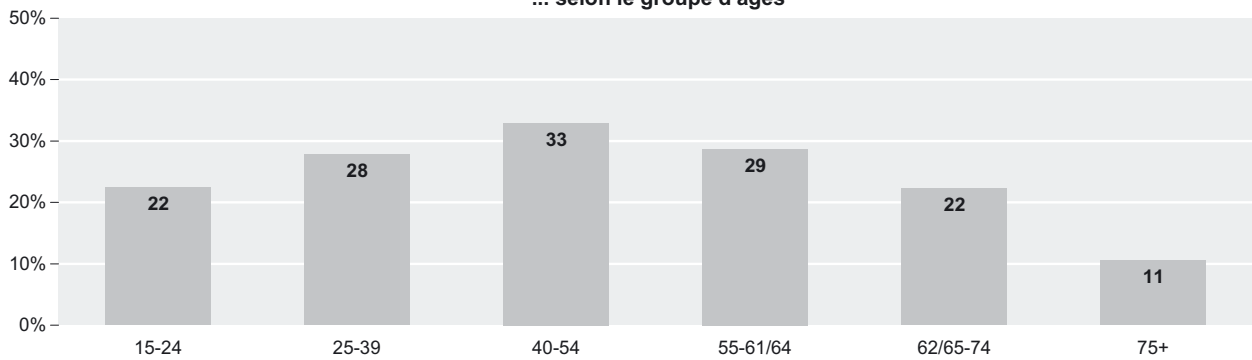
Taux de participation = proportion de personnes dans la population résidente permanente de 15 ans et plus qui exercent au moins une activité honorifique ou bénévole au sein d'une association, d'une organisation ou d'une institution. Ces taux ne correspondent pas à l'affiliation en tant que membre, mais à l'activité non rémunérée qui est exercée.

Question posée: cf. 3.1

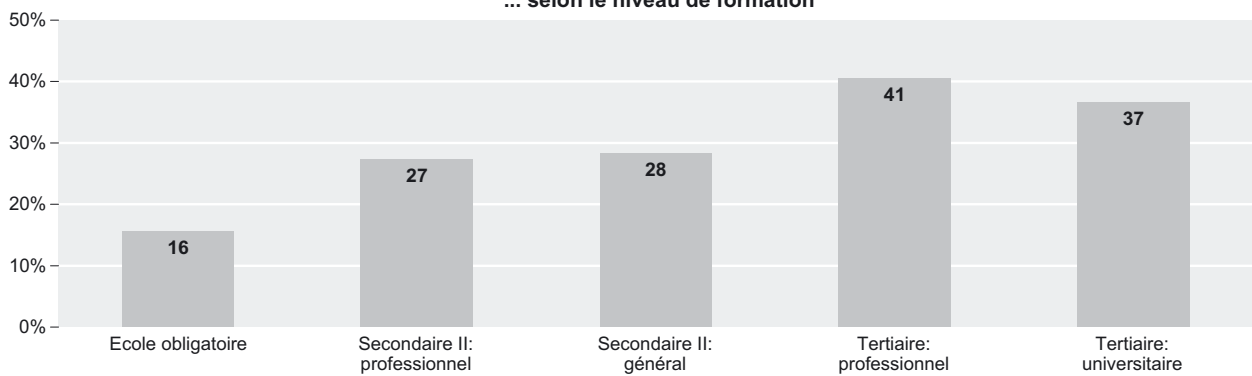
Source: Enquête suisse sur la population active (ESPA), 1997: Le travail non rémunéré

Taux de participation aux activités honorifiques et bénévoles

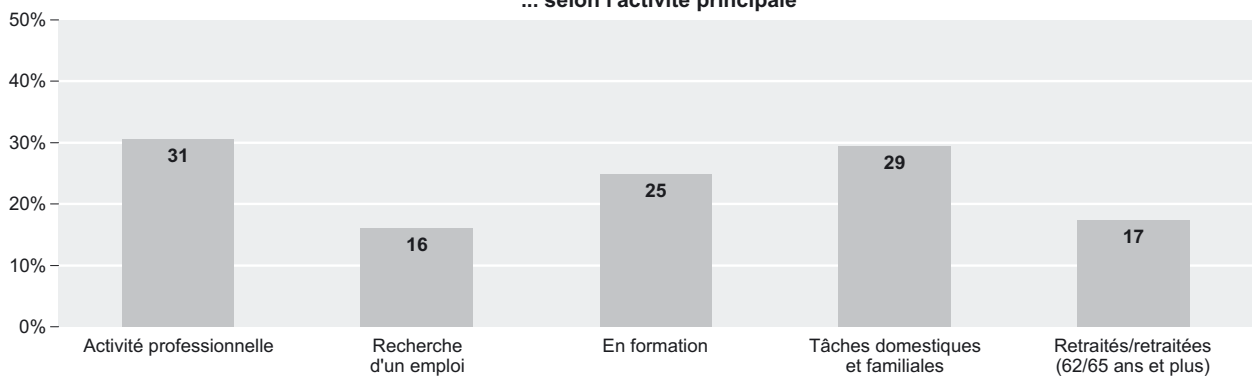
... selon le groupe d'âges



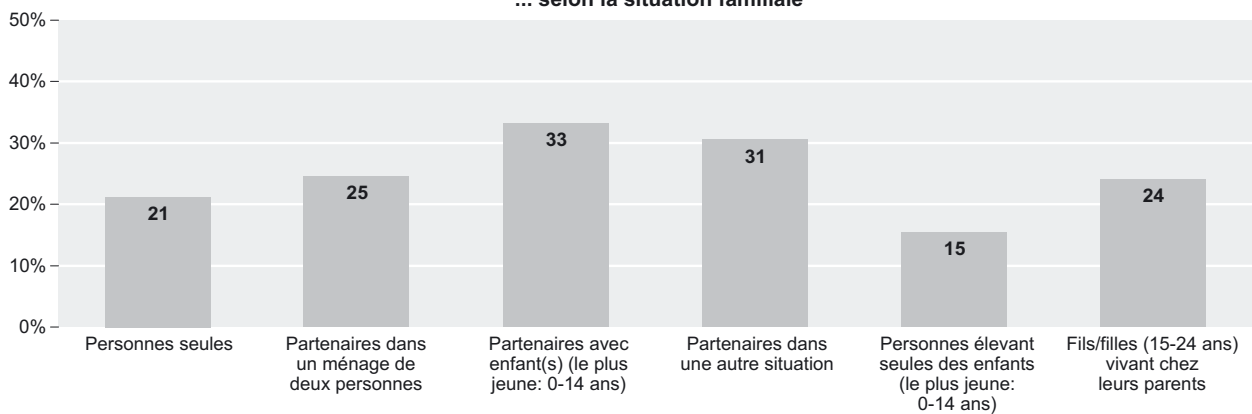
... selon le niveau de formation



... selon l'activité principale



... selon la situation familiale



© Office fédéral de la statistique

Les femmes et les hommes ne s'engagent pas dans les mêmes domaines

C'est de loin au sein de sociétés sportives et culturelles que la plupart des activités honorifiques et bénévoles sont exercées. Les femmes s'engagent par ailleurs davantage dans des institutions religieuses ou des associations socio-caritatives et les hommes auprès d'associations de défense d'intérêts ainsi que pour des fonctions politiques et des services publics.

15% de la population exercent des activités honorifiques ou bénévoles dans des sociétés sportives et culturelles. Il s'agit plus précisément d'associations sportives ou de sociétés culturelles des domaines du chant, de la danse et du théâtre; les centres de rencontre font également partie de cette catégorie.

4,9% de la population accomplissent des travaux non rémunérés dans le cadre de fonctions politiques et de services publics. Il peut s'agir de tâches effectuées au sein de partis politiques, au niveau parlementaire, dans des commissions, des tribunaux ainsi que pour les autorités tutélaires. Font partie des services publics des organisations comme les pompiers volontaires, les sociétés de samaritains ou les services sanitaires et de surveillance.

Les associations de défense d'intérêts viennent en troisième position, avec un taux de participation de 4,2%. Elles regroupent les organisations professionnelles, les syndicats, les organisations de protection des consommateurs ou de l'environnement telles que le WWF, Greenpeace, l'ATE mais aussi l'ACS, le TCS, etc.

Les oeuvres socio-caritatives occupent quasiment la même position. Il s'agit d'organisations telles que la Croix-Rouge, les associations pour handicapés, les institutions d'aide aux réfugiés ainsi que les sociétés féminines.

Le taux de participation des bénévoles est le plus bas (3,3%) dans les institutions religieuses. Parmi ces institutions se trouvent aussi bien les églises officielles que les associations religieuses et les sectes.

Notons que la répartition des activités exercées dans les différents types d'organisations varie de manière considérable d'un sexe à l'autre. Si les tâches honorifiques et bénévoles accomplies au sein d'associations sportives et culturelles sont les plus fréquentes chez les deux sexes, les institutions religieuses et socio-caritatives viennent en seconde position pour les femmes. Chez les hommes, en revanche, il s'agit des associations de défense d'intérêts, des fonctions politiques et des services publics.

Il existe apparemment des rapports étroits entre la structure des tâches honorifiques et les autres activités exercées. L'engagement relativement important des hommes dans des associations de défense d'intérêts ainsi que sur le plan politique et au sein de services publics est certainement lié à la position qu'ils occupent dans la vie professionnelle ainsi qu'à la possibilité de créer des relations à des fins professionnelles. Le taux d'activité des hommes est plus élevé que celui des femmes et la plupart d'entre eux travaillent à plein temps. Les femmes ont en revanche plus souvent pour activité principale des tâches domestiques et familiales. Ce domaine privé semble plus proche des activités socio-caritatives et religieuses. Le rôle que joue chacun des sexes dans la vie privée et publique se reflète donc apparemment dans la «préférence» des hommes et des femmes pour tels types d'organisations. Les associations sportives et culturelles, attribuables au domaine des loisirs, constituent toutefois l'exception à cette règle.

Définitions et calculs

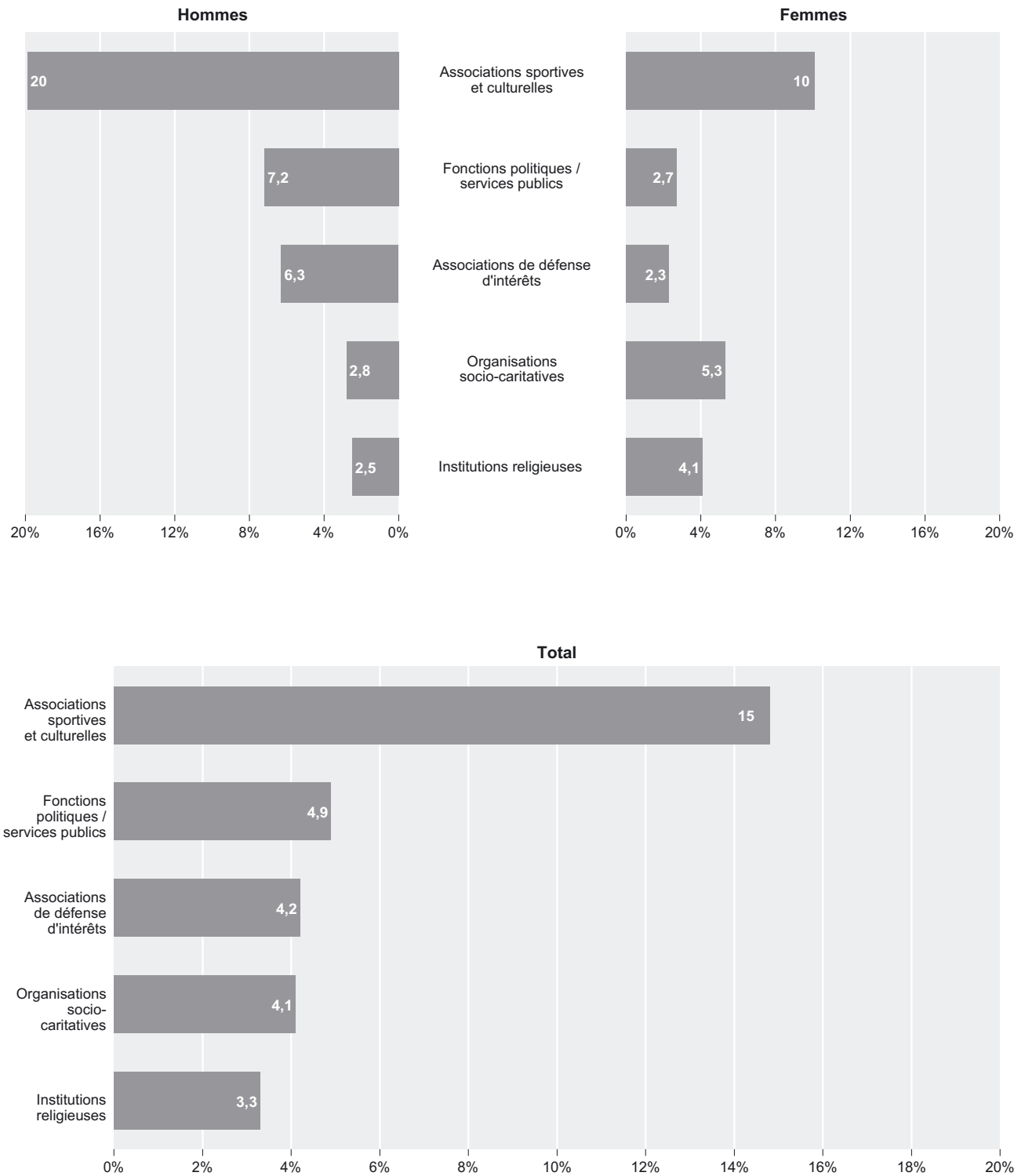
Nous avons indiqué ici les taux de participation en fonction des différents types d'organisations. Les 8 différents items ont été regroupés en 5 types d'organisations.

Question posée: cf. 3.1

Source: Enquête suisse sur la population active (ESPA), 1997: Le travail non rémunéré

3.3 Participation par type d'organisation

Participation par type d'organisation en % de la population résidante



© Office fédéral de la statistique

Pas de différence notable au niveau du temps consacré

Les personnes exerçant des activités à titre honorifique ou bénévole y consacrent en moyenne 14 heures par mois. Les hommes y passent un peu plus de temps que les femmes. Aucune différence notable n'apparaît entre les différents types d'organisations quant au temps consacré en moyenne à ces activités.

Les hommes accomplissant des tâches honorifiques ou de bénévolat y investissent en moyenne environ un demi-jour de travail par semaine (15 heures par mois); les femmes y consacrent un peu moins de temps (12 heures par mois). Selon le type d'organisation, ces moyennes varient entre 13 et 16 heures par mois.

Si l'on se penche sur l'activité principale, on s'aperçoit que les personnes qui cherchent un emploi ainsi que celles à la retraite investissent en moyenne davantage de temps dans ce genre de travaux non rémunérés que celles qui exercent principalement une activité professionnelle ou accomplissent des tâches domestiques et

familiales. Si les taux de participation aux activités honorifiques ou bénévoles sont les plus faibles chez les premières, celles-ci y consacrent en revanche plus de temps que les personnes des autres groupes dont les taux de participation sont plus élevés.

L'analyse des données selon la situation familiale donne un résultat analogue: le temps consacré individuellement est presque inversement proportionnel au taux de participation du groupe concerné. Les personnes vivant seules et les jeunes de 15 à 24 ans qui vivent chez leurs parents consacrent en moyenne davantage de temps à ces activités honorifiques ou bénévoles.

Définitions et calculs

Nombre d'heures consacrées en moyenne par mois à l'ensemble des activités honorifiques et bénévoles pour toutes les personnes concernées.

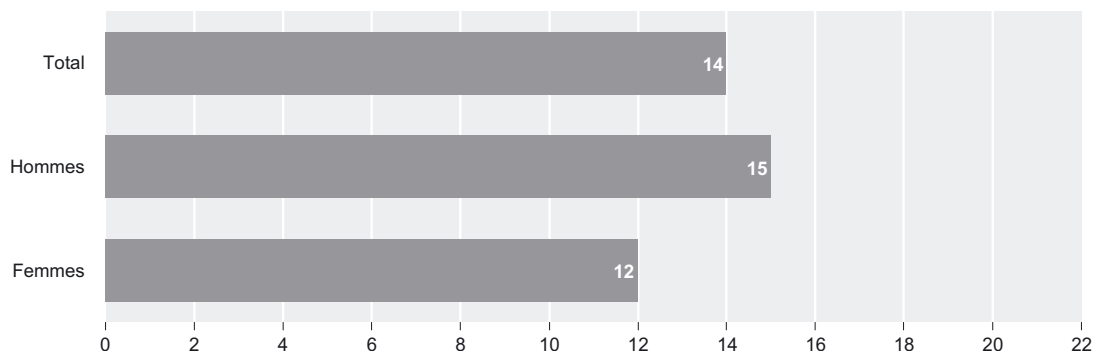
Question posée

Et durant les 4 dernières semaines, combien de temps avez-vous effectivement consacré à cette activité?

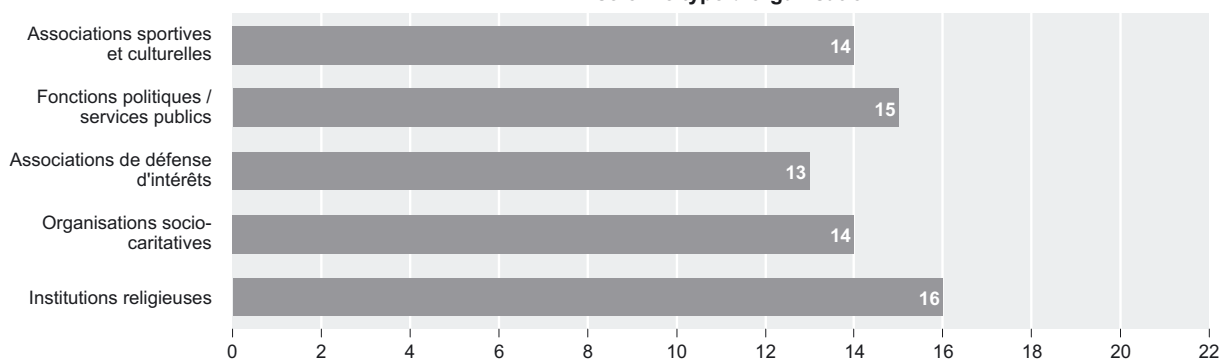
Source: Enquête suisse sur la population active (ESPA), 1997: Le travail non rémunéré

Nombre d'heures consacrées en moyenne par mois aux activités honorifiques et bénévoles*

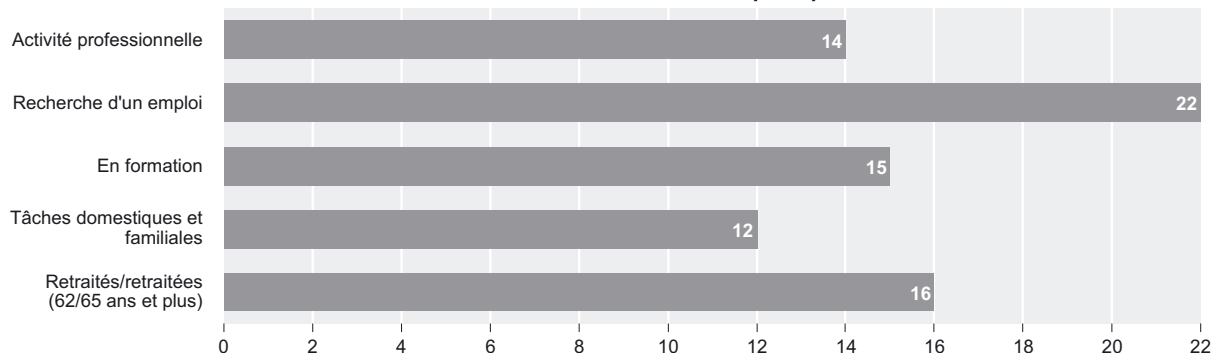
... selon le sexe



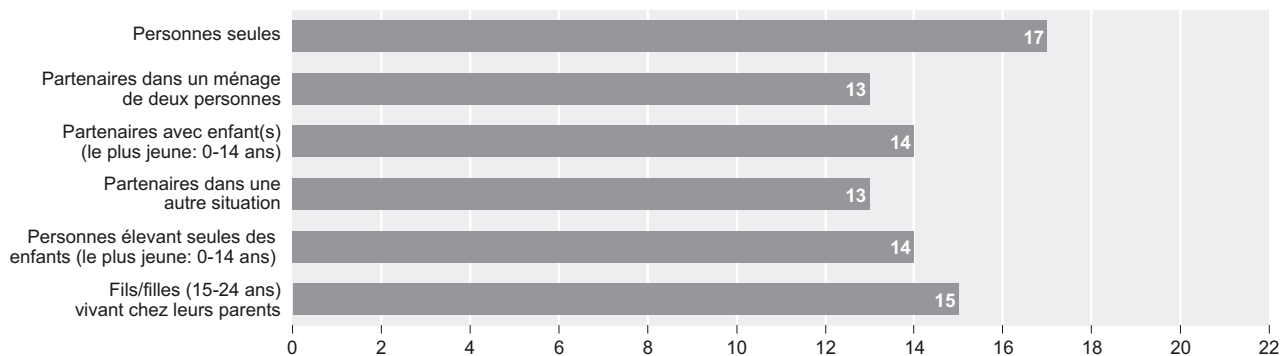
... selon le type d'organisation



... selon l'activité principale



... selon la situation familiale



*Seules des personnes exerçant une telle activité ont été prises en compte

Des tâches dirigeantes pour les uns, des tâches d'exécution pour les autres

Plus de la moitié de toutes les activités honorifiques et bénévoles sont liées à des fonctions dirigeantes. Elles sont exercées avant tout par des hommes, des actifs occupés et des personnes d'un niveau de formation élevé. Le rapport entre les fonctions dirigeantes et les tâches d'exécution varie toutefois en fonction du type d'organisation.

Selon les personnes interrogées, 54% des activités honorifiques et de bénévolat sont liées à des tâches dirigeantes. Celles-ci représentent 62% des activités accomplies par des hommes, contre 42% de celles exercées par des femmes. L'évaluation étant effectuée par les personnes interrogées, il faut tenir compte du caractère subjectif de ces données. Les hommes ont peut-être tendance à donner davantage d'importance à leurs activités honorifiques et bénévoles que les femmes. La majorité d'entre eux indiquent qu'ils accomplissent des tâches dirigeantes, quel que soit le type d'organisation concerné.

Cependant, le rapport entre les tâches dirigeantes et les tâches d'exécution varie d'un type d'organisation à l'autre. On compte justement moins de personnes accomplissant des fonctions dirigeantes à titre honorifique ou bénévole dans les organisations prisées avant tout par des femmes. Dans les organisations socio-caritatives et les institutions religieuses, seules respectivement 38% et 35% des activités sont liées à des tâches dirigeantes. Dans les associations de défense d'intérêts, où

s'engagent une majorité d'hommes, la proportion est de 68%. Les tâches dirigeantes représentent également plus de la moitié des activités honorifiques et bénévoles dans les fonctions politiques ainsi que dans les associations sportives et culturelles.

Les activités honorifiques avec fonctions dirigeantes sont les plus répandues parmi les actifs occupés, les plus rares chez les personnes à la retraite et celles qui cherchent un emploi. Quant aux travaux de bénévolat accomplis par des femmes au foyer, des mères de famille ainsi que des personnes en formation, ils consistent pour la plupart en des tâches d'exécution.

Les personnes ayant un niveau de formation élevé remplissent plutôt des fonctions dirigeantes dans le cadre de leurs activités honorifiques ou bénévoles. C'est ce qu'indiquent deux tiers en tout cas des personnes ayant achevé une formation au degré tertiaire, contre un peu plus d'un tiers de celles n'ayant suivi que l'école obligatoire.

Définitions et calculs

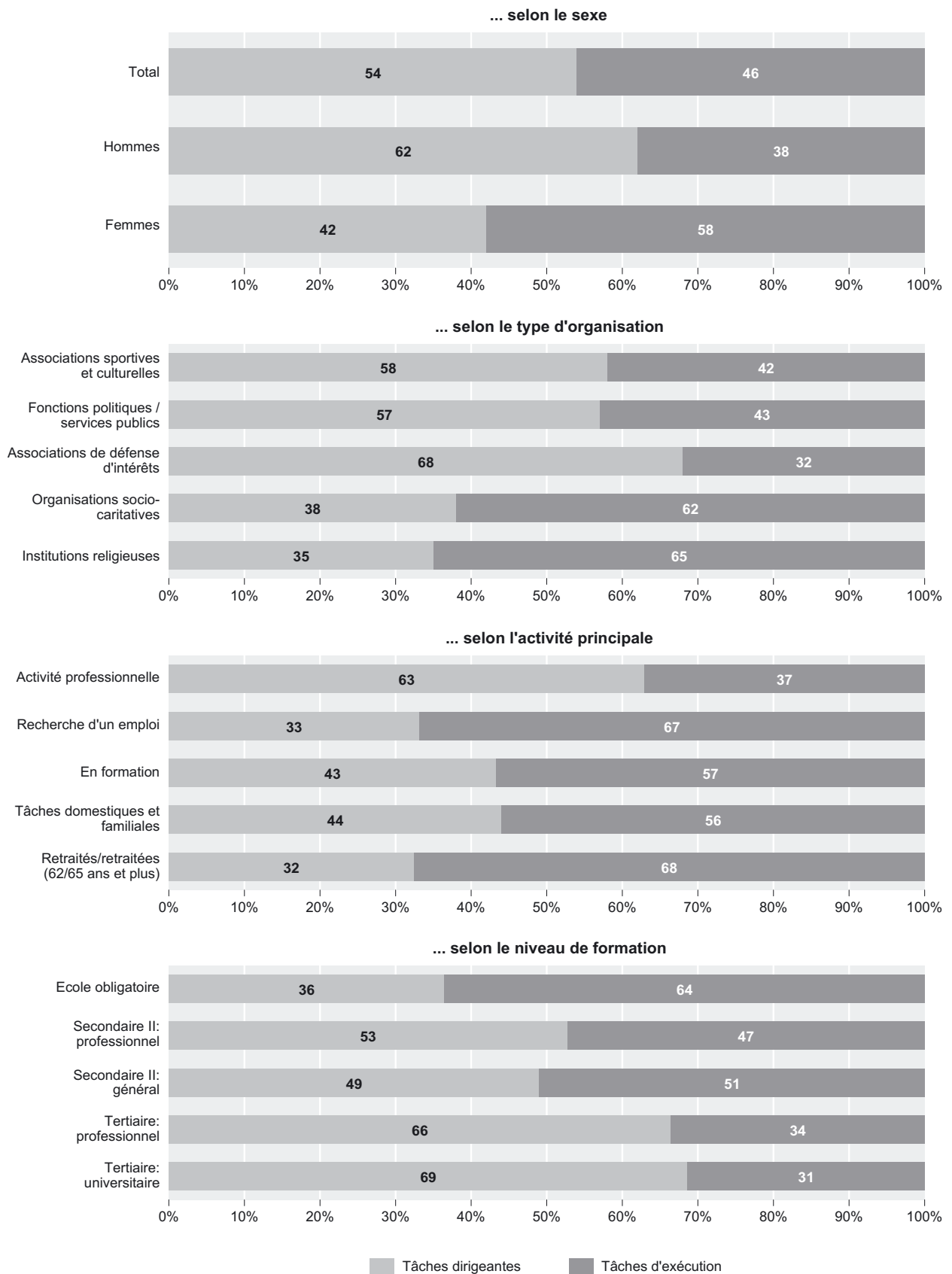
Part des fonctions dirigeantes et des tâches d'exécution sur l'ensemble des activités honorifiques ou bénévoles.

Question posée

Dans le cadre de cette organisation, exercez-vous plutôt des tâches dirigeantes, par exemple en tant que président, membre d'une commission ou d'une autorité, entraîneur sportif ou bien exercez-vous plutôt des tâches d'exécution, c'est-à-dire un travail sur le terrain ou de secrétariat, etc.?

Source: Enquête suisse sur la population active (ESPA), 1997: Le travail non rémunéré

Part des tâches dirigeantes et des tâches d'exécution



© Office fédéral de la statistique

4 Les travaux non rémunérés informels

On entend par travaux non rémunérés informels les prestations non rétribuées telles que les soins et l'assistance octroyés à des membres d'un autre ménage. En font partie l'aide aux voisins, la garde d'enfants de tiers et les services rendus à d'autres ménages, qu'il s'agisse de tâches domestiques, de transports, de travaux de jardinage, etc. Par rapport aux activités honorifiques ou de bénévolat, le caractère informel de ces travaux se traduit par le fait qu'ils découlent d'une initiative personnelle et ne se déroulent pas dans le cadre d'une institution ou d'une organisation.

Jusqu'à présent, le domaine des travaux non rémunérés informels a fait l'objet de peu de recherches et d'encore aucune étude statistique portant sur l'ensemble de la Suisse. Sa valeur sociale ne doit toutefois pas être sous-estimée. Les résultats suivants montrent que ces travaux sont plus répandus que les activités honorifiques et bénévoles exercées au sein d'institutions et d'organisations.

Les travaux non rémunérés informels s'apparentent davantage au domaine privé des tâches domestiques et familiales que les fonctions publiques honorifiques et le

travail bénévole. Ils présentent des structures analogues. Ce sont en effet avant tout les femmes, les jeunes retraités et retraitées, les femmes au foyer ainsi que les personnes ayant des enfants de moins de 15 ans qui s'engagent dans ce réseau d'entraide dans leur entourage personnel. Le prestige de ces prestations n'est pas vraiment comparable à celui lié aux activités honorifiques ou au travail bénévole et leur reconnaissance sociale se traduit plutôt par un service réciproque.

La valeur de ces prestations n'est véritablement estimable que si l'on considère le prix qu'il faudrait payer pour chaque heure durant laquelle, par exemple, les grands-parents gardent leurs petits-enfants, les femmes aident leurs parents d'un certain âge à effectuer des tâches domestiques, le voisin à la retraite participe aux travaux de jardinage ou s'occupe des animaux. Dans la plupart des cas, l'argent manquerait tout simplement pour payer de tels services. Il s'agit donc d'une aide gratuite proposée par l'entourage dont dépendent souvent les mères de famille travaillant (à temps partiel) pour un salaire peu élevé, les personnes élevant seules des enfants et celles qui n'ont que leur rente AVS pour subvenir à leurs besoins.

Les travaux informels: une affaire de femmes avant tout

Près d'une personne sur trois aide de temps en temps ses voisins, garde d'autres enfants que les siens ou se rend utile de différentes manières pour d'autres ménages. Les femmes sont davantage engagées dans ce domaine que les hommes. Ces prestations d'entraide sont par ailleurs un peu plus répandues à la campagne que dans les villes.

30% de la population résidente de la Suisse effectuent de temps à autre des travaux non rémunérés informels. A l'inverse des activités honorifiques et bénévoles, les femmes sont nettement plus actives dans ce domaine que les hommes (taux de participation respectifs de 36% et de 24%).

Ce genre de prestations est un peu plus fréquent dans les régions rurales que dans les villes ou les agglomérations. Les taux de participation respectifs de 34% et de

28% révèlent toutefois une différence moins importante que celle qu'on pouvait escompter. Les résultats obtenus ne permettent toutefois pas de déterminer si les gens de la campagne prennent plus de temps pour ce genre de prestations d'entraide ou s'ils en ont davantage besoin que les citadins.

Définitions et calculs

Taux de participation = part des personnes dans la population résidente permanente de 15 ans et plus, qui exercent au moins une activité non rémunérée informelle.

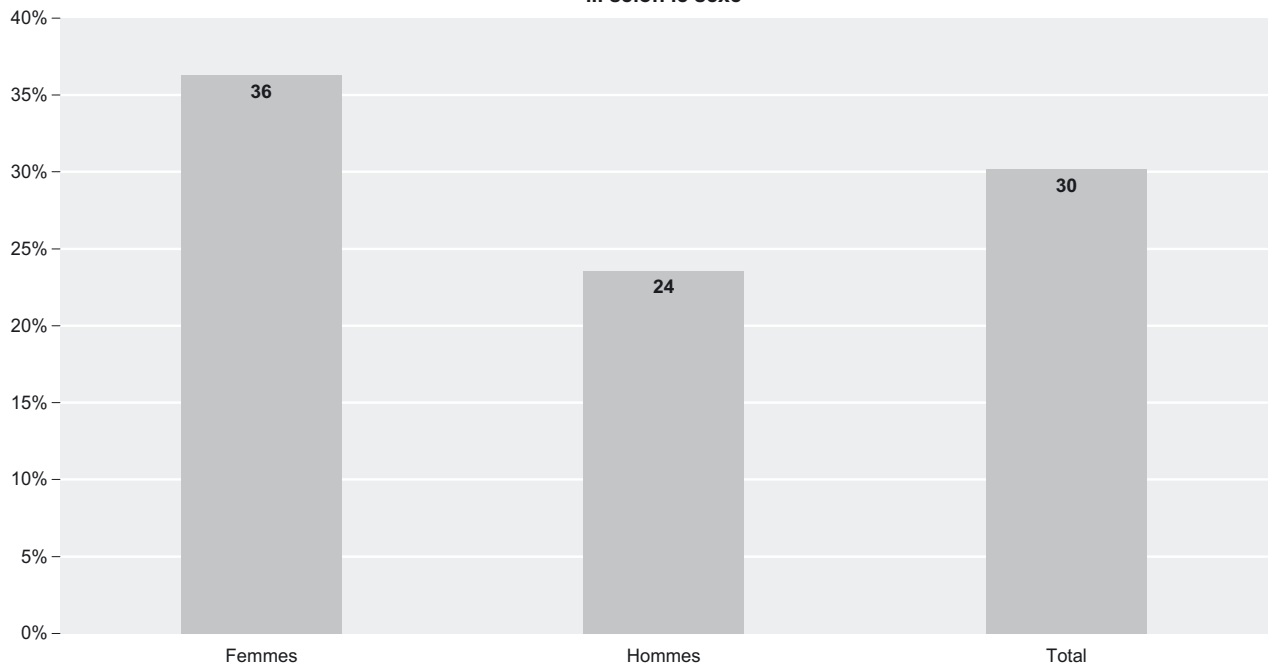
Question posée

A part cela, exercez-vous de temps en temps d'autres activités non payées, comme par exemple la garde d'enfants de tiers, l'aide aux voisins, des services de transports, etc.?

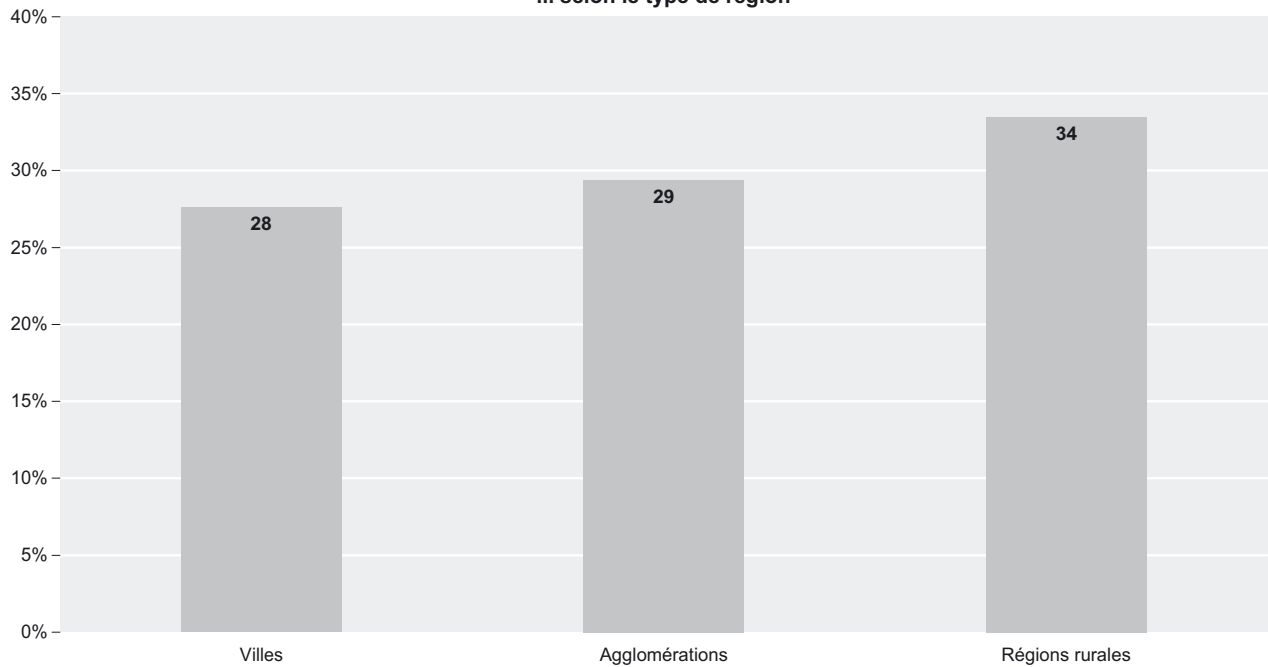
Source: Enquête suisse sur la population active (ESPA), 1997: Le travail non rémunéré

Taux de participation aux travaux informels non rémunérés en % de la population résidente

... selon le sexe



... selon le type de région



© Office fédéral de la statistique

La personne-type effectuant des travaux non rémunérés informels

Ce sont avant tout les personnes âgées, les femmes au foyer ainsi que les membres de ménages familiaux qui gardent des enfants de tiers, offrent de l'aide à leurs voisins ou fournissent d'autres prestations non rétribuées à d'autres ménages. Le niveau de formation ne semble pas avoir d'influence déterminante sur les taux de participation dans ce domaine.

Quelles sont les personnes ou catégories de personnes qui rendent service de temps à autre à d'autres ménages ou en d'autres termes: qui sont les personnes-types qui effectuent des travaux informels non rémunérés?

Les hommes et les femmes de 62/65 à 74 ans sont les plus actifs dans ce domaine; leur taux de participation à ces activités est de 40%. Les jeunes de 15 à 24 ans et les personnes de plus de 74 ans y participent le moins (taux respectifs de 21% et de 19%). Les taux de participation des autres groupes d'âges avoisinent la moyenne de 30%.

Le niveau de formation n'a généralement pas d'influence déterminante sur la participation dans ce domaine du travail non rémunéré. Les taux en question ne sont nettement inférieurs (24%) à la moyenne d'environ

30% que dans le cas des personnes qui n'ont pas poursuivi leur formation après l'école obligatoire.

Si l'on considère les résultats selon l'activité principale des personnes interrogées, on s'aperçoit que les femmes au foyer sont de loin les plus actives dans ce domaine: près de la moitié d'entre elles effectuent des travaux informels non rémunérés. Viennent ensuite, les personnes à la retraite avec un taux de participation de 32%. Ceux des personnes exerçant une activité professionnelle, en quête d'emploi ou en formation sont nettement plus bas.

Du point de vue de la situation familiale, on notera d'une part les taux élevés de participation des personnes élevant seules des enfants (42%) et, d'autre part, la très faible représentation des jeunes de 15 à 24 ans vivant chez leurs parents.

Définitions et calculs

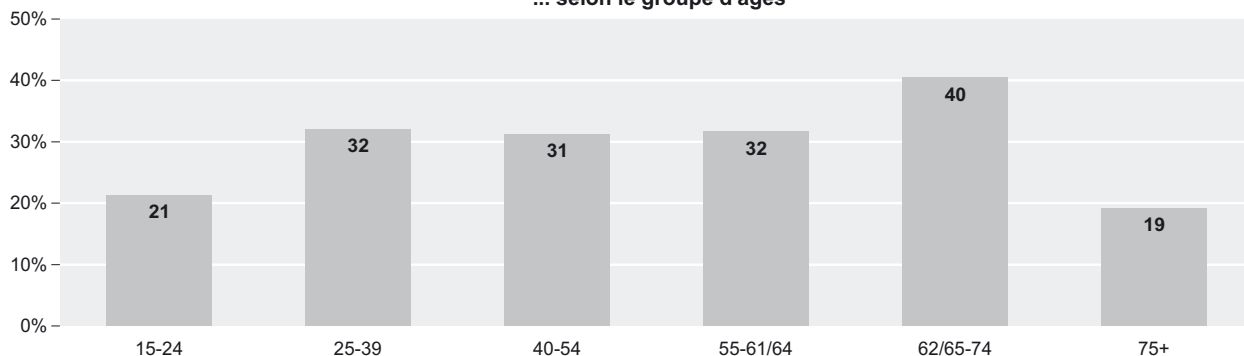
Taux de participation = proportion de personnes sur la population résidante permanente de 15 ans et plus qui exercent au moins une activité informelle non rémunérée.

Question posée: cf. 4.1

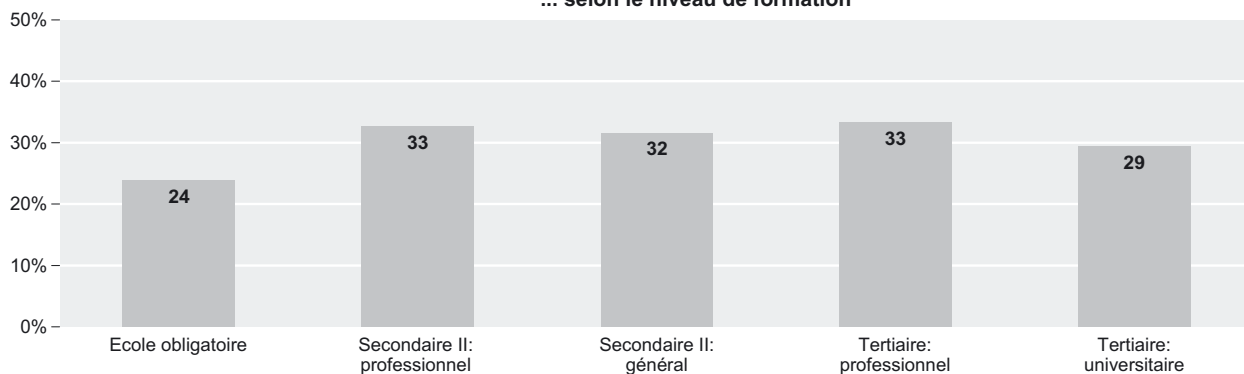
Source: Enquête suisse sur la population active (ESPA), 1997: Le travail non rémunéré

Taux de participation aux travaux informels non rémunérés

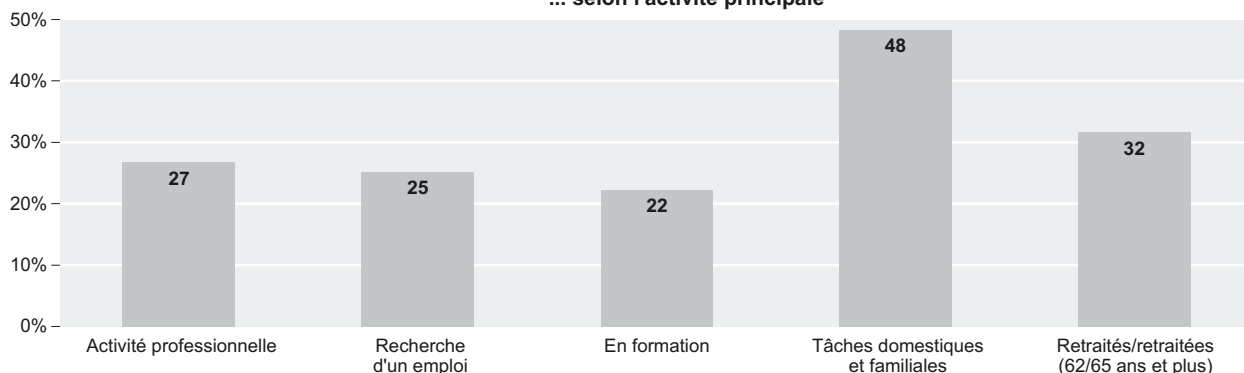
... selon le groupe d'âges



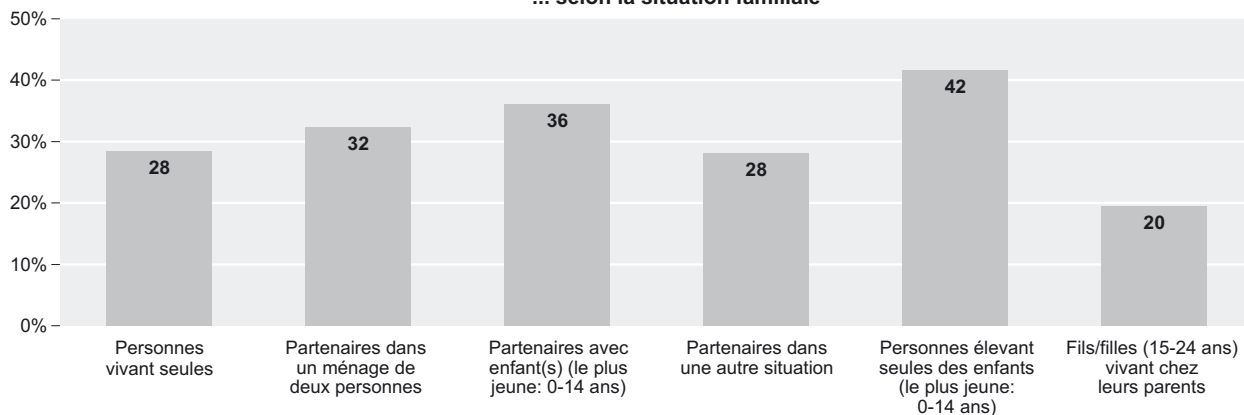
... selon le niveau de formation



... selon l'activité principale



... selon la situation familiale



© Office fédéral de la statistique

L'aide est plus souvent destinée à des connaissances, mais davantage de temps est consacré à la parenté

Plus de la moitié des prestations d'aide non rémunérées sont fournies à des connaissances. Il s'agit le plus souvent de services tels que les tâches domestiques, les services de transports, les travaux de jardinage, etc. Vient ensuite la garde d'enfants de connaissances ou de parents. Les soins dispensés à des adultes d'autres ménages sont plutôt rares.

Sur l'ensemble des travaux informels non rémunérés, 58% sont effectués pour des connaissances, 41% pour des parents et environ 1% concernent d'autres activités informelles. Les hommes et les femmes fournissent plus souvent de l'aide non rétribuée à des connaissances qu'à la parenté.

Il s'agit le plus souvent de services rendus à des connaissances sous forme avant tout de tâches domestiques, de services de transports, de travaux de jardinage (32%). La garde d'enfants de connaissances ou de la parenté représente dans chacun des cas environ 22% des travaux informels. Les soins dispensés à des parents ou connaissances adultes, membres d'un autre ménage, représentent dans les deux cas 5% de ces activités non rémunérées. Cette répartition concerne en principe aussi bien les femmes que les hommes.

Le tableau est toutefois différent si l'on considère le temps qui est consacré à ces travaux informels. Si l'aide octroyée à des parents est plus rare, elle prend en revanche davantage de temps. C'est pour les soins dispensés à des parents adultes vivant dans un autre ménage que les prestataires investissent le plus de temps, à savoir en moyenne 26 heures par mois. La garde d'enfants de la parenté prend en moyenne 21 heures et les autres prestations fournies aux parents 15 heures.

Moins de temps est investi en moyenne dans les travaux informels non rémunérés effectués pour des connaissances : ce sont 13 heures pour les soins à des adultes, 11 heures pour la garde d'enfants et 8,5 heures par mois pour d'autres prestations toujours à des connaissances. Quant aux autres travaux informels, ils prennent en moyenne 12 heures par mois.

Définitions et calculs

Il s'agit ici de la répartition des travaux informels non rémunérés entre différents groupes d'activités donnés. Les personnes cumulant plusieurs de ces travaux sont comptées plusieurs fois.

Le temps consacré en moyenne ne se réfère qu'aux personnes actives dans ce domaine.

Question posée

En quoi consiste cette activité non payée?

- aide à la parenté: garde de leurs enfants de moins de 15 ans, soins à la parenté âgée de 15 ans et plus, services à la parenté (travaux ménagers / transports / jardinage)
- aide à d'autres personnes: garde de leurs enfants de moins de 15 ans, soins à d'autres personnes âgées de 15 ans et plus, services à d'autres personnes (travaux ménagers / transports / jardinage)
- autres

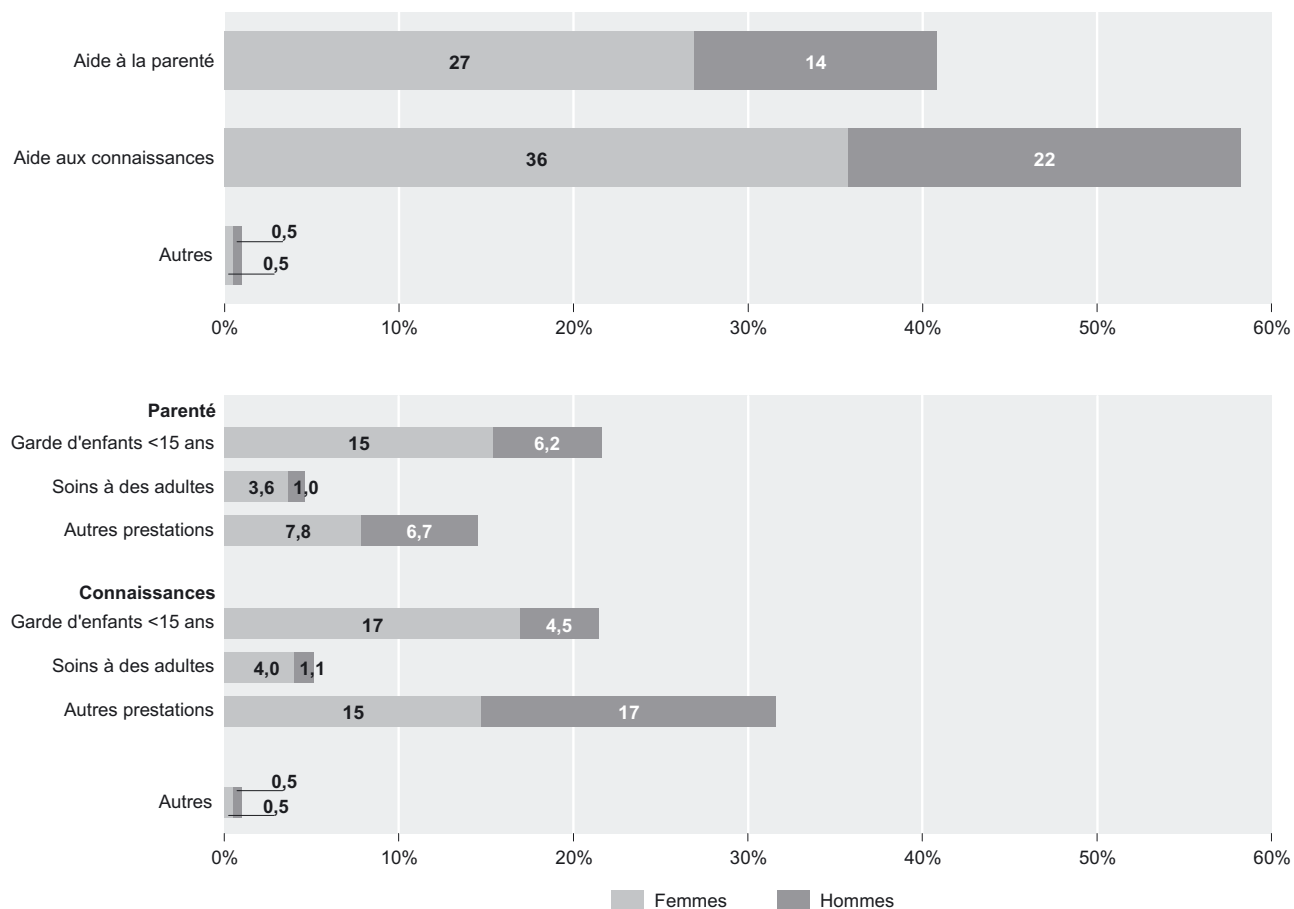
(plusieurs réponses possibles)

Et durant les 4 dernières semaines, combien de temps y avez-vous effectivement consacré?

Source: Enquête suisse sur la population active (ESPA), 1997: Le travail non rémunéré

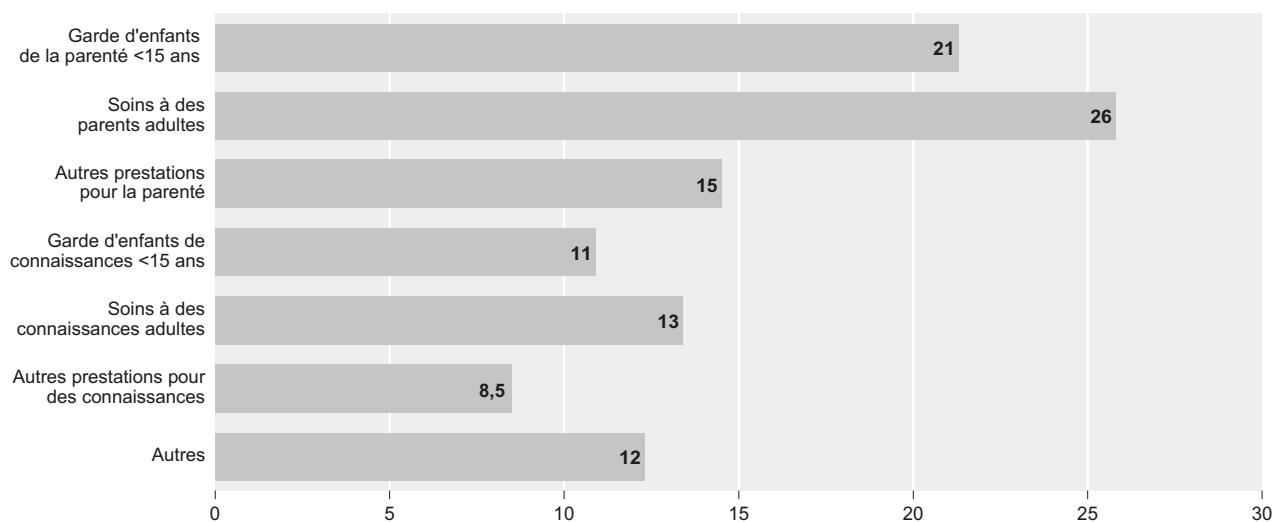
4.3 Types de travaux

Répartition des travaux informels non rémunérés selon le type de travail et selon le sexe*



*100% = toutes les activités

Nombre d'heures consacrées en moyenne par mois aux travaux informels non rémunérés selon le type de travail*



*Seules des personnes effectuant de tels travaux ont été prises en compte

© Office fédéral de la statistique

Dans l'ensemble, les femmes investissent nettement plus de temps que les hommes dans les travaux informels

Les personnes actives dans le domaine des travaux informels y consacrent en moyenne 14 heures par mois. Les femmes investissent plus de temps que les hommes dans ces activités. On ne constate pas de différence notable à ce niveau entre les régions urbaines et la campagne.

Les hommes investissent nettement moins de temps (9 heures par mois) que les femmes dans les travaux informels non rétribués. Celles-ci y consacrent en effet 16 heures par mois. Le rapport est quasiment opposé à celui que l'on constate dans les activités honorifiques et de bénévolat, pour lesquelles les hommes prennent plus de temps.

On passe autant de temps à la campagne qu'en ville pour ces activités non payées (en moyenne entre 13 et 14 heures par mois).

Les personnes à la retraite (62/65 ans et plus) arrivent en tête de classement avec 21 heures par mois pour ces travaux. Les femmes au foyer et les mères de famille ainsi que les personnes qui cherchent un emploi y consacrent également relativement beaucoup de temps

(respectivement 17 heures et 16 heures par mois). Les actifs occupés ne fournissent que 9,8 heures par mois de telles prestations et les personnes en formation seulement 6,5.

Si l'on considère la situation familiale des personnes exerçant des activités informelles non payées, ce sont les gens qui vivent seuls, les couples sans enfant ou avec des enfants déjà grands et ceux vivant avec d'autres adultes qui investissent le plus de temps dans ces travaux, soit environ 16 heures par mois. Viennent ensuite les personnes dont les enfants ont moins de 15 ans (11 heures en moyenne par mois), indépendamment du fait qu'elles vivent avec leur partenaire ou élèvent seules leurs enfants. Les jeunes vivant chez leurs parents y consacrent en moyenne seulement 5,7 heures par mois.

Définitions et calculs

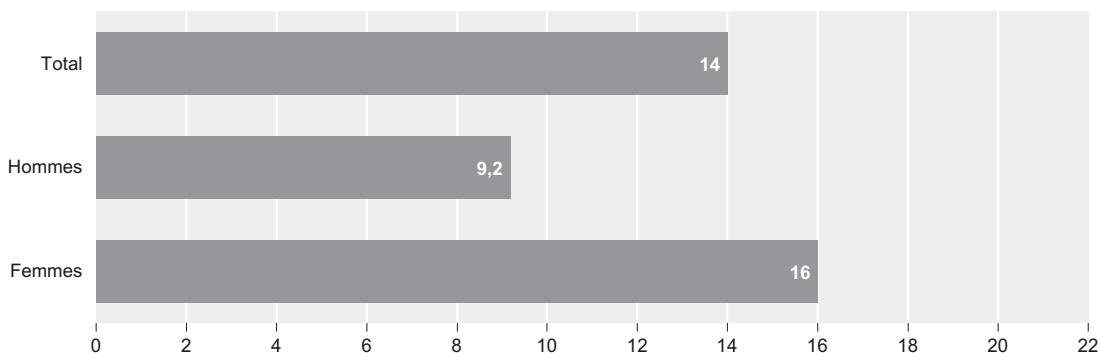
Nombre d'heures consacrées en moyenne par mois aux travaux informels non rémunérés par les personnes actives dans ce domaine.

Question posée: cf. 4.3

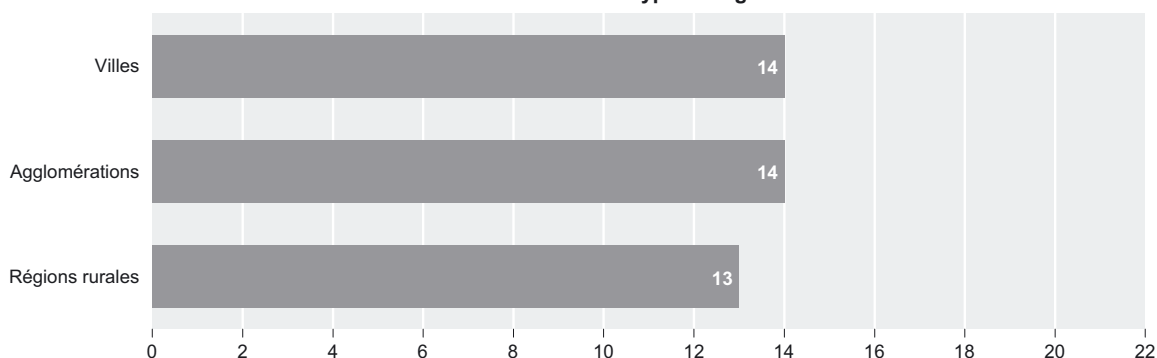
Source: Enquête suisse sur la population active (ESPA), 1997: Le travail non rémunéré

Nombre d'heures consacrées en moyenne par mois à des travaux informels non rémunérés*

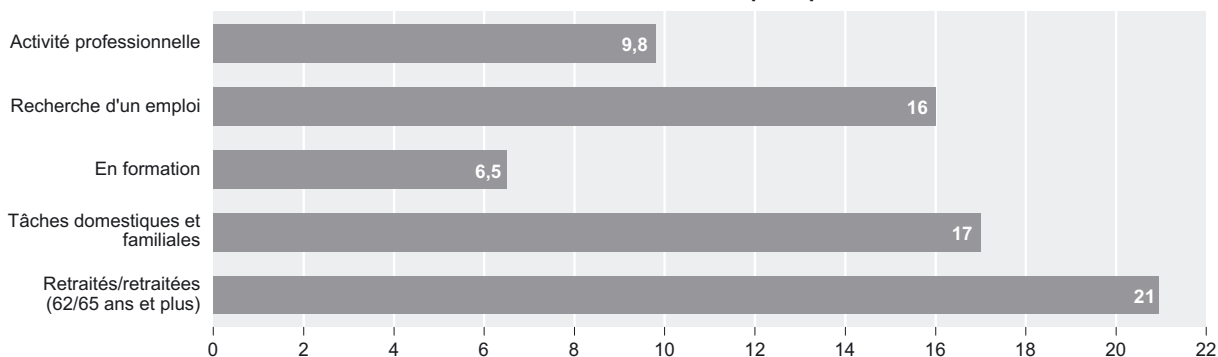
... selon le sexe



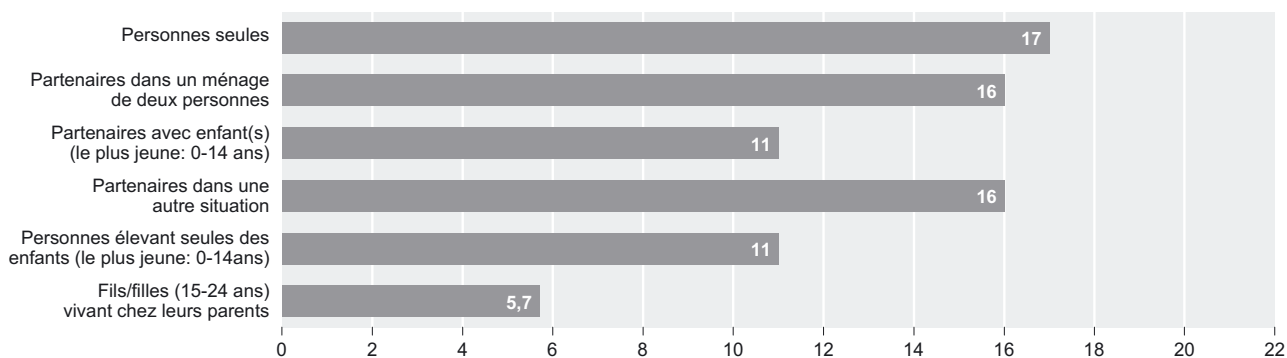
... selon le type de région



... selon l'activité principale



... selon la situation familiale



*Seules des personnes effectuant de tels travaux ont été prises en compte

5 Annexe méthodologique

5.1 A propos de l'enquête

Le projet «travail non rémunéré» a été réalisé en 1997 dans le cadre de l'Enquête suisse sur la population active (ESPA). L'ESPA est une enquête annuelle (depuis 1991), qui sert en premier lieu à recueillir des données sur la structure de l'emploi et le comportement de la population résidente de la Suisse en matière d'emploi. Les personnes interrogées sont issues de ménages privés et âgées d'au moins 15 ans; elles sont de nationalité suisse ou disposent d'une autorisation d'établissement ou d'un permis annuel. Cette enquête consiste en des interviews téléphoniques d'une vingtaine de minutes. En 1997, 16'200 interviews environ ont été effectuées. On les a complétées pour la première fois d'un bloc de questions supplémentaires sur le travail non rémunéré demandant 5 à 7 minutes environ, qui sera réutilisé tous les trois ans.

5.2 Conception

Le travail non rémunéré est défini dans la littérature des sciences sociales comme l'ensemble des activités exercées en dehors du marché, mais qui pourraient théoriquement être effectuées par une main-d'œuvre fournie par le marché.¹ Au sens de la comptabilité nationale (CN), il ne s'agit pas d'une valeur productive. Dans les études récentes, il est toutefois courant de faire la distinction entre les activités productives au sens strict (définition selon la CN) et les activités productives au sens large du terme (le travail non rémunéré).²

Par rapport à l'activité professionnelle, le travail non rémunéré se distingue justement par le fait qu'il ne donne lieu à aucune rétribution monétaire ou prestation réelle en contrepartie. Les indemnités versées pour couvrir certains frais dans les activités honorifiques par exemple ne sont pas attribuables à une rémunération au sens des activités rétribuées. Les exemples typiques de travaux non rémunérés sont les tâches domestiques et manuelles effectuées au sein du ménage, les activités honorifiques et bénévoles ainsi que les soins et l'assistance aux personnes qui en ont besoin. La production agricole et la production artisanale destinées à l'usage personnel ne sont pas considérées comme du travail

non rémunéré, étant donné qu'elles sont déjà définies comme des variables productives au sens de la comptabilité nationale.

Par rapport aux autres activités non rémunérées, le travail non rémunéré se distingue par le fait qu'il pourrait être accompli par une tierce personne contre rétribution (critère de la tierce personne).³ Le temps consacré à la détente, aux loisirs, à l'utilisation des médias, aux discussions et aux visites privées ne fait pas davantage partie du travail non rémunéré que la formation de base ou la formation continue, toutes ces activités ne pouvant être accomplies par une tierce personne.

5.3 Opérationnalisation

L'ESPA consistant en des interviews par téléphone, nous avons été obligés d'opter pour une conception aussi simple que possible. Notre attention s'est portée principalement sur les différents types de travaux non rémunérés et sur le temps investi pour ces activités.

Nous avons réparti ces travaux dans trois catégories, la plus importante étant celle des activités non rémunérées accomplies au sein du ménage. Ces activités comprennent les tâches domestiques telles que le nettoyage, la cuisine, les achats ou les travaux administratifs, ainsi que les soins et l'assistance aux enfants et aux adultes du ménage qui en ont besoin. La deuxième catégorie est celle des activités honorifiques et de bénévolat exercées dans des organisations, des institutions, des associations, etc. Quant à la dernière catégorie, elle regroupe les travaux non rémunérés effectués en dehors du ménage et de tout cadre institutionnel tels que l'aide entre voisins, la garde d'enfants de tiers, les services rendus à des connaissances ou à la parenté (travaux ménagers, services de transports, etc.).

5.4 Temps consacré au travail non rémunéré

Afin d'éviter de devoir se baser sur des valeurs estimées relativement imprécises pour établir les moyennes hebdomadaires, nous nous sommes référés dans nos questions à un jour donné. Celui-ci correspondait tou-

¹ Oli Hawrylyshyn (1978): p. 4

² ÖSTAT (1992)

³ Ann Chadeau (1992); Luisella Goldschmidt-Clermont (1982); Dieter Schäfer (1988)

jours à la veille ou à l'avant-veille de l'interview.⁴ Ce procédé est tout à fait courant pour ce genre de questions. Il ne donne pas d'indication sur le temps investi en moyenne par chaque personne, mais par un groupe de personnes ou un ménage. Il nous a permis par ailleurs de déterminer la charge temporelle liée aux différentes activités et le nombre d'heures consacrées au total au travail non rémunéré durant un jour de référence donné. Certaines questions portaient également sur le temps consacré durant le mois précédent aux activités honorifiques ou bénévoles ainsi qu'aux travaux non rémunérés informels. Pour obtenir des résultats représentatifs, il a fallu répartir les jours de référence de manière aléatoire le plus équitablement possible sur les sept jours de la semaine. Ceci a permis d'éviter, comme le montre une étude interne, de cumuler les réponses de personnes au profil socio-économique identique interrogées durant le même jour de la semaine. Un tel cumul aurait provoqué des biais dans l'estimation du temps consacré en moyenne au travail non rémunéré.

5.5. Limites du projet

La méthode usuelle au niveau international pour la collecte des données sur le travail non rémunéré est celle des enquêtes budget-temps (time use surveys). Elle repose sur le principe du carnet journalier. Celui-ci con-

tient des indications notées à intervalles plus ou moins longs (de 10 à 15 minutes, p.ex.) par la personne concernée sur les différentes activités qu'elle a accomplies le jour de référence choisi au hasard. Les résultats ainsi obtenus présentent l'emploi du temps général de la personne en question réparti sur 24 heures. C'est-à-dire que tous les domaines d'activité (activité professionnelle, formation, loisirs, temps personnel et travail non rémunéré) liés à cette personne sont représentés dans leur rapport mutuel sur une journée. Nous n'avons pas pu appliquer cette méthode à notre conception, étant donné la structure du questionnaire de l'Enquête suisse sur la population active (ESPA) et la durée maximale des interviews.⁵ La méthode utilisée dans la présente conception n'est pas directement comparable à celle appliquée dans d'autres pays. D'une part, les valeurs prises en compte ont été estimées par les personnes interrogées elles-mêmes. Il n'a pas été possible de considérer par ailleurs les tâches accomplies en parallèle (par exemple, aider les enfants à faire leurs devoirs et repasser en même temps). D'autre part, l'ESPA est une enquête orientée sur les personnes, c'est-à-dire qu'une seule personne par ménage est interrogée. Nous ne disposons donc pas d'informations sur la répartition du travail non rémunéré entre les différents membres d'un même ménage. Enfin, nous n'avons pas demandé aux personnes interrogées de donner une évaluation subjective de la charge de travail qui leur incombe.

⁴ Aucune interview n'ayant lieu en principe le dimanche, les questions posées le lundi se référaient toujours au temps investi le samedi ou le dimanche précédent.

⁵ L'Office fédéral de la statistique a dû renoncer en raison de coupes budgétaires aux enquêtes planifiées pour la législature actuelle concernant les conditions de vie et l'emploi du temps. Certains domaines et aspects des conditions de vie ont été traités toutefois dans d'autres enquêtes existantes telles que l'Enquête suisse sur la santé de 1997 ou celle sur les revenus et la consommation de 1998. Un module spécial sur le travail non rémunéré a pu être intégré dans l'Enquête suisse sur la population active (ESPA). Il a été réalisé pour la première fois en 1997 et sera repris tous les trois ans.

5.6 Structure du questionnaire

Le travail non rémunéré dans le ménage

- I *Qui s'occupe principalement des tâches domestiques chez vous?*
- I *Qui s'occupe principalement des enfants dans votre ménage?*
- I *Votre ménage compte-t-il des personnes de plus de 14 ans handicapées ou nécessitant des soins particuliers?*
- I *Lesquelles des tâches ménagères suivantes avez-vous effectuées le jour x (hier ou avant-hier), ne serait-ce que 5 minutes? (oui/non)*
- | | | |
|-----------------------------------|---------------------------------------|--|
| <i>Repas</i> | <i>Nourrir les enfants, les laver</i> | <i>Soins aux membres du ménage de plus de 14 ans</i> |
| <i>Vaisselle</i> | <i>Jouer avec les enfants,</i> | |
| <i>Achats</i> | <i>faire les devoirs</i> | |
| <i>Nettoyage</i> | <i>Accompagner les enfants,</i> | |
| <i>Lessive (repassage inclus)</i> | <i>les emmener quelque part</i> | |
| <i>Activités manuelles</i> | <i>(transports)</i> | |
| <i>Animaux, jardinage</i> | | |
| <i>Travaux administratifs</i> | | |
- I *Combien de temps y avez-vous consacré le jour x (hier ou avant-hier) (heures/minutes pour chacune des activités précitées)*
- I *Au total, combien de temps environ avez-vous donc consacré le jour x (hier ou avant-hier) aux tâches domestiques? (heures/minutes)*
- I *Au total, combien de temps environ avez-vous donc consacré la semaine passée (semaine précédant l'interview) aux tâches domestiques? (heures/minutes)*

Activités honorifiques et bénévoles

- I *Exercez-vous une ou plusieurs activités honorifiques ou de bénévolat au sein d'une association, d'une organisation ou d'une institution? (oui/non)*
- I *De quelle organisation s'agit-il? (7 types d'organisations)*
- | | | |
|---|--|---------------------------------------|
| <i>Association sportive ou culturelle</i> | <i>Association de défense d'intérêts</i> | <i>Fonction politique ou publique</i> |
| <i>Institution socio-caritative</i> | <i>Organisation de protection de l'environnement</i> | <i>Service public</i> |
| <i>Institution religieuse</i> | <i>Parti politique</i> | |
- I *Dans le cadre de cette organisation, exercez-vous plutôt des tâches dirigeantes ou plutôt des tâches d'exécution?*
- I *Combien de temps avez-vous consacré à cette activité le jour x et durant les 4 dernières semaines?*
- I *Exercez-vous encore d'autres de ces activités? (trois au maximum)*

Travaux non rémunérés informels effectués en dehors du ménage:

- I *A part cela, exercez-vous de temps en temps d'autres activités non payées, comme par exemple la garde d'enfants de tiers, l'aide aux voisins, des services de transports, etc.? (oui / non)*
- I *En quoi consiste cette activité non payée? (7 catégories; plusieurs réponses possibles)*
- | | |
|--|--|
| <i>Aide à la parenté: garde de leurs enfants de moins de 15 ans</i> | <i>Aide à d'autres personnes: garde de leurs enfants de moins de 15 ans</i> |
| <i>Soins à la parenté âgée de 15 ans et plus</i> | <i>Soins à d'autres personnes âgées de 15 ans et plus</i> |
| <i>Services à la parenté (travaux ménagers, jardinage, transports)</i> | <i>Services à d'autres personnes (travaux ménagers, jardinage, transports)</i> |
| | <i>Autres</i> |
- I *Au total, combien de temps avez-vous consacré à ces activités le jour x et durant les 4 dernières semaines?*

Bibliographie

Tobias Bauer (1998): Les enfants, le temps et l'argent. Famille & société. *Hors série du bulletin «Question familiales»* N° 1. Office fédéral des assurances sociale, Berne.

Claude Bovay, Jean-Pierre Tabin, Roland J. Campiche (1994): Bénévolat. Mode d'emploi. Ed. *Réalités sociales*, Lausanne.

Bund Schweizerischer Frauenorganisationen und Zürcher Frauenzentrale (1991): Unbezahlt und Unbezahlbar. Forschungsbericht über eine Umfrage in 4 Gemeinden des Kantons Zürich. *BSF, Worblaufen*.

Margret Bürgisser (1996): Modell Halbe-Halbe. Partnerschaftliche Arbeitsteilung in Familie und Beruf. *Werd Verlag, Zürich*.

Margret Bürgisser (1998): Wie Du mir, so ich Dir. Bedingungen und Grenzen egalitärer Rollenteilung in der Familie. *Rüegger, Grösch*.

Ann Chadeau (1992): Que vaut la production non marchande des ménages? *Revue économique de l'OCDE, No.18, p.95-114*.

Daniela Erb Egli (1994): Ersetzt der Markt die Nächstenliebe? Einfluss des Alters auf die Nachfrage nach Gütern und Dienstleistungen. *Studienreihe Strukturberichterstattung, Adliswil*.

Jean-Pierre Fragnière, Pierre Mermoud (1989): Le temps des bénévoles. *Cahiers du CFPS, Sion*.

Luisella Goldschmidt-Clermont (1982): Unpaid work in the household. *International Labour Office, Geneva*.

Oli Hawrylyshyn (1978): The Economic Nature and Value of Volunteer Activity in Canada, *In: Social Indicators Research, Vol 5.1978, p 4ff*.

Claire Jobin (1995): Entre les activités professionnelle et domestique: la discrimination sexuelle. *Editions d'en bas, Lausanne*.

Carlo Knöpfel (1998): Mehr freiwilliges Engagement im bedrängten Sozialstaat? Ein Positionspapier von Caritas Schweiz zur Freiwilligenarbeit und Sozialzeit. *Caritas-Verlag, Luzern*.

Eva Nadai (1996): Gemeinsinn und Eigennutz. Freiwilliges Engagement im Sozialbereich. *Paul Haupt, Bern*.

ÖSTAT (1992): Unbezahlte produktive Leistungen in Privathaushalten. *Grobkonzept, Sozialstatistik, Zeitverwendungserhebung, Österreichisches Statistisches Zentralamt, Mimeo*.

Office fédéral de la statistique (1996): Vers l'égalité? La situation des femmes et des hommes en Suisse. Deuxième rapport statistique. *Berne*.

Office fédéral de la statistique (1996): Production et reproduction: la femme entre conjoint, enfants et activité professionnelle. Recensement fédéral de la population 1990. *Berne*.

Office fédéral de la statistique (1999): Evaluation monétaire du travail non rémunéré. Une analyse empirique pour la Suisse basée sur l'Enquête suisse sur la population active. *OFS, Neuchâtel*.

Marianne Resch (1998): Erhebung und Bewertung von Tätigkeiten ausserhalb der Erwerbsarbeit mit dem AHAV-Verfahren. *Mensch-Technik-Organisation, Bd.20*.

Dieter Schäfer (1988): Haushaltsproduktion in gesamtwirtschaftlicher Betrachtung. *In Wirtschaft und Statistik, 5/1988*.

Patrick Schellenbauer, Sabina Merk (1994): Bewertung der Haushalts-, Erziehungs- und Betreuungsarbeit. *Bundesamt für Industrie, Gewerbe und Arbeit, Bern*.

Andrea-Martina Studer (1998): Aufteilung von Beruf und Familie und Arbeitswelt Schweiz. Gesellschaftlicher Diskurs und die Realitäten der Arbeitswelt. *Online-Publikation: http://socio.ch/arbeit/t_astuder1.htm*.

Antonin Wagner (1999): Teilen statt umverteilen. Sozialpolitik im kommunitarischen Wohlfahrtsstaat. *Paul Haupt, Bern*.

Isidor Wallimann (1993): Freiwillig Tätige im Sozialbereich und in anderen Bereichen. Ergebnisse aus einer nationalen Befragung. *Basel*.

Publikationsprogramm BFS

Das Bundesamt für Statistik (BFS) hat – als zentrale Statistikstelle des Bundes – die Aufgabe, statistische Informationen breiten Benutzerkreisen zur Verfügung zu stellen.

Die Verbreitung der statistischen Information geschieht gegliedert nach Fachbereichen (vgl. Umschlagseite 2) und mit verschiedenen Mitteln:

Diffusionsmittel

Kontakt N° à composer

Moyen de diffusion

Individuelle Auskünfte	032 713 60 11	Service de renseignements individuels
Das BFS im Internet	http://www.admin.ch/bfs	L'OFS sur Internet
Medienmitteilungen zur raschen Information der Öffentlichkeit über die neusten Ergebnisse	032 713 60 11	Communiqués de presse: information rapide concernant les résultats les plus récents
Publikationen zur vertieften Information (zum Teil auch als Diskette)	032 713 60 60	Publications: information approfondie (certaines sont disponibles sur disquette)
Online-Datenbank	032 713 60 86	Banque de données (accessible en ligne)

Nähere Angaben zu den verschiedenen Diffusionsmitteln liefert das alle 2 Jahre nachgeführte **Publikationsverzeichnis**. Es ist auf dem Internet abzurufen oder kann gratis über Tel. 032 713 60 60 bezogen werden.

Programme des publications de l'OFS

En sa qualité de service central de statistique de la Confédération, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a pour tâche de rendre les informations statistiques accessibles à un large public.

L'information statistique est diffusée par domaine (cf. verso de la première page de couverture); elle emprunte diverses voies:

La **Liste des publications**, qui est mise à jour tous les deux ans, donne davantage de détails sur les divers moyens de diffusion. Elle est proposée sur Internet et peut être obtenue gratuitement en téléphonant au n° 032 713 60 60.

Hinweis auf Publikationen

Eine Auswahl von Publikationen aus dem Bereich 16 Kultur und Lebensbedingungen:

Soziale Indikatoren und Sozialberichterstattung, Bern 1995, Bestell-Nr. 116-0

Le clivage linguistique, Problèmes de compréhension entre les communautés linguistiques en Suisse, mit auszugsweiser deutscher Übersetzung, Bern 1996, Bestell-Nr. 209-9600

Langue et différentiels de statut socio-économique en Suisse, Bern 1997, Bestell-Nr. 235-9700

Monitoring Multicultural Societies, A Siena Group Report, Neuchâtel 1998, Bestell-Nr. 278-9800

Einstellungen, Werthaltungen und Wahrnehmungen in der Bevölkerung, Neuchâtel 1999, Bestell-Nr. 293-9900

Auf dem Weg zur Gleichstellung? Frauen und Männer in der Schweiz. Zweiter statistischer Bericht, Bern 1996, Bestell-Nr. 084-9600

Faltblatt «Auf dem Weg zur Gleichstellung?», Neuchâtel/Bern 1998

Monetäre Bewertung der unbezahlten Arbeit, Neuchâtel 1999, Bestell-Nr. 306-9900

Die Bildungsmobilität in der Schweiz, Bern 1997, Bestell-Nr. 236-9700

Jugendliche – Trendsetter oder Ausgeschlossene?
Ein statistisches Porträt der Jugend in der Schweiz, Bern 1997, Bestell-Nr. 225-9700

Soziale Ungleichheiten bei Beschäftigung und Einkommen in der Schweiz. Ein Beitrag zur Sozialberichterstattung Schweiz, Bern 1998, Bestell-Nr. 247-9800

Choix de titres

Un choix de publications ayant trait au domaine 16 Culture et conditions de vie:

Soziale Indikatoren und Sozialberichterstattung, Berne 1995, numéro de commande 116-0

Le clivage linguistique, Problèmes de compréhension entre les communautés linguistiques en Suisse, Berne 1996, numéro de commande 209-9600

Langue et différentiels de statut socio-économique en Suisse, Berne 1997, numéro de commande 235-9700

Monitoring Multicultural Societies, A Siena Group Report, Neuchâtel 1998, numéro de commande 278-9800

Einstellungen, Werthaltungen und Wahrnehmungen in der Bevölkerung, Neuchâtel 1999, numéro de commande 293-9900

Vers l'égalité? La situation des femmes et des hommes en Suisse. Deuxième rapport statistique, Berne 1996, numéro de commande 085-9600

Dépliant «Vers l'égalité?», Neuchâtel/Berne 1998

Evaluation monétaire du travail non rémunéré, Neuchâtel 1999, numéro de commande 307-9900

La mobilité scolaire en Suisse, Berne 1997, numéro de commande 236-9700

Les jeunes donnent-ils le ton ou sont-ils des exclus?
Un portrait statistique des jeunes en Suisse, Berne 1997, numéro de commande 225-9700

Les inégalités sociales d'emploi et de revenu en Suisse.
Une contribution à la statistique sociale suisse, Berne 1998, numéro de commande 247-9800

Contrairement aux activités professionnelles rétribuées, le domaine du travail non rémunéré, qui n'a été que peu étudié jusqu'à présent, est mal couvert par la statistique malgré son importance centrale pour la vie en famille et en société. Par travail non rémunéré, on entend principalement les tâches domestiques et familiales, les activités honorifiques et bénévoles ainsi que l'aide à la parenté et aux connaissances.

L'Office fédéral de la statistique a intégré pour la première fois en 1997 un bloc de questions ayant trait à ce sujet dans l'Enquête suisse sur la population active (ESPA). La présente publication brosse un tableau de la répartition des différents types de travaux non rémunérés dans la population résidante de la Suisse. Elle s'intéresse tout particulièrement au temps consacré à ces travaux selon la situation professionnelle et familiale des personnes concernées.